

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 1998,
ET ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AU FONDS VOLONTAIRE POUR 1998

(Résolution adoptée à la septième séance plénière
tenue le 5 juin 1997)

L'ASSEMBLEE GENERALE,

VU:

Le projet de Programme-budget de l'Organisation soumis par le Secrétaire général pour l'exercice budgétaire 1998 (AG/CP/doc.593/97);

Le rapport de la Commission préparatoire sur le projet de Programme-budget de l'Organisation pour 1998 (AG/doc.3530/97),

CONSIDERANT:

Qu'à ce jour, toutes les annonces de contributions n'ont pas été faites pour financer en 1998 les crédits afférents au CIDI;

Que, conformément à l'article 59 *b* de la Charte, la Commission préparatoire a fait parvenir à l'Assemblée générale un document de travail sur le projet de programme-budget de l'Organisation pour 1998,

DECIDE:

I. CREDITS BUDGETAIRES

1. D'adopter et d'autoriser — avec les modifications et observations émanées de la troisième Commission, (Questions administratives et budgétaires) — le Programme-budget de l'Organisation pour l'exercice budgétaire s'ouvrant le 1^{er} janvier et clos le 31 décembre 1998, financé par les fonds suivants et correspondant aux montants indiqués ci-après:

(EU\$1 000)

a. Fonds ordinaire	79 990,1
b. Fonds volontaire	11 215,2

soit un montant total de crédits budgétaires de EU\$91 205,3 qui ne recouvre pas les programmes afférents au personnel et d'autres obligations contractuelles mentionnées dans les dispositions générales de la présente résolution.

2. D'approuver les montants spécifiques des crédits par chapitre, programme et sous-programme^{1/} avec les recommandations, directives ou mandats spécifiés ci-après dans chaque cas:

		1998
		(EU\$1 000)
CHAPITRE I	— ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES	<u>14 380,1</u>
10A	Assemblée générale (Vingt huitième Session ordinaire)	327,0
10B	Sessions du Tribunal Administratif	164,6
10C	Prix interaméricains (Education, science et culture et environnement)	
10D	Commission des vérificateurs extérieurs	164,0
10E	Conseil permanent	1 243,8
10F	Service du Protocole	456,7
10G	Secrétariat des Conférences et des réunions	4 306,5
10H	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	1 632,4
10I	Commission spéciale sur le commerce	25,2
10J	Cinquantième anniversaire de l'OEA	217,5
10K	Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré	412,7
10L	Réunions régionales et sous-régionales de programmation	86,5
10M	Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré	190,8
10N	Commissions spécialisées non permanentes	140,6
10O	Commission interaméricaine des droits de l'homme	2 846,8
10P	Comité juridique interaméricain	470,4
10Q	Cour interaméricaine des droits de l'homme	1 120,0
10V	Commission sur le développement social	49,8

-
1. Cette note vise à expliquer brièvement le processus qui a abouti aux allocations de crédit à ces sous-programmes. Un montant spécifique destiné à chacun des sous-programmes a été déterminé. Ces montants ont ensuite été ajustés pour tenir compte de deux décisions: premièrement une réduction de 10% de l'objet de dépenses 4 (voyages) dans tous les sous-programmes et deuxièmement une réduction de 5% de l'objet de dépenses 9 (autres dépenses) dans tous les sous-programmes. Dans des circonstances particulières où le total d'un sous-programme était alloué dans un seul objet de dépenses, ces ajustements ont été modifiés pour refléter les coûts actuels programmés dans les objets de dépenses 4 et 9.

	1998
	(EU\$1 000)
10W	Conférences de l'OEA non programmées 475,0
10Y	Commission interaméricaine sur le développement durable 49,8
10Z	Centre d'études sur la démocratie 0,0
CHAPITRE II — ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES	<u>5 924,7</u>
20A	Organisation interaméricaine de défense 2 192,5
20B	Institut interaméricain de l'enfance 1 685,3
20C	Commission interaméricaine des femmes 1 094,7
20D	Fondation panaméricaine de développement 192,8
20J	Commission interaméricaine des télécommunications 759,4
CHAPITRE III — CABINETS DU SECRETARIAT GENERAL	<u>8 410,4</u>
30A	Cabinet du Secrétaire général 2 266,0
30B	Cabinet du Secrétaire général adjoint 759,3
30C	Service de l'information 1 760,1
30D	Département des services juridiques 843,0
30E	Bureau de l'Inspecteur général 624,2
30F	Musée d'art des Amériques 478,9
30G	Bibliothèque Colomb 1 044,7
30H	Magazine <i>Américas</i> 634,2
CHAPITRE IV — UNITES ET SERVICES SPECIALISES	<u>19 261,7</u>
40A	Unité sur le commerce 1 461,1
40B	Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) 597,7
41C	Unité pour la promotion de la démocratie 3 382,1
42D	Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO) 697,2
44E	Unité sur le développement durable et l'environnement 1 373,6

		1998
		(EU\$1 000)
46F	Unité du développement social et de l'éducation	1 100,1
47G	Bureau des affaires culturelles	646,7
48H	Bureau de la science et de la technologie	990,7
49M	Département des bourses	9 012,5
 CHAPITRE V — SECRETARIAT EXECUTIF AU DEVELOPPEMENT INTEGRE		 <u>13 836,6</u>
	Fonds ordinaire	2 621,4
	Fonds volontaire	11 215,2
55A	Secrétariat exécutif au développement intégré	910,5
56A	Division des opérations et services techniques d'appui	633,4
57A	Division de planification et d'évaluation	303,2
58A	Division de coordination des programmes et des projets	774,3
59X	Activités de coopération non programmées du CIDI	11 215,2
 CHAPITRE VI — BUREAUX HORS SIEGE DE L'OEA		 <u>6 658,6</u>
60G	Bureaux hors siège de l'OEA	6 658,6
 CHAPITRE VII — SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES		 <u>1 848,3</u>
70A	Cabinet du Sous-secrétaire aux questions juridiques	325,2
70B	Département du droit international	1 059,5
70G	Secrétariat du Tribunal administratif	176,9
70H	Département de la coopération et de la diffusion juridique	286,7
 CHAPITRE VIII — SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION		 <u>9 456,6</u>
80M	Cabinet du Sous-secrétaire à la gestion	327,2
80N	Département des services financiers	2 196,2
80P	Département du Programme-budget	1 119,4

	1998
	(EU\$1 000)
80Q	Département des ressources matérielles 2 676,0
80R	Département des ressources humaines 1 507,4
80S	Département de systèmes de gestion de l'information 1 630,4
CHAPITRE IX — SERVICES COMMUNS	<u>11 428,3</u>
90A	Fonctions officielles (Secrétariat général, Assemblée générale et Conseil permanent) 76,1
90B	Matériels et fournitures: Ordinateurs 775,0
90C	Matériels et fournitures 300,4
90D	Administration et entretien des bâtiments 5 621,3
90E	Assurances générales 248,4
90F	Audit de Postes 50,0
90G	Recrutements et mutations 225,0
90H	Cessations de service et rapatriements 1 531,3
90I	Congé au foyer 211,5
90J	Allocation pour frais d'étude, et prime de connaissances linguistiques, examens médicaux 283,3
90K	Pension des hauts fonctionnaires retraités. Assurance-maladie et assurance-vie des retraités 1 377,5
90L	Perfectionnement des ressources humaines 161,8
90M	Contributions à l'Association du personnel 15,5
90Q	Système de gestion de l'information et études sur les documents 551,2

II. FINANCEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES

1. De fixer les montants des quotes-parts au moyen desquelles les gouvernements des Etats membres financeront en 1998 le Fonds ordinaire du Programme-budget de l'Organisation, en application de la résolution AG/RES. 1073 (XX-O/90) et de la décision du 19 janvier 1955, (doc.C-i-269) sur le remboursement de l'impôt sur le revenu, selon le barème et les montants qui figurent au Tableau B.

2. De financer le budget 1998 du Fonds ordinaire avec les quotes-parts des Etats membres, les intérêts créditeurs estimatifs, les recettes de la location du bâtiment du Secrétariat général, les contributions

provenant du Fonds volontaire et des Fonds spécifiques au titre de l'appui administratif et technique, et au moyen de recettes diverses.

3. D'autoriser le financement de la portion du fonds volontaire du programme-budget de l'Organisation pour 1998 au niveau du total de toutes les contributions reçues au 30 septembre 1997.

III. DISPOSITIONS GENERALES

A. DISPOSITIONS BUDGETAIRES

1. Plafond des effectifs

- a. De maintenir à 470 le plafond de postes approuvés (objet de dépenses 1) dans le Programme-budget de l'Organisation en 1998.
- b. De fixer à 50% le plafond du total des budgets du Fonds ordinaire et du Fonds volontaire pour les frais de personnel dans les objets de dépenses 1 et 2.
- c. De demander au Secrétaire général de faire en sorte que, dans l'exécution du budget, les retraites anticipées, les mutations et les réaffectations de personnel soient effectuées sans incidence négative sur les programmes approuvés.

2. Voyages

De rappeler au Secrétariat général qu'aucuns fonds confiés à l'Organisation ne seront utilisés pour payer des frais de voyage autres que ceux qui sont afférents aux déplacements officiels au service de l'Organisation, et seulement dans les conditions prévues par l'article 47 des Normes générales et par l'article 104.2 *b* du Règlement du personnel. Toute exception autorisée par le Secrétaire général doit faire l'objet d'un rapport spécial annuel au Conseil permanent.

3. Bourses

D'autoriser le virement des montants non décaissés ou désengagés, à la fin de l'exercice budgétaire, des crédits ouverts originellement au titre du Programme de bourses (objet de dépenses 3), dans le Fonds de roulement qui sera créé, conformément à la résolution AG/RES. 1460 (XXVII-O/97) traitant des programmes de bourses et de perfectionnement.

4. Détachement de fonctionnaires auprès d'autres organisations internationales ou d'entités gouvernementales

Lorsque le Secrétaire général autorise le détachement d'un membre du personnel auprès d'une autre organisation internationale ou d'une entité gouvernementale, il s'entendra au préalable avec cette organisation ou cette entité du remboursement du montant intégral du salaire et des avantages sociaux du membre du personnel concerné, ainsi que de toute autre dépense occasionnée par ce détachement.

5. Fonds d'amorçage — Musée

Le solde des ressources du Fonds d'amorçage non engagées et non décaissées au 31 décembre 1997 restera dans ce fonds pour affectation en 1998 conformément à la Section III, paragraphe 12 de la résolution AG/RES. 1381 (XXVI-O/96).

6. Centres interaméricains

De donner des instructions au Secrétariat général pour qu'il présente, avant le 15 août 1997, un plan financier qui permette la mise en oeuvre des directives émises dans la résolution AG/RES. 1381 (XXVI-O/96), Section III, paragraphe 14, conformément aux normes et règlements en vigueur à l'Organisation, en vue de régler la situation avant le 31 décembre 1997.

7. Développement durable

Charger le Secrétariat général d'accorder la priorité, en fonction des ressources allouées dans le programme-budget et d'autres ressources, aux activités de coordination et de suivi des décisions du Sommet des Amériques sur le développement durable.

8. Services linguistiques durant les conférences

De donner des instructions au Secrétariat général pour qu'il accorde, dans la mesure du possible, la préférence aux traducteurs et interprètes locaux engagés sur place lorsqu'il choisit le personnel appelé à prêter des services dans les conférences hors siège, pourvu qu'ils réunissent les conditions fixées par le Secrétariat général.

9. Biens immeubles

De charger le Secrétariat général de mener une étude sur les biens immeubles de l'Organisation en vue de définir les options visant à maximiser les bénéfices qu'elle pourrait obtenir, et de soumettre cette étude au Conseil permanent pour examen avant le 30 novembre 1997.

10. Centre d'études sur la démocratie

D'autoriser un montant à concurrence de EU\$190 000 par prélèvement sur le budget de l'Unité pour la promotion de la démocratie en vue du co-financement par la Banque interaméricaine de développement d'un centre d'études sur la démocratie. Si ce centre n'est pas créé, les fonds peuvent être utilisés pour financer des programmes de renforcement des institutions démocratiques dans les Etats membres.

11. Magazine *Américas*

- a. De charger le Secrétariat général d'utiliser en priorité toute contribution reçue à la publication du magazine dans les quatre langues officielles de l'Organisation.
- b. De charger le Secrétariat général de soumettre à l'approbation préalable toute activité du magazine qui exige le recours à la franchise postale.
- c. De demander au Secrétariat général de déclarer toute recette provenant de la vente du magazine en 1998 comme recette de l'Organisation, et d'inclure ces recettes dans le projet de programme-budget.
- d. De déterminer que la politique éditoriale du magazine sera établie par son Comité de rédaction qui devra assurer qu'en sa qualité d'organe officiel de l'Organisation, le magazine devrait accorder une attention spéciale à la promotion des activités de l'Organisation comme le prescrit l'article 110 de la Charte.

12. Fonctions officielles

De recommander que le total des montants affectés au Conseil permanent au titre du sous-programme 90A soit réparti en quatre parties égales qui seront assignées à chaque trimestre de l'année, pour répondre avec suffisamment de souplesse aux exigences du Conseil de façon à garantir que les présidents de cet organe puissent satisfaire aux fonctions de représentation.

13. Rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs

De prier instamment le Secrétariat général de collaborer étroitement avec la Commission des vérificateurs extérieurs pour assurer que les documents et dossiers appropriés soient disponibles avec suffisamment d'avance pour mettre la Commission en mesure de satisfaire aux prescriptions de l'article 124 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général.

14. Assemblée générale

De charger le Secrétariat général d'élaborer, en vue de son examen par la Commission des questions administratives et budgétaires, une analyse des coûts de l'Assemblée générale au cours des cinq dernières années. Cette analyse devrait indiquer les frais, ventilés par objet de dépenses, pris en charge par l'OEA ainsi que ceux assumés par le pays hôte, y compris les contributions en nature ainsi que le personnel engagé et les fonctions qu'il exerce.

15. Pensions pour les hauts fonctionnaires retraités; assurance-maladie et assurance-vie pour les employés retraités

De demander au Secrétariat général de présenter au Conseil permanent au plus tard le 15 octobre 1997 un rapport détaillé sur toutes les dépenses encourues au titre de ce sous-programme.

16. Contribution au titre de la supervision technique et de l'appui administratif provenant du fonds volontaire et d'autres fonds

De demander au Secrétariat général d'adresser, au Conseil permanent, au plus tard le 31 octobre 1997, un rapport comparatif des frais administratifs perçus par d'autres organisations et institutions internationales de coopération et l'OEA, et dans lequel seraient analysés les coûts de la supervision technique et de l'appui administratif pour les fonds de l'OEA, volontaire ou autres depuis 1990. Cette analyse devrait inclure tous les coûts directs et indirects.

17. Coût des réunions

De déterminer que le Secrétariat général devra élaborer et soumettre un rapport à la Commission des réunions et organismes sur les questions suivantes:

Le système des Nations Unies, et les langues de travail des réunions, des groupes de travail ou des sous-commissions, et une analyse des économies qui résulteraient de la mise en oeuvre d'un système analogue à l'OEA.

Techniques et méthodes de planification du calendrier des réunions, au moyen par exemple du recours à un logiciel de planification pour maximiser l'utilisation de l'espace et des services d'interprétation.

Critères d'utilisation des fonds de l'Organisation pour les voyages et les indemnités journalières de subsistance des experts gouvernementaux participant aux réunions.

Arrangements institutionnels possibles avec les lignes aériennes et les hôtels en vue de bénéficier des tarifs les plus économiques pour l'Organisation et les Etats membres.

Proposition de politiques de frais partagés établissant clairement le montant qu'il revient à l'Organisation d'assumer lorsqu'un Etat membre ou une organisation offre d'accueillir une réunion.

18. Conférences spécialisées

Qu'en se fondant sur les recommandations découlant de la révision à laquelle devra procéder la CEPCIDI à propos de la structure et des fonctions futures des conférences spécialisées, le Secrétariat général identifiera les ressources, y compris les ressources non engagées ou désengagées, qui seront nécessaires pour mettre en oeuvre ces recommandations, en fonction des ressources allouées dans le programme-budget ainsi que d'autres ressources.

19. Programmes et projets de développement intégré

De demander au Secrétariat général d'effectuer, en consultation avec les Etats membres concernés, avant le 15 novembre 1997, une évaluation portant sur l'évolution, au cours des cinq dernières années, des crédits inscrits au programme-budget au titre du Fonds ordinaire, à des projets de portée multilatérale, afin de déterminer les montants qui devraient leur être alloués pour être en mesure de concrétiser les prescriptions du "Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001", en fonction des propositions du CIDI dans ce domaine.

20. Simulations de l'Assemblée générale de l'OEA

De prier le Conseil permanent de continuer d'appuyer le Programme des simulations de l'Assemblée générale de l'OEA mené actuellement dans le cadre des activités du Service de l'information et, en fonction des ressources allouées dans le programme-budget ainsi que d'autres ressources, d'ouvrir les crédits qui permettront d'élargir ces activités avec la participation croissante des organisations et entités pertinentes des pays membres. On tentera ainsi d'obtenir des ressources financières et la collaboration externe. De même, de prier le Secrétariat général de donner à ces activités tout le soutien nécessaire dans le domaine des systèmes et de l'information.

21. Bureaux hors siège de l'OEA

D'arrêter que de la somme totale allouée au sous-programme 90H — Cessations de services et rapatriements — EU\$459 900 seront alloués au plan de restructuration des Bureaux hors siège de l'OEA conformément à la résolution AG/RES. 1530 (XXVII-O/97). Si ces fonds ne sont pas utilisés, ils seront affectés au financement du budget de 1999, conformément à la décision du Conseil permanent et aux recommandations que formulera la Commission des questions administratives et budgétaires.

22. MERCOCYT

De demander au Secrétariat général de continuer à appuyer le programme MERCOCYT par l'intermédiaire des organes et organismes compétents, dans le but d'aider au développement de ses plans et programmes.

23. Conférences non programmées

De charger le Conseil permanent d'examiner les résolutions envoyées à la troisième Commission par les autres Commissions de la présente Session de l'Assemblée générale, et de répartir la somme allouée dans le Sous-programme 10W.

B. AUTRES DISPOSITIONS FINANCIERES

Programme-budget pour 1999

De demander au Secrétaire général de soumettre un projet de programme-budget détaillé pour l'année 1999 dont le niveau maximal serait l'équivalent de celui approuvé pour 1997, soit EU\$84 333 500, pourvu que le Secrétariat général puisse le financer avec des revenus comme l'énonce le point II.2 de la présente résolution. Au cas où le Secrétariat général obtiendrait des fonds supérieurs à ceux approuvés pour 1997, ces fonds devraient être versés dans le sous-fonds du Fonds de roulement jusqu'à ce que ce sous-fonds atteigne le niveau prescrit par les Normes générales.

TABLEAU A

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR 1998
 QUOTES-PARTS ET ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AU FONDS VOLONTAIRE

(EU\$1 000)

	<u>TOTAL</u>	<u>TOTAL</u> <u>FONDS ORDINAIRE</u>	<u>FONDS VOLONTAIRE</u>
A. CREDITS BUDGETAIRES			
1. Assemblée générale et autres organes	14 380,1	14 380,1	
2. Organismes spécialisés et autres entités	5 924,7	5 924,7	
3. Cabinets du Secrétariat général	8 410,4	8 410,4	
4. Unités et bureaux spécialisés	19 261,7	19 261,7	
5. Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI)	13 836,6	2 621,4	11 215,2
6. Bureaux hors siège de l'OEA	6 658,6	6 658,6	
7. Sous-secrétariat aux questions juridiques	1 848,3	1 848,3	
8. Sous-secrétariat à la gestion	9 456,6	9 456,6	
9. Services communs	11 428,3	11 428,3	
<u>Total</u>	<u>91 205,3</u>	<u>79 990,1</u>	<u>11 215,2</u>

(TABLEAU A - suite)

PROGRAMME-BUDGET DE L'ORGANISATION POUR L'ANNEE 1998
QUOTES-PARTS ET ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AU FONDS VOLONTAIRE
(EU\$1 000)

	<u>TOTAL</u>	<u>FONDS ORDINAIRE</u>	<u>FONDS VOLONTAIRE</u>
1. <u>Fonds ordinaire</u>			
a. Quotes-parts	73 727,1	73 727,1	
b. Contribution du fonds volontaire au titre de la supervision technique et de l'appui administratif et contribution des Fonds spécifiques, intérêts créditeurs et recettes de locations	6 263,0	6 263,0	
2. <u>Fonds volontaires</u>			
a. Annonces reçues			
b. Annonces en suspens	11 215,2		11 215,2
TOTAL	<u>91 205,3</u>	<u>79 990,1</u>	<u>11 215,2</u>

TABLEAU B
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS
FONDS ORDINAIRE
REPARTITION DES QUOTES-PARTS POUR 1998
(EU\$1 000)

ETATS MEMBRES	POURCENTAGE	QUOTES-PARTS POUR L'ANNEE			TOTAL
		BUDGET	REMBOURSEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU	CREDIT a/	
Antigua-et-Barbuda	0,02	14,9			14,9
Argentine	4,90	3 658,0			3 658,0
Bahamas	0,07	52,3			52,3
Barbade	0,08	59,7	7,0c/		66,7
Belize	0,03	22,4			22,4
Bolivie	0,07	52,3			52,3
Brésil	8,55	6 382,8			6 382,8
Canada	12,36	9 227,1		(184,5)	9 042,6
Chili	0,54	403,1		(8,1)	395,0
Colombie	0,94	701,7			701,7
Costa Rica	0,13	97,0			97,0
Dominique	0,02	14,9			14,9
El Salvador	0,07	52,3			51,3
Equateur	0,18	134,4		(1,0)	134,4
Etats-Unis	59,47	44 395,9	8 068,0		52 463,9
Grenade	0,03	22,4			22,4
Guatemala	0,13	97,0			97,0
Guyana	0,02	14,9			14,9
Haïti	0,07	52,3			52,3
Honduras	0,07	52,3			52,3
Jamaïque	0,18	134,4			134,4
Mexique	6,08	4 538,9	14,9c/		4 553,8
Nicaragua	0,07	52,3			52,3
Panama	0,13	97,0			97,0
Paraguay	0,18	134,4			134,4
Pérou	0,41	306,1			306,1
République dominicaine	0,18	134,4			134,4
Sainte-Lucie	0,03	22,4			22,4
Saint-Vincent-et-Grenadines	0,02	14,9			14,9
St Kitts et Nevis	0,02	14,9			14,9
Suriname	0,07	52,3			52,3
Trinité et Tobago	0,18	134,4		(2,7)	131,7
Uruguay	0,26	194,1			194,1
Venezuela	<u>3,20</u>	<u>2 388,9</u>			<u>2 388,9</u>
Total partiel	98,76	73 727,1	8 089,9	(196,3)	81 620,7
Cuba	<u>1,24</u>	925,7			925,7
TOTAL	<u>100,00</u>	<u>74 652,8</u>	<u>8 089,9</u>	<u>(196,3)</u>	<u>\$82 546,4</u>

- a. 2% de la quote-part pour 1997 si elle est payée en totalité avant le 30 avril 1997.
b. Indiqué uniquement pour déterminer le pourcentage correspondant à chaque Etat membre.
c. Montant remboursé à l'Etat membre par les membres du personnel soumis au paiement de l'impôt sur le revenu.

SOMMAIRE GENERAL

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	35,297.7	83.28	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	7,085.2	16.71	138.2	100.00
Total Partiel	42,382.9	52.98	138.2	1.15
Bourses	8,126.0	21.60	0.0	0.00
Voyages	3,092.1	8.22	8.0	0.06
Documents	1,672.7	4.44	56.0	0.47
Equipment et fourniture	2,251.0	5.98	21.0	0.17
Bâtiments et entretien	6,667.3	17.72	0.0	0.00
Contrats à la tâche	5,981.0	15.90	354.0	2.98
Autres coûts	9,817.1	26.10	11,428.2	96.30
Total Partiel	37,607.2	47.01	11,867.2	98.84
total	79,990.1	100.00	12,005.4	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	5	606.3
D02	10	1,193.9
D01	29	3,294.2
P05	73	8,213.7
P04	61	5,921.5
P03	50	4,162.4
P02	43	2,891.2
P01	8	409.9
G07	12	688.8
G06	55	2,683.3
G05	63	2,867.2
G04	41	1,769.7
G03	14	595.6
G02	0	0.0
TOTAL	464	35,297.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	13,110.9	14.25
APPUI AUX ORGANES	23,685.4	25.74
APPUI GENERAL	43,193.8	46.95

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

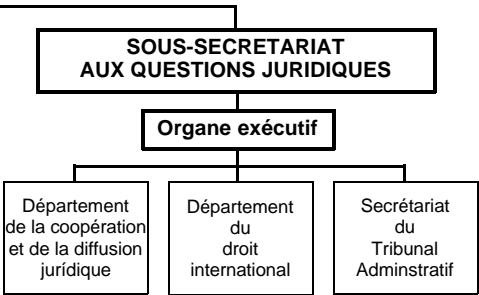
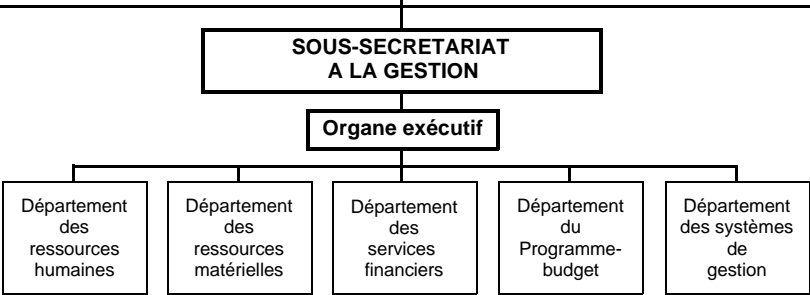
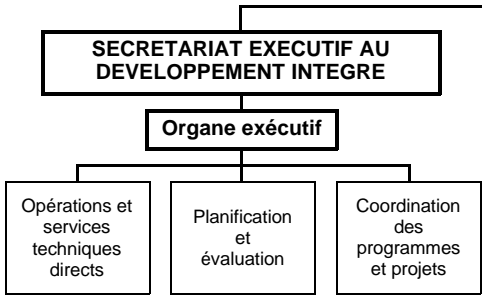
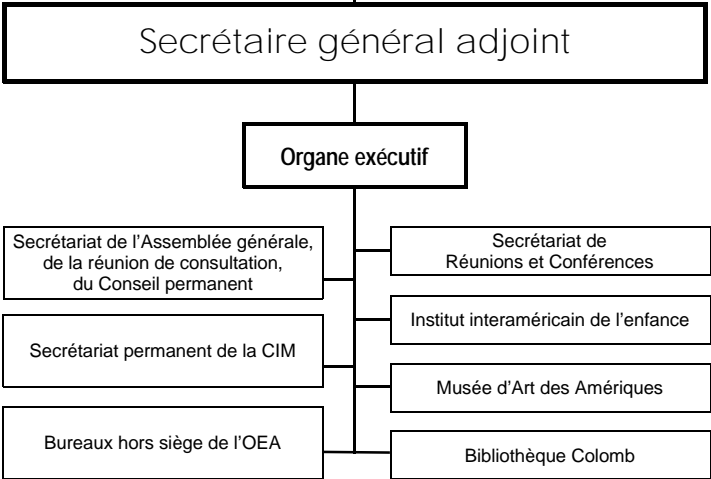
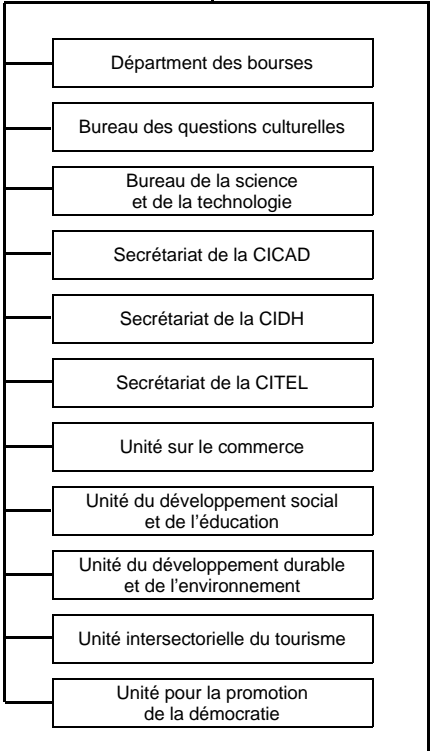
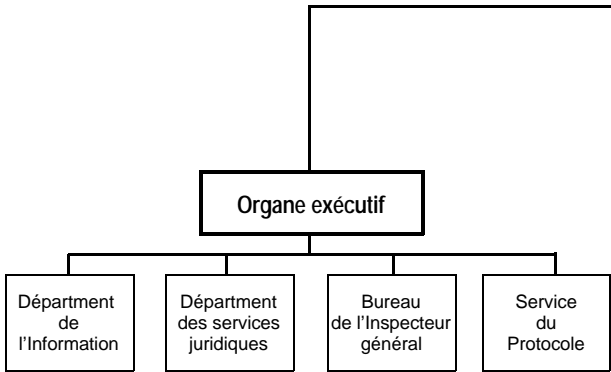
	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	86.95
AUTRES FONDS	12,005.4	13.05
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	100.00

Liste des chapitres qui constituent ce budget

1	ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES	14,380.1
2	ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES	5,924.7
3	CABINET DU SECRETARIAT GENERAL	9,062.4
4	UNITS ET BUREAUS SPECIALISES	19,261.7
5	CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)	13,974.8
6	BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA	6,658.6
7	SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	1,848.3
8	SECRETARIAT A LA GESTION	9,456.6
9	SERVICES COMMUNS	11,428.3
	TOTAL	91,995.5



SECRETARIAT GÉNÉRAL



SOMMAIRE GENERAL

BUDGET 1998
Tous fonds
(EU\$ 1 000)

	Ordinaire		Volontaire			Spécific		Total		
	\$	%	#	\$	%	#	\$	%	\$	%
<u>Budget d'exploitation</u>										
<u>Personnel</u>										
1. Postes approuvés	35,297.7	83.3							35,297.7	83.0
2. Contrats temporaires et heures supplémentaires	7,085.2	16.7				23 27	78.6 59.6	56.9 43.1	7,163.8 59.6	16.8 0.1
Total partiel objet 1-2	42,382.9	100.0					138.2	100.0	42,521.1	100.0
<u>Non-Personnel</u>										
3. Bourses	8,126.0	21.6							8,126.0	16.4
4. Voyages	3,092.1	8.2				16	8.0	1.2	3,100.1	6.3
5. Documents	1,672.7	4.4				16	56.0	8.6	1,728.7	3.5
6. Matériel et fournitures	2,251.0	6.0				16	21.0	3.2	2,272.0	4.6
7. Bâtiments et entretien	6,667.3	17.7							6,667.3	13.5
8. Contrats à la tâche	5,981.0	15.9				16	354.0	54.3	6,335.0	12.8
9. Autres coûts	9,817.1	26.1	09	11,215.2	100.0	16	213.0	32.7	21,245.3	42.9
Total partiel objets 3-9	37,607.2	100.0		11,215.2	100.0		652.0	100.0	49,474.4	100.0
Total objets 1-9	79,990.1			11,215.2			790.2		91,995.5	

TOUS FONDS

PROGRAMME-BUDGET 1998
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuves	6,945.6	1,738.0	5,607.2	5,311.5	1,766.7	5,006.8	1,232.7	7,689.2	0.0	35,297.7
2. Contrats temporaires et heures supplémentaires	1,748.9	440.3	984.4	2,019.6	380.5	288.9	350.9	1,009.9	0.0	7,223.4
Total partiel objets 1-2	8,694.5	2,178.3	6,591.6	7,331.1	2,147.2	5,295.7	1,583.6	8,699.1	0.0	42,521.1
3. Bourses	134.0	0.0	0.0	7,992.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8,126.0
4. Voyages	939.6	204.7	281.0	664.2	113.5	1.0	61.9	23.4	810.8	3,100.1
5. Documents	785.9	146.1	456.2	224.9	46.7	8.7	11.2	48.8	0.2	1,728.7
6. Matériel et fournitures	284.9	61.4	226.2	209.3	50.0	179.5	29.6	153.7	1,077.4	2,272.0
7. Bâtiments et entretien	113.9	54.8	0.0	1.2	0.0	839.5	36.6	0.0	5,621.3	6,667.3
8. Contrats à la tache	2,153.4	406.9	835.8	1,905.0	373.6	10.0	42.2	428.5	179.6	6,335.0
9. Autres coûts	1,273.9	2,872.5	671.6	934.0	11,243.8	324.2	83.2	103.1	3,739.0	21,245.3
Total partiel objets 3-9	5,685.6	3,746.4	2,470.8	11,930.6	11,827.6	1,362.9	264.7	757.5	11,428.3	49,474.4
Total objets 1-9	14,380.1	5,924.7	9,062.4	19,261.7	13,974.8	6,658.6	1,848.3	9,456.6	11,428.3	91,995.5

- a. Chapitre 1 - Assemblée général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secretariat Executif pour le développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux question juridique
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE

PROGRAMME-BUDGET 1998
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CAPITULOS a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuves	6,945.6	1,738.0	5,607.2	5,311.5	1,766.7	5,006.8	1,232.7	7,689.2	0.0	35,297.7
2. Contrats temporaires et heures supplémentaires	1,748.9	440.3	984.4	2,019.6	242.3	288.9	350.9	1,009.9	0.0	7,085.2
Total partiel objets 1-2	8,694.5	2,178.3	6,591.6	7,331.1	2,009.0	5,295.7	1,583.6	8,699.1	0.0	42,382.9
3. Bourses	134.0	0.0	0.0	7,992.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8,126.0
4. Voyages	939.6	204.7	273.0	664.2	113.5	1.0	61.9	23.4	810.8	3,092.1
5. Documents	785.9	146.1	400.2	224.9	46.7	8.7	11.2	48.8	0.2	1,672.7
6. Matériel et fournitures	284.9	61.4	205.2	209.3	50.0	179.5	29.6	153.7	1,077.4	2,251.0
7. Bâtiments et entretien	113.9	54.8	0.0	1.2	0.0	839.5	36.6	0.0	5,621.3	6,667.3
8. Contrats à la tache	2,153.4	406.9	481.8	1,905.0	373.6	10.0	42.2	428.5	179.6	5,981.0
9. Autres coûts	1,273.9	2,872.5	458.6	934.0	28.6	324.2	83.2	103.1	3,739.0	9,817.1
Total partiel objets 3-9	5,685.6	3,746.4	1,818.8	11,930.6	612.4	1,362.9	264.7	757.5	11,428.3	37,607.2
Total objets 1-9	14,380.1	5,924.7	8,410.4	19,261.7	2,621.4	6,658.6	1,848.3	9,456.6	11,428.3	79,990.1

- a. Chapitre 1 - Assemblée général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secretariat Executif pour le développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux question juridique
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DES POSTES APPROUVES - OBJET 1 - 1998

Per Chapitre et Grade

GRADE	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
SG			1							1
SGA			1							1
SE					1		1	1		3
D2	3		2	4			1			10
D1	3	3	10	5	1		1	6		29
P5	6	3	8	11	7	28	2	8		73
P4	22	1	5	15	3	1	1	13		61
P3	9	4	11	4	1	8	3	10		50
P2	9	4	9	2	2		1	16		43
P1	2		1	1	1			3		8
Total partiel	54	15	48	42	16	37	10	57	0	279

GRADE

G7			2	2	1			7		12
G6	9	2	9	7	1	12		15		55
G5	13	2	9	10	1	10	5	13		63
G4	19	1	3	4	1	1		12		41
G3	3	1	1					9		14
G2										0
G1										0
Total partiel	44	6	24	23	4	23	5	56	0	185
Total général	98	21	72	65	20	60	15	113	0	464
%	21.1	4.5	15.5	14.0	4.3	12.9	3.2	24.4	0.0	100.0

- a. Chapitre 1 - Assemblée général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Secretariat Executif pour le développement intégré (SEDI)
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux question juridique
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DES POSTES APPROUVES - OBJET 2 - 1998

Per Chapitre et Grade

GRADE	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
SG										0
SGA										0
SE										0
D2										0
D1				1						1
P5		1	3	3						7
P4	3	1	1	13				1		19
P3	5	1	3	2	1		1	5		18
P2	9		2	4	2		2	4		23
P1	4	1					1			6
Total partiel	21	4	9	23	3	0	4	10	0	74
GRADE										
G7			1							1
G6	1	1				8	2	1		13
G5	4		3	2		2	1	1		13
G4	3	3	2	1	1	1		4		15
G3	4							1		5
G2		1								1
G1										0
Total partiel	12	5	6	3	1	11	3	7	0	48
Total général	33	9	15	26	4	11	7	17	0	122
%	27.3	7.4	12.4	21.5	3.3	9.1	5.8	14.0	0.0	100.8

- a. Chapitre 1 - Assemblée général et autres organes
- Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
- Chapitre 3 - Cabinet du Secrétariat général
- Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
- Chapitre 5 - Secretariat Executif pour le développement intégré (SEDI)
- Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
- Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux question juridique
- Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
- Chapitre 9 - Services Communs

STRUCTURE DU PROGRAMME-BUDGET

A. FORMAT

Dans la préparation et la soumission du programme-budget pour année 1998, les directives générales données par le Conseil permanent ont été suivies. Aux termes de ces directives, les informations sur les programmes et les budgets doivent être présentées sous une forme intégrée qui reflète les priorités fixées par les Conseils de l'Organisation, ainsi que les requêtes des pays. L'analyse des informations soumises doit aussi être fournie.

B. NIVEAUX

Les niveaux du programme-budget sont les suivants:

Premier niveau. Projet par pays, projets régionaux, projets d'action politique, projet d'appui technique et de direction et projets d'appui administratif

Les projets sont l'élément principal de la désagrégation et constituent l'unité essentielle de la programmation budgétaire.

Les projets par pays et les projets régionaux contiennent la description des actions particulières qu'il est envisagé de mener en vue de la fourniture d'un service direct à un Etat membre ou à un groupe d'Etats membres.

Les projets d'appui technique et de direction, ainsi que les projets d'action politique contiennent la description des actions spécifiques d'appui à la prestation de services directs et/ou à l'exécution de dispositions de la Charte et des directives des organes délibérants de l'Organisation.

Les projets d'appui administratif décrivent les fonctions d'appui logistique et opérationnel et la prestation de services à toute l'Organisation.

L'ensemble des projets est regroupé en sous-programmes.

Deuxième niveau. Sous-programme

Correspond à une spécialité dans le domaine d'action déterminé par le programme

Troisième niveau. Programme

L'ensemble de ces sous-programmes est regroupé en programmes. Il correspond à un champ d'action dans le cadre large fixé par le chapitre. Ce niveau est utilisé uniquement dans les chapitres 4 et 5 (Unités et Services spécialisées et CIDI)

Quatrième niveau. Chapitre

Les programmes/sous-programmes sont groupés en chapitres. Les chapitres correspondent à une subdivision en grands secteurs, selon la structure institutionnelle de l'Organisation:

- Chapitre 1 - Assemblée générale et autres organes
- Chapitre 2 - Autres organismes et autres entités
- Chapitre 3 - Cabinets du Secrétariat général
- Chapitre 4 - Unités et Services spécialisées
- Chapitre 5 - Conseil Interaméricain pour le développement intégré
- Chapitre 6 - Bureaux hors siège
- Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
- Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
- Chapitre 9 - Services communs

C. DESCRIPTION ET CODIFICATION DES DEPENSES PAR OBJET

Code	Objet des dépenses	Description
1.	Postes approuvés:	Postes budgétisés occupés par des membres du personnel nommés à titre permanent ou pour une durée déterminée
2.	Contrats temporaires	Contrats temporaires et heures supplémentaires
3.	Bourses	Frais occasionnés par les boursiers et les chercheurs, y compris leurs frais de voyage
4.	Voyages	Recouvre le coût des billets, des indemnités journalières et des dépenses diverses de voyage: <ul style="list-style-type: none">- des membres des commissions- aux conférences et réunions- de recrutement et de rapatriement- des missions d'assistance technique- des missions de spécialistes, de consultants, de professeurs et autres- Dans les foyers
5.	Documents	Frais d'édition, de traduction, de dessin graphique, de dactylographie ou de typographie, de reproduction de documents et d'autres publications pour leur impression par l'Organisation ou leur impression sous contrat.
6.	Matériels et fournitures	Coût des matériels, des machines et des fournitures des bureaux, fournitures de photocopieuses, des véhicules, des matériels spécialisés, de leur location et entretien, de location de l'équipement électronique et de fournitures diverses.
7.	Bâtiments et	Location et entretien de bureaux et de bâtiments appartenant à l'Organisation, au siège ou à l'extérieur.

- | | |
|------------------------|---|
| 8. Contrats à la tâche | Contrats dont l'objet est l'exécution d'un ouvrage déterminé, l'obtention d'un résultat défini ou la réalisation d'une tâche déterminée. |
| 9. Autres coûts | Cette rubrique recouvre les intrants qui ne peuvent être imputés aux objets de dépense précédents. La nature et le montant de ces dépenses de fonctionnement ne justifient pas leur identification à part, comme objet de dépenses importantes (communications, dons, honoraires, etc.). Elle comprend provisoirement le budget des services directs des fonds volontaires qui seront programmés ultérieurement par les Commissions exécutives compétentes. |

D. DESCRIPTIONS ET CODIFICATION DES CATEGORIES D'ACTIVES

- a. Appui aux organes, organismes et entités de l'Organisation
Services de secrétariat, appui technique, appui logistique, administratif et services juridiques.
- b. Services directs de coopération pour le développement prêtés aux Etats membres
Activités destinées à répondre aux besoins de services directs des Etats membres en termes d'assistance technique, de formation, de recherches, d'études et de diffusion concernant les questions spécialisées, ainsi que l'appui technique et opérationnel dont ces services ont besoin.
- c. Services d'appui général
Haute direction générale, direction des programmes et services, appui administratif central et local, programmation budgétaire et financière, trésorerie et audit interne, évaluation, administration du personnel, sécurité, installations et matériel d'infrastructure.

E. CODIFICATION DES FONDS INCLUS DANS LE PROGRAMME-BUDGET POUR 1997

<u>Code</u>	<u>Fonds</u>
01	Ordinaire Fonds Volontaires

GLOSSAIRE DES SIGLES

Les sigles suivants sont employés dans ce document:

<u>Sigle</u>	<u>Signification</u>
ADPD	Formation entre pays en développement
ALCA	Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRF	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CEAT	Cours de spécialisation dans les secteurs techniques
CEC	Commission spéciale du commerce
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICOM	Centre interaméricain de commercialisation
CIDEC	Conseil interaméricain de la culture
CIDES	Conseil interaméricain du développement social
CIDI	Conseil interaméricain pour le développement intégré
CIDIAT	Centre interaméricain pour la mise en valeur des eaux et des terres
CIECC	Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture
CIENES	Centre interaméricain de l'enseignement de la statistique
CIES	Conseil économique et social interaméricain
CIM	Commission interaméricaine des femmes
CITAF	Centre interaméricain d'administration fiscale et financière
CITEL	Commission interaméricaine des télécommunications
COLENCIAS	Institut colombien des sciences et de la technologie
COPANT	Commission panaméricaine sur les normes techniques
CRIM	Centre régional de données informatisées sur la femme
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
FONDEM	Fonds interaméricain d'assistance pour situations de crise
JID	Organisation interaméricaine de défense (OID)
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
IDRC	Centre de recherche sur le développement international
III	Institut interaméricain des affaires indigènes
IIN	Institut interaméricain de l'enfance
MERCOCYT	arché commun de science et de technologie
MERCOSUR	Marché commun du sud
ONE	Organisme national de liaison
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PADF	Fondation panaméricaine de développement (FOPAD)
PEC	Programme spécial de formation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUMA	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

PRA	Programme ordinaire de formation
REDHUCyT	Réseau universitaire continental de science et de technologie
SICE	Système d'information sur le commerce extérieur
SPECAF	Programme spécial de bourses et de stages de formation des Caraïbes
TLC	Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
UDS	Unité de développement social
UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>10A</u> Assemblée générale	<u>10M</u> CEPCIDI
<u>10B</u> Tribunal administratif	<u>10N</u> Comités spécialisés non permanents
<u>10C</u> Prix interaméricains (éducation, science et culture)	<u>10O</u> Commission interaméricaine des droits de l'homme
<u>10D</u> Commission des vérificateurs extérieurs	<u>10P</u> Comité juridique interaméricain - CJI
<u>10E</u> Conseil permanent	<u>10Q</u> Cour interaméricaine des droits de l'homme
<u>10F</u> Service du Protocole	<u>10R</u> Comisión de Jubilaciones y Pensiones
<u>10G</u> Secrétariat de l'Assemblée générale de la réunion de consultation, du Conseil permanent et des conférences	<u>10T</u> Réunion d'experts sur le terrorisme
<u>10H</u> Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)	<u>10V</u> Comité de développement social
<u>10I</u> Commission spéciale sur le commerce (CEC)	<u>10W</u> Conférences
<u>10J</u> Célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA	<u>10Y</u> Comité interaméricain du développement durable
<u>10K</u> Réunions du CIDI	<u>10Z</u> Centre d'études sur la démocratie
<u>10L</u> Réunions régionales et sous-régionales de programmation	

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
11,011.3	13,952.1	26.70	13,126.5	-5.91	14,380.1	9.55

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	6,945.6	79.88	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	1,748.9	20.11	0.0	0.0
Total Partiel	8,694.5	60.46	0.0	0.0
Bourses	134.0	2.35	0.0	0.0
Voyages	939.6	16.52	0.0	0.0
Documents	785.9	13.82	0.0	0.0
Equipment et fourniture	284.9	5.01	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	113.9	2.00	0.0	0.0
Contrats à la tâche	2,153.4	37.87	0.0	0.0
Autres coûts	1,273.9	22.40	0.0	0.0
Total Partiel	5,685.6	39.53	0.0	0.0
total	14,380.1	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	3	358.1
D01	3	336.9
P05	6	655.7
P04	22	2,120.8
P03	9	732.6
P02	9	597.6
P01	2	99.1
G07	0	0.0
G06	9	476.1
G05	13	609.4
G04	19	830.3
G03	3	129.0
G02	0	0.0
TOTAL	98	6,945.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	17.97
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	15.63

Liste des chapitres qui constituent ce budget

(Voir la liste de sous-programmes à la page suivante)

CHAPITRE 1 - ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code		US\$
10A	Assemblée générale	327.0
10B	Tribunal administratif	164.6
10C	Prix interaméricains (éducation, science et culture)	0.0
10D	Commission des vérificateurs extérieurs	164.0
10E	Conseil permanent	1,243.8
10F	Service du Protocole	456.7
10G	Secrétariat de l'Assemblée générale de la réunion de consultation, du Conseil permanent et des conférences	4,306.5
10H	Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)	1,632.4
10I	Commission spéciale sur le commerce (CEC)	25.2
10J	Célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA	217.5
10K	Réunions du CIDI	412.7
10L	Réunions régionales et sous-régionales de programmation	86.5
10M	CEPCIDI	190.8
10N	Comités spécialisés non permanents	140.6
10O	Commission interaméricaine des droits de l'homme	2,846.8
10P	Comité juridique interaméricain - CJI	470.4
10Q	Cour interaméricaine des droits de l'homme	1,120.0
10V	Comité de développement social	49.8
10W	Conférences	475.0
10Y	Comité interaméricain du développement durable	49.8
10Z	Centre d'études sur la démocratie	0.0

TOTAL CHAPITRE 1:**14,380.1**

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 1 ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES												
10A Assemblée générale												
10A-101-WS1	XXVIII PERIODO ORDIN. SESIONES											
	0.0	13.1	13.1	0.0	37.3	72.4	12.4	9.4	162.9	19.5	313.9	327.0
Total 10A	0.0	13.1	13.1	0.0	37.3	72.4	12.4	9.4	162.9	19.5	313.9	327.0
10B Tribunal administratif												
10B-102-WS1	SESIONES DEL TRIBUNAL ADMINISTRATIVO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	12.5	0.0	0.0	115.9	14.0	164.6	164.6
Total 10B	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	12.5	0.0	0.0	115.9	14.0	164.6	164.6
10C Prix interaméricains (éducation, science et culture)												
10C-103-WS1	PREMIO INTERAMERICANO DE EDUCACIÓN "ANDRES BELLO"											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10C-103-WS2	PREMIOS INTERAMERICANOS DE CIENCIA Y TECNOLOGÍA "BERNARDO A. HOUSSAY", "MANUEL NORIEGA MORALES" Y "MEDIO AMBIENTE"											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10C-103-WS3	PREMIOS INTERAMERICANOS DE CULTURA "GABRIELA MISTRAL" Y BECA DE INVESTIGACIÓN "MARCUS MOSIAH GARVEY"											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total 10C	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10D Commission des vérificateurs extérieurs												
10D-104-WS1	JUNTA DE AUDITORES EXTERNOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	17.5	4.5	0.0	0.0	139.0	3.0	164.0	164.0
Total 10D	0.0	0.0	0.0	0.0	17.5	4.5	0.0	0.0	139.0	3.0	164.0	164.0
10E Conseil permanent												
10E-108-WS1	SESIONES CONSEJO PERMANENTE Y SUS COMISIONES											
	0.0	70.0	70.0	0.0	0.0	177.5	8.0	0.0	400.0	42.2	627.7	697.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
10H-118-WS1	DEMAND REDUCTION-INTERAM.EXPERT GR											
	0.0	0.0	0.0	0.0	13.5	5.0	0.0	0.0	10.5	0.3	29.3	29.3
10H-118-WS2	DRUG ABUSE PREVENTION-RESEARCH											
	0.0	0.0	0.0	0.0	14.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14.5	14.5
Total 10H	934.3	343.8	1278.1	0.0	121.9	33.8	26.4	0.0	93.5	78.7	354.3	1632.4
10I Commission spéciale sur le commerce (CEC)												
10I-125-WS1	COMISIÓN ESPECIAL DE COMERCIO (CEC)											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	1.0	0.0	20.1	0.0	25.2	25.2
Total 10I	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	1.0	0.0	20.1	0.0	25.2	25.2
10J Célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA												
10J-128-WS1	50 ANIVERSARIO DE LA ORGANIZACIÓN DE LOS ESTADOS AMERICANOS											
	0.0	0.8	0.8	0.0	19.8	0.9	0.2	0.0	4.8	12.2	37.9	38.7
10J-128-WS2												
	0.0	0.8	0.8	0.0	17.4	0.9	0.2	0.0	4.2	3.2	25.9	26.7
10J-128-WS3												
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	6.6	8.8	8.8
10J-128-WS4												
	0.0	0.0	0.0	0.0	4.0	6.1	15.3	0.0	23.4	22.0	70.8	70.8
10J-128-WS5												
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23.8	0.0	0.0	0.0	0.0	23.8	23.8
10J-128-WS6												
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.3	0.0	0.0	0.0	0.0	15.3	15.3
10J-128-WS7												
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	22.5	0.0	0.0	0.0	10.9	33.4	33.4
Total 10J	0.0	1.6	1.6	0.0	41.2	69.5	15.7	0.0	34.6	54.9	215.9	217.5

10K Réunions du CIDI

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
10K-130-WS1	REUNIÓN ORDINARIA DEL CIDI											
	0.0	3.6	3.6	0.0	0.0	72.0	3.2	0.0	61.8	15.2	152.2	155.8
10K-130-WS2	REUNIONES MINISTERIALES DEL CIDI											
	0.0	10.0	10.0	0.0	0.0	96.0	6.4	0.0	123.6	20.9	246.9	256.9
Total 10K	0.0	13.6	13.6	0.0	0.0	168.0	9.6	0.0	185.4	36.1	399.1	412.7
10L	Réuniones regionales et sous-régionales de programmation											
10L-131-800	REUNIONES REGIONALES Y SUBREGIONALES DE PROGRAMACIÓN											
	0.0	0.0	0.0	0.0	71.5	9.2	0.0	0.0	5.8	0.0	86.5	86.5
Total 10L	0.0	0.0	0.0	0.0	71.5	9.2	0.0	0.0	5.8	0.0	86.5	86.5
10M	CEPCIDI											
10M-133-WS1	COMISIÓN EJECUTIVA PERMANENTE DEL CONSEJO INTERAMERICANO PARA EL DESARROLLO INTEGRAL											
	0.0	2.5	2.5	0.0	19.7	23.0	2.6	0.0	87.1	5.0	137.4	139.9
10M-133-WS2	SUBCOMISIÓN DE PROGRAMA-PRESUPUESTO DE LA CEPCIDI											
	0.0	2.5	2.5	0.0	0.0	10.0	1.0	0.0	36.0	1.4	48.4	50.9
Total 10M	0.0	5.0	5.0	0.0	19.7	33.0	3.6	0.0	123.1	6.4	185.8	190.8
10N	Comités spécialisés non permanents											
10N-134-WS1	COMISIONES ESPECIALIZADAS NO PERMANENTES											
	0.0	2.7	2.7	0.0	82.6	7.5	1.8	0.0	42.0	4.0	137.9	140.6
Total 10N	0.0	2.7	2.7	0.0	82.6	7.5	1.8	0.0	42.0	4.0	137.9	140.6
10O	Commission interaméricaine des droits de l'homme											
10O-141-WS1	SECRETARÍA COMISIÓN INTERAMERICANA DE DERECHOS HUMANOS											
	1417.0	417.6	1834.6	66.0	214.6	102.0	65.5	20.0	316.3	227.8	1012.2	2846.8
Total 10O	1417.0	417.6	1834.6	66.0	214.6	102.0	65.5	20.0	316.3	227.8	1012.2	2846.8
10P	Comité juridique interaméricain - CJI											

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
10P-143-500	COMITÉ JURÍDICO INTERAMERICANO - SESIONES											
	0.0	0.0	0.0	0.0	127.3	11.5	0.0	0.0	45.4	62.7	246.9	246.9
10P-144-501	CURSO DE DERECHO INTERNACIONAL (CJI)											
	0.0	0.0	0.0	68.0	16.2	15.0	8.0	12.0	15.0	9.1	143.3	143.3
10P-146-502	REFUERZO DE LA CUMBRE											
	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	2.5	10.0	6.0	29.0	5.7	80.2	80.2
Total 10P	0.0	0.0	0.0	68.0	170.5	29.0	18.0	18.0	89.4	77.5	470.4	470.4
10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme												
10Q-148-500	SECRETARIA CORTE I-A DERECHOS HUMANOS											
	324.0	326.4	650.4	0.0	140.6	20.0	49.3	66.5	18.0	175.2	469.6	1120.0
Total 10Q	324.0	326.4	650.4	0.0	140.6	20.0	49.3	66.5	18.0	175.2	469.6	1120.0
10V Comité de développement social												
10V-135-WS1	COMISIÓN DE DESARROLLO SOCIAL											
	0.0	2.5	2.5	0.0	0.0	16.0	1.2	0.0	28.8	1.3	47.3	49.8
Total 10V	0.0	2.5	2.5	0.0	0.0	16.0	1.2	0.0	28.8	1.3	47.3	49.8
10W Conférences												
10W-190-WS1	CONFERENCIAS NO PROGRAMADAS DE LA OEA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	475.0	475.0	475.0
Total 10W	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	475.0	475.0	475.0
10Y Comité interaméricain du développement durable												
10Y-136-WS1	COMISIÓN INTERAMERICANA PARA EL DESARROLLO SOSTENIBLE											
	0.0	1.8	1.8	0.0	0.0	16.9	3.4	0.0	22.9	4.8	48.0	49.8
Total 10Y	0.0	1.8	1.8	0.0	0.0	16.9	3.4	0.0	22.9	4.8	48.0	49.8
10Z Centre d'études sur la démocratie												

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
10Z-150-WS1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total 10Z	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CHAPITRE 1	6945.6	1748.9	8694.5	134.0	939.6	785.9	284.9	113.9	2153.4	1273.9	5685.6	14380.1

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Assemblée générale

Code budgétaire 10A

Origine et Description:

Article 51, alinéa a) de la Charte de l'Organisation des États américains. Dans le cadre de ce sous-programme sont présentés le programme et le budget des sessions annuelles de l'Assemblée générale (article 53 de la Charte). La Charte de l'OEA stipule que l'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation, et que ses fonctions principales sont notamment les suivantes :

- a) Déterminer la ligne de l'action de l'Organisation et sa politique générale, définir la structure et les fonctions de ses organes et examiner toute question relative à la coexistence pacifique des États américains.
- b) Énoncer les dispositions assurant la coordination des activités des organes, organismes et entités de l'Organisation et leur interaction avec les autres institutions du système interaméricain.
- c) Renforcer et harmoniser la coopération avec les Nations Unies et ses organismes spécialisés.
- d) Favoriser la collaboration (particulièrement dans les secteurs économique, social et culturel) avec les autres organisations internationales qui ont des projets analogues à ceux de l'Organisation des États américains.
- e) Approuver le programme et le budget de l'Organisation et fixer la quote-part des États membres.
- f) Examiner les rapports de la Réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères et les observations et recommandations du Conseil permanent, concernant les rapports que doivent soumettre les autres organes et entités, conformément aux prescriptions de l'alinéa f) de l'article 90 de la Charte, ainsi que les rapports de tout autre organe que l'Assemblée générale demande.
- g) Adopter les règlements généraux qui doivent régir le fonctionnement du Secrétariat général.

Au cours des deux années 1998-1999, l'Assemblée générale tiendra ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions ordinaires et les sessions extraordinaires qui pourront être nécessaires.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
342.3	328.7	-3.97	332.1	1.03	327.0	-1.53	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10A. Assemblée générale

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	13.1	100.00	0.0	0.00
Subtotal	13.1	4.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	37.3	11.88	0.0	0.00
Documents	72.4	23.06	0.0	0.00
Equipment et fourniture	12.4	3.95	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	9.4	2.99	0.0	0.00
Contrats à la tâche	162.9	51.89	0.0	0.00
Autres coûts	19.5	6.21	0.0	0.00
Subtotal	313.9	95.99	0.0	0.00
total	327.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	327.0	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.27
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.35

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 XXVIII PERIODO ORDIN. SESIONES	327.0
Total	
	327.0

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Tribunal administratif

Code budgétaire 10B

Origine et Description:

AG/RES. 35 (I-0/71), Statut du Tribunal administratif (Article V, paragraphe 1) adopté aux termes de la résolution CP/RES.142 (158/75) et Instruction No. 85-1, Chapitre III, Section E.

Le Tribunal administratif a pour fonction: 1. d'examiner et de résoudre les cas où des fonctionnaires du Secrétariat général de l'OEA invoquent l'inobservation des conditions stipulées lors de leur nomination ou dans leur contrat d'engagement, ou la violation des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et d'autres dispositions applicables à l'espèce, y compris celles qui concernent le Plan de retraites et pensions. La compétence du Tribunal peut être étendue à tout organisme spécialisé interaméricain de l'OEA ainsi qu'à toute autre entité intergouvernementale américaine intéressée conformément aux termes stipulés dans l'accord conclu avec le Secrétaire général de l'OEA; 2. d'examiner les procédures; et 3. de déclarer le droit applicable aux litiges et émettre les décisions dont l'application s'avère indispensable à la prise d'effet de ce droit.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
49.1	48.1	-2.03	122.3	154.26	164.6	34.58	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10B. Tribunal administratif

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	22.2	13.48	0.0	0.00
Documents	12.5	7.59	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	115.9	70.41	0.0	0.00
Autres coûts	14.0	8.50	0.0	0.00
Subtotal	164.6	100.00	0.0	0.00
total	164.6	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	100.2	60.87
APPUI GENERAL	64.4	39.12

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.14
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.20
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.17

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

102-WS1 SESIONES DEL TRIBUNAL ADMINISTRATIVO	164.6
Total	
	164.6

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Prix interaméricains (éducation, science et culture)

Code budgétaire 10C

Origine et Description:

Ces prix ont été créés par l'ancien Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture (CIECC) et sa Commission exécutive permanente (CEPCIECC) entre 1972 et 1982, pour encourager et reconnaître la capacité créatrice des chercheurs, éducateurs et citoyens de la région et parallèlement, pour honorer la mémoire des grands chercheurs scientifiques, des éducateurs et des humanistes, qui sont des exemples de dévouement pour les nouvelles générations de leaders dans leur domaine respectif de connaissances

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
22.8	71.3	212.71	100.0	40.25	0.0	-100.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10C. Prix interaméricains (éducation, science et culture)

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

- 103-WS1 PREMIO INTERAMERICANO DE EDUCACIÓN "ANDRES BELLO"
- 103-WS2 PREMIOS INTERAMERICANOS DE CIENCIA Y TECNOLOGÍA "BERNARDO A. HOUSSAY", "MANUEL NORIEGA MORALES" Y "MEDIO AMBIENTE"
- 103-WS3 PREMIOS INTERAMERICANOS DE CULTURA "GABRIELA MISTRAL" Y BECA DE INVESTIGACIÓN "MARCUS MOSIAH GARVEY"

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Commission des vérificateurs extérieurs

Code budgétaire 10D

Origine et Description:

Article 100 des règles sur le fonctionnement du Secrétariat général : Il a la responsabilité de faire faire une vérification indépendante de tous les fonds de l'OEA gérés par le Secrétariat général, ainsi que de tout autre fonds créé postérieurement par l'Assemblée générale ou le Conseil permanent. En plus de certifier les états financiers, les vérificateurs externes peuvent faire les observations qu'ils jugent nécessaires sur les règlements financiers et budgétaires internes, le système de comptabilité, l'efficacité de la vérification externe, les activités et les programmes administratifs et, de manière générale, les conséquences financières de la gestion administrative du Secrétariat général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
141.6	136.6	-3.53	166.1	21.59	164.0	-1.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10D. Commission des vérificateurs extérieurs

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	17.5	10.67	0.0	0.00
Documents	4.5	2.74	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	139.0	84.75	0.0	0.00
Autres coûts	3.0	1.82	0.0	0.00
Subtotal	164.0	100.00	0.0	0.00
total	164.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	164.0	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.14
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.20
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.17

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

104-WS1 JUNTA DE AUDITORES EXTERNOS	164.0
Total	
	164.0

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Conseil permanent

Code budgétaire 10E

Origine et Description:

Le Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent ("le Secrétariat") est géré par le Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint. Le Secrétariat planifie, oriente, coordonne, conseille, et fournit assistance à toutes les différentes étapes de l'établissement du programme, de la conduite des travaux, et de l'établissement des procès-verbaux de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et des réunions du Conseil permanent. Le Secrétariat fournit également des services consultatifs à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation et au Conseil permanent et à leurs organes subsidiaires, sur les questions parlementaires et les questions de procédure. Il coordonne en outre les services consultatifs que réclament ou sollicitent ces organes d'autres départements ou services du Secrétariat général. Le Secrétariat conseille le Secrétaire général adjoint au sujet des méthodes et procédures devant présider à la mise en oeuvre des directives émanées de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent concernant la fourniture des services de secrétariat à ces organes, et apporte ses conseils sur les arrangements et services administratifs requis. Enfin, le Secrétariat coordonne avec l'Unité des conférences et réunions les services de secrétariat destinés à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation, au Conseil permanent, et fait parvenir aux autres départements et services du Secrétariat général les résolutions, recommandations, requêtes et autres décisions émanées des organes politiques en vue de faciliter leur mise en oeuvre.

Ce sous-programme inclut les conséquences de la restructuration qui a été présentée au Conseil permanent. L'Instruction qui entérinera cette restructuration était en cours au moment de l'impression de ce document

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
543.8	526.9	-3.10	699.9	32.83	1,243.8	77.71	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10E. Conseil permanent

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	372.7	60.49	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	243.4	39.50	0.0	0.00
Subtotal	616.1	49.53	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	177.5	28.27	0.0	0.00
Equipment et fourniture	8.0	1.27	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	400.0	63.72	0.0	0.00
Autres coûts	42.2	6.72	0.0	0.00
Subtotal	627.7	50.46	0.0	0.00
total	1,243.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	2	162.8
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	1	43.0
G02	0	0.0
TOTAL	6	372.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	697.7	56.09
APPUI GENERAL	546.1	43.90

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	8.64
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.55
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.35

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

108-WS1	SESIONES CONSEJO PERMANENTE Y SUS COMISIONES	697.7
109-WS1	SECRETARÍA DEL CONSEJO PERMANENTE	546.1
Total		1,243.8

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Service du Protocole

Code budgétaire 10F

Origine et Description:

Circulaire administrative du 31 octobre 1956 et Décret n 75-1. Les fonctions de ce bureau sont les suivantes : a) planifier et coordonner les manifestations officielles auxquelles participent les corps politiques, le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, les membres des Secrétariats exécutifs et des Sous-secrétariats; b) assurer la liaison entre les missions permanentes auprès de l'OEA et le Département d'État en ce qui concerne les privilèges et immunités des membres de ces missions et, c) planifier et coordonner les activités protocolaires et sociales qui ont lieu dans le bâtiment principal.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
376.0	476.2	26.64	425.7	-10.60	456.7	7.28

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10F. Service du Protocole

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	441.9	100.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	441.9	96.75	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	5.0	33.78	0.0	0.00
Equipment et fourniture	3.9	26.35	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	5.9	39.86	0.0	0.00
Subtotal	14.8	3.24	0.0	0.00
total	456.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	1	66.4
P01	1	51.8
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	2	87.4
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	7	441.9

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	456.7	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	3.17
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.57
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.49

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

110-WS1 PROTOCOLO	456.7
Total	456.7

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Secrétariat de l'Assemblée générale de la réunion de consultation, du
Conseil permanent et des conférences

Code budgétaire 10G

Origine et Description:

Le Secrétariat des conférences et réunions est dirigé et administré par le Directeur du Secrétariat des conférences et réunions, qui est directement responsable devant le Secrétaire général adjoint. Chacune des trois divisions du Secrétariat (Unité des services des conférences, Service des langues et Unité de la documentation et de l'information) est dirigée et gérée par un coordinateur du service qui est responsable devant le Directeur.

Bureau du Directeur :

Il prépare le projet de budget du Secrétariat, planifie, dirige et coordonne les activités du Secrétariat; il en exécute le programme-budget et les plans d'opérations. Il coordonne la préparation du calendrier annuel des conférences et réunions.

Unité des services des conférences :

L'Unité des services des conférences joue le rôle de conseiller, de négociateur et de collaborateur auprès des autorités du pays hôte d'une conférence pour toutes les questions relatives aux services, au personnel spécialisé de la conférence, aux équipements, aux fournitures et aux installations que le pays et le Secrétariat général devront fournir. L'Unité apporte un appui logistique et administratif à la préparation et à l'organisation des conférences et des réunions; elle prépare le projet de calendrier annuel des conférences et réunions et elle coordonne, examine et évalue son exécution conformément aux instructions du Directeur du Secrétariat des conférences et réunions. En consultation avec le Directeur du Secrétariat et le Département du programme-budget, l'Unité coordonne la préparation et l'exécution des budgets concernant les conférences et les réunions du Secrétariat général et des autres organes.

Service des langues :

Le Service des langues offre des services d'interprétation et de traduction dans les langues officielles de l'OEA à tous les organes de l'Organisation, au siège comme sur le terrain. Le Service des langues traduit les publications, les documents et la correspondance de l'Organisation et passe en revue le travail des traducteurs indépendants engagés comme tels. Il donne aux Commissions de style de l'Organisation des avis autorisés en matière linguistique.

Unité de la documentation et de l'information :

L'Unité de la documentation et de l'information offre tous les services qui se rapportent au traitement de l'information et à la publication des documents officiels sur les réunions et les conférences assurées par le Secrétariat général. Elle veille à ce que les documents soient convenablement enregistrés, classés, reproduits et distribués aux délégations et au personnel compétent du Secrétariat général. Cette distribution est effectuée sous toutes les formes de présentations et de supports: système électronique, bandes magnétiques, disques optiques et versions imprimées. L'Unité de la documentation et de l'information reçoit et examine les demandes de renseignements et de documentation présentées par les divers services relevant du Secrétariat général et par les autres organes de l'Organisation et elle y répond.

Ce sous-programme inclut les conséquences de la restructuration qui a été présentée au Conseil permanent. L'Instruction qui entérinera cette restructuration était en cours au moment de l'impression de ce document

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Secrétariat de l'Assemblée générale de la réunion de consultation, du
Conseil permanent et des conférences

Code budgétaire 10G

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
4,414.1	4,971.1	12.61	4,452.8	-10.42	4,306.5	-3.28

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-Programme 10G. Secrétariat de l'Assemblée générale de la réunion de consultation, du Conseil

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	3,455.7	90.15	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	377.4	9.84	0.0	0.00
Subtotal	3,833.1	89.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	5.0	1.05	0.0	0.00
Equipment et fourniture	65.1	13.75	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	355.7	75.13	0.0	0.00
Autres coûts	47.6	10.05	0.0	0.00
Subtotal	473.4	10.99	0.0	0.00
total	4,306.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	15	1,446.0
P03	4	325.6
P02	4	265.6
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	4	211.6
G05	7	333.2
G04	13	568.1
G03	2	86.0
G02	0	0.0
TOTAL	51	3,455.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	4,306.5	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	29.94
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	5.38
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	4.68

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

111-WS1	SERVICIO DE CONFERENCIAS Y REUNIONES, DIRECCIÓN	297.8
112-WS1	DIVISIÓN DE SERVICIOS DE CONFERENCIA	1,062.3
113-WS1	DIVISIÓN DE SERVICIOS DE IDIOMAS	2,026.7
114-WS1	DIVISIÓN DE SERVICIOS DE DOCUMENTOS E INFORMACIÓN	919.7
Total		4,306.5

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues
(CICAD)

Code budgétaire 10H

Origine et Description:

La CICAD a été créée par l'Assemblée générale en vertu de la résolution AG/RES. 813 (XVI-0/86) en 1986. La même résolution établissait ses statuts. La résolution AG/RES. 814 (XVI-0/86) approuvait le Programme de Rio conçu à la Conférence spécialisée interaméricaine. La CICAD est une entité de l'Organisation des États américains qui jouit d'une autonomie technique et exerce ses fonctions dans le cadre du Programme d'action de Rio de Janeiro et conformément au mandat de l'Assemblée générale de l'Organisation. La Commission se compose, selon l'article 3 de ses statuts -- modifiés par la résolution AG/RES. 1201 (XXII-0/92) -- «... de tous les États membres qui, à leur demande, sont élus par l'Assemblée générale.» Sa direction est confiée à un Secrétaire exécutif, responsable du fonctionnement de ce service spécialisé au sein du Secrétariat général. L'objectif principal de son action en matière de coopération régionale est d'«appuyer et de coordonner, au moyen de programmes de portée hémisphérique, les initiatives des États membres pour combattre la production, la consommation et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes».

En 1996, la CICAD a reçu le mandat d'agir comme forum régional responsable de la mise en oeuvre de la «Stratégie antidrogue dans l'hémisphère» approuvée par les pays membres de l'OEA en décembre 1996. Cette stratégie représente un effort concerté à l'échelle de l'hémisphère pour faire face à la problématique de l'abus de drogues, par la mise en oeuvre d'un ensemble de moyens et d'actions qui renforceront les initiatives nationales en la matière.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,419.7	1,659.6	16.89	1,707.1	2.86	1,632.4	-4.37	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-Programme 10H. Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	934.3	73.10	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	343.8	26.89	0.0	0.00
Subtotal	1,278.1	78.29	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	121.9	34.40	0.0	0.00
Documents	33.8	9.53	0.0	0.00
Equipment et fourniture	26.4	7.45	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	93.5	26.39	0.0	0.00
Autres coûts	78.7	22.21	0.0	0.00
Subtotal	354.3	21.70	0.0	0.00
total	1,632.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	0	0.0
P05	2	214.6
P04	2	192.8
P03	2	162.8
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	2	105.8
G05	2	95.2
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	12	934.3

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	772.6	47.32
APPUI AUX ORGANES	83.4	5.10
APPUI GENERAL	776.4	47.56

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	11.35
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.04
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.77

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

115-WS1	SESIONES ORDINARIAS DE LA CICAD	83.4
116-WS1	OFICINA DEL SECRETARIO EJECUTIVO - CICAD	1,505.2
117-WS1	DESARROLLO LEGAL	
117-WS2	ANTI-MONEY LAUNDERING TRAINING	
118-WS1	DEMAND REDUCTION-INTERAM.EXPERT GR	29.3
118-WS2	DRUG ABUSE PREVENTION-RESEARCH	14.5
Total		1,632.4

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Commission spéciale sur le commerce (CEC)

Code budgétaire 10I

Origine et Description:

Le Comité spécial du commerce a été créé par la résolution AG/RES. 1220 (XXIII-0/93), adoptée à la vingt-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, et a pour mission de conseiller les pays sur la création de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
90.2		388.2	330.37	75.0	-80.68	25.2	-66.40

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10I. Commission spéciale sur le commerce (CEC)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	4.1	16.26	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.0	3.96	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	20.1	79.76	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	25.2	100.00	0.0	0.00
total	25.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	25.2	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.17
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.03
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.02

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

125-WS1 COMISIÓN ESPECIAL DE COMERCIO (CEC)	25.2
Total	25.2

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA

Code budgétaire 10J

Origine et Description:

Résolution AG/RES. 1366 (XXVI-O/96) adoptée à Panama le 5 juin 1996. Les paragraphes du dispositif se lisent comme suit:

"De remercier le Gouvernement de la Colombie et d'accepter son offre d'accueil de la cérémonie de célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA.

De charger le Conseil permanent d'élaborer, par l'intermédiaire du Groupe de travail chargé des préparatifs de la célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA, un plan d'activités pour cette célébration, comportant, entre autres: des cérémonies, des séminaires, des manifestations culturelles, des publications et l'organisation de concours commémoratifs.

D'habiliter le Conseil permanent à adopter et mettre en oeuvre un plan détaillé d'activités pendant le second semestre de 1996.

D'inviter les Etats membres de l'Organisation qui le désirent à créer et mettre sur pied des Commissions nationales chargées de promouvoir des activités locales, en favorisant la participation la plus large possible à la célébration du Cinquantième anniversaire et, le cas échéant, de faciliter la coordination entre l'OEA et ses Etats membres pour la préparation de ces activités.

D'inviter les différentes institutions qui constituent le Système interaméricain à prendre part activement au processus de préparation et de célébration du Cinquantième anniversaire, de concert avec le Groupe de travail du Conseil permanent.

De charger le Conseil permanent d'étudier, par l'entremise de la Commission des questions administratives et budgétaires, en raison de la nécessité de démarrer les activités préliminaires dès cette année et jusqu'à la célébration, en 1998, et des crédits limités dont dispose le Fonds ordinaire, les moyens de financer l'exécution de tout plan d'activités que le Groupe de travail chargé des préparatifs de la célébration du Cinquantième anniversaire de l'Organisation des Etats Américains pourra présenter.

De demander au Conseil permanent de lui soumettre, à sa vingt-septième Session ordinaire, un rapport sur l'exécution de la présente résolution."

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
0.0	0.0		0.0		217.5		

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10J. Célébration du Cinquantième anniversaire de l'OEA

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	1.6	100.00	0.0	0.00
Subtotal	1.6	0.73	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	41.2	19.08	0.0	0.00
Documents	69.5	32.19	0.0	0.00
Equipment et fourniture	15.7	7.27	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	34.6	16.02	0.0	0.00
Autres coûts	54.9	25.42	0.0	0.00
Subtotal	215.9	99.26	0.0	0.00
total	217.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	217.5	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.51
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.27
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.23

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

128-WS1	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Seminario de Personalidades	38.7
128-WS2	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Seminario de Pensadores	26.7
128-WS3	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Actividades de la Biblioteca Colón	8.8
128-WS4	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Actividades del Departamento de Información Pública	70.8
128-WS5	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Publicaciones	23.8
128-WS6	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Actividades de la Revista Américas	15.3
128-WS7	50 ANIVERSARIO DE LA OEA - Actividades del Museo de Arte de las Américas	33.4
Total		217.5

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Réunions du CIDI

Code budgétaire 10K

Origine et Description:

Conformément à ses statuts, approuvés par la résolution AG/RES. 1443 (XXVI-0/96) de l'Assemblée générale tenue à Panama, en juin 1996, «le CIDI est un organe de l'Organisation des États américains (OEA) qui relève directement de l'Assemblée générale, et a le pouvoir de prendre des décisions sur les initiatives de coopération mutuelle axées sur le développement intégral. Le CIDI est également le forum où peut s'engager entre les États américains, un dialogue sur les questions d'intérêt hémisphérique se rapportant à ces initiatives» (article 1).

«Le CIDI est composé de tous les pays membres, lesquels désignent le représentant de niveau ministériel ou son équivalent, qui siège aux réunions ordinaires, extraordinaires, spécialisées ou sectorielles...» (article 4).

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)

(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
104.9	0.0	-100.00	373.7		412.7	10.43

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10K. Réunions du CIDI

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	13.6	100.00	0.0	0.00
Subtotal	13.6	3.29	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	168.0	42.09	0.0	0.00
Equipment et fourniture	9.6	2.40	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	185.4	46.45	0.0	0.00
Autres coûts	36.1	9.04	0.0	0.00
Subtotal	399.1	96.70	0.0	0.00
total	412.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	256.9	62.24
APPUI AUX ORGANES	155.8	37.75
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.86
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.51
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.44

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

130-WS1	REUNIÓN ORDINARIA DEL CIDI	155.8
130-WS2	REUNIONES MINISTERIALES DEL CIDI	256.9
Total		412.7

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Réunions régionales et sous-régionales de programmation

Code budgétaire 10L

Origine et Description:

Les réunions régionales et sous-régionales de programmation regroupent annuellement des représentants techniques des organes nationaux responsables de la programmation nationale. Ils ont pour objectif, dans le cadre des responsabilités qui leur sont confiées à l'article 17 des statuts du CIDI, de coordonner l'appui du Secrétariat général aux pays membres au niveau de la formulation des projets régionaux et de l'identification des domaines susceptibles de profiter de la coopération technique horizontale qu'offrent les pays dont le développement est relativement plus avancé.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
0.0	52.0		129.9	149.80	86.5	-33.41

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10L. Réuniones regionales et sous-régionales de programmation

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	71.5	82.65	0.0	0.00
Documents	9.2	10.63	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	5.8	6.70	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	86.5	100.00	0.0	0.00
total	86.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	86.5	100.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.60
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.10
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.09

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

131-800	REUNIONES REGIONALES Y SUBREGIONALES DE PROGRAMACIÓN	86.5
Total		86.5

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: CEPCIDI

Code budgétaire 10M

Origine et Description:

Conformément à la résolution AG/RES. 1443 (XXVI-0/96), qui approuvait les statuts du CIDI (articles 6 et 7), le CEPCIDI est l'organe exécutif permanent du CIDI, chargé de formuler des recommandations relativement à la planification, la programmation, la budgétisation, le contrôle de la gestion, le suivi et l'évaluation des projets et activités de coopération effectués sous la tutelle du CIDI.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
163.8	96.0	-41.39	167.6	74.58	190.8	13.84	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10M. CEPCIDI

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	5.0	100.00	0.0	0.00
Subtotal	5.0	2.62	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	19.7	10.60	0.0	0.00
Documents	33.0	17.76	0.0	0.00
Equipment et fourniture	3.6	1.93	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	123.1	66.25	0.0	0.00
Autres coûts	6.4	3.44	0.0	0.00
Subtotal	185.8	97.37	0.0	0.00
total	190.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	70.9	37.15
APPUI AUX ORGANES	119.9	62.84
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.32
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.23
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.20

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

133-WS1	COMISIÓN EJECUTIVA PERMANENTE DEL CONSEJO INTERAMERICANO PARA EL DESARROLLO INTEGRAL	139.9
133-WS2	SUBCOMISIÓN DE PROGRAMA-PRESUPUESTO DE LA CEPCIDI	50.9
Total		190.8

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Comités spécialisés non permanents

Code budgétaire 10N

Origine et Description:

Les statuts du CIDI, ratifiés par l'Assemblée générale dans sa résolution AG/RES. 1443 (XXVI-0/96), établissent que les Comités spécialisés non permanents (CENPES) sont des organes subsidiaires du CIDI (article 5). «Les CENPES sont des organes qui apportent un soutien technique au CIDI pour le traitement de questions spécialisées et le développement de projets spécifiques dans les secteurs prioritaires de coopération approuvés par l'Assemblée générale. Ces comités seront établis par le CIDI pour une durée qui sera décidée au moment de leur création et leur nombre ne dépassera pas celui desdits secteurs prioritaires» (article 11).

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
63.1	55.4	-12.20	79.4	43.32	140.6	77.07

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10N. Comités spécialisés non permanents

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	2.7	100.00	0.0	0.00
Subtotal	2.7	1.92	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	82.6	59.89	0.0	0.00
Documents	7.5	5.43	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.8	1.30	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	42.0	30.45	0.0	0.00
Autres coûts	4.0	2.90	0.0	0.00
Subtotal	137.9	98.07	0.0	0.00
total	140.6	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	140.6	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.97
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.17
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.15

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

134-WS1 COMISIONES ESPECIALIZADAS NO PERMANENTES	140.6
Total	140.6

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Commission interaméricaine des droits de l'homme

Code budgétaire 100

Origine et Description:

La Commission interaméricaine des droits de l'homme est un organe de l'Organisation des États américains créée par la résolution VIII de la Cinquième réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères, tenue à Santiago du Chili en 1959.

Conformément aux articles 52 e) et 111 de la Charte de l'OEA et aux statuts de la Commission (AG/RES. 447 (IX-0/79), elle a pour mandat de veiller au respect des droits de l'homme sur le continent.

Sa principale fonction est de promouvoir le respect et la défense des droits de l'homme et de servir d'organe consultatif en la matière. Dans le domaine de la protection des droits de l'homme, la CIDH examine les communications provenant de la population en général, alléguant des violations des droits de l'homme établis dans la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme et la Convention américaine sur les droits de l'homme. Lors de ses séances ordinaires, elle analyse ces dossiers et, conformément à ses règlements, transmet des recommandations aux gouvernements concernés. La CIDH a le droit de se rendre «sur place», à condition d'avoir le consentement de l'État membre concerné, et de publier des rapports sur la situation des droits de l'homme dans les États membres. Elle convoque des réunions extraordinaires dans le but d'étudier la situation des droits de l'homme dans un ou plusieurs pays. La CIDH doit donner suite aux demandes d'enquête qui lui sont transmises, conformément aux dispositions des articles 44 à 51 de la Convention américaine, en renvoyant les affaires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,734.8	2,830.6	63.16	2,854.6	0.84	2,846.8	-0.27

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 100. Commission interaméricaine des droits de l'homme

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,417.0	77.23	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	417.6	22.76	0.0	0.00
Subtotal	1,834.6	64.44	0.0	0.00
Bourses	66.0	6.52	0.0	0.00
Voyages	214.6	21.20	0.0	0.00
Documents	102.0	10.07	0.0	0.00
Equipment et fourniture	65.5	6.47	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	20.0	1.97	0.0	0.00
Contrats à la tâche	316.3	31.24	0.0	0.00
Autres coûts	227.8	22.50	0.0	0.00
Subtotal	1,012.2	35.55	0.0	0.00
total	2,846.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	2	224.6
P05	1	107.3
P04	5	482.0
P03	0	0.0
P02	3	199.2
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	2	105.8
G05	1	47.6
G04	3	131.1
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	18	1,417.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	2,846.8	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	19.79
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	3.55
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	3.09

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

141-WS1 SECRETARÍA COMISIÓN INTERAMERICANA DE DERECHOS HUMANOS	2,846.8
Total	
	2,846.8

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Comité juridique interaméricain - CJI

Code budgétaire 10P

Origine et Description:

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes de l'Organisation des États américains (Charte de l'OEA, chapitre XIV). Il représente l'ensemble des États membres de l'Organisation et jouit de la plus grande autonomie technique. Il a été créé en 1942 lors de la Troisième réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères. Il a pour mission d'offrir des services d'assistance juridique à l'Organisation en matière de développement et de codification du droit international, et doit, entre autres : être l'organe consultatif de l'Organisation sur les questions d'ordre juridique; promouvoir le développement progressif et la codification du droit international; étudier les problèmes juridiques soulevés par l'intégration des pays du continent et la possibilité d'uniformiser leurs législations quand cela paraît utile. Conformément à l'article 99 de la Charte, les études et travaux du Comité peuvent lui être confiés par l'Assemblée générale, la Réunion de consultation ou les Conseils de l'Organisation ou encore être entrepris de sa propre initiative.

Le CJI est également chargé d'offrir un cours de droit international organisé conjointement avec le Sous-secrétariat des affaires juridiques, à l'intention des avocats des États membres de l'OEA, et comprenant une série de conférences sur le droit international public et privé, des tables rondes animées par des professeurs spécialisés dans ces disciplines et des groupes de travail, auxquels participent les étudiants. Le cours, d'une durée de 30 jours, est donné pendant les mois de juillet et août, parallèlement aux sessions ordinaires du CJI. Parmi les étudiants figure au moins un boursier de chaque État membre. Les conférences sont éditées et publiées par l'intermédiaire du Sous-secrétariat des affaires juridiques du Secrétariat général de l'OEA, qui assure par ailleurs les services de secrétariat pendant les réunions du Comité. Le CJI a son siège à Rio de Janeiro.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
348.6		356.1	2.15	354.6	-0.42	470.4	32.65

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10P. Comité juridique interaméricain - CJI

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	68.0	14.45	0.0	0.00
Voyages	170.5	36.24	0.0	0.00
Documents	29.0	6.16	0.0	0.00
Equipment et fourniture	18.0	3.82	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	18.0	3.82	0.0	0.00
Contrats à la tâche	89.4	19.00	0.0	0.00
Autres coûts	77.5	16.47	0.0	0.00
Subtotal	470.4	100.00	0.0	0.00
total	470.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	176.3	37.47
APPUI AUX ORGANES	294.1	62.52
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	3.27
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.58
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.51

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

143-500	COMITÉ JURÍDICO INTERAMERICANO - SESIONES	246.9
144-501	CURSO DE DERECHO INTERNACIONAL (CJI)	143.3
146-502	REFUERZO DE LA CUMBRE	80.2
Total		470.4

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Cour interaméricaine des droits de l'homme

Code budgétaire 10Q

Origine et Description:

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est une institution judiciaire autonome qui a été créée dans le cadre de la Convention interaméricaine sur les droits de l'homme et approuvée à la Conférence interaméricaine sur les droits de l'homme qui s'est déroulée à San José, Costa Rica, en 1969. La Convention est entrée en vigueur le 18 juillet 1978, et la Cour a commencé à siéger le 3 septembre 1979.

La Cour exerce ses fonctions conformément aux dispositions de la Convention américaine sur les droits de l'homme et à ses propres statuts (AG/RES. 448 (IX-0/79)). La Cour a pour mission l'application et l'interprétation de la Convention. Elle se compose de sept juges, ressortissants des États membres de l'Organisation, élus à titre personnel parmi les juristes les plus reconnus pour leur intégrité morale et leurs connaissances approfondies en matière de droits de l'homme. La Cour a compétence pour traiter tous les dossiers qui sont soumis par la CIDH ou les États participants et qui se rapportent à l'interprétation ou à l'application de la Convention par les États participants qui ont reconnu ou reconnaissent sa juridiction (article 62). Quand la Cour décide qu'il y a eu violation d'un droit ou d'une liberté garantis par la Convention, elle ordonne que l'on garantisse à la victime la jouissance du droit ou de la liberté dont elle a été privée. De même, elle pourra ordonner la réparation des préjudices subis et le paiement d'une juste compensation (article 63). Les États membres ou les organes de l'Organisation peuvent consulter la Cour sur l'interprétation de la Convention ou sur d'autres sujets concernant la protection des droits de l'homme dans les États américains; en outre, la Cour, à la demande d'un État membre, peut lui donner son opinion sur la compatibilité entre une de ses lois internes et les instruments internationaux mentionnés ci-dessus (article 64). La Cour a son siège à San José, Costa Rica. Conformément à l'article 26 de ses Statuts, la Cour «élaborera son propre budget et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée générale de l'OEA, par l'entremise du Secrétariat général. Ce dernier ne pourra pas y apporter de modifications».

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
585.7	794.5	35.64	1,035.7	30.35	1,120.0	8.13	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10Q. Cour interaméricaine des droits de l'homme

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	324.0	49.81	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	326.4	50.18	0.0	0.00
Subtotal	650.4	58.07	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	140.6	29.94	0.0	0.00
Documents	20.0	4.25	0.0	0.00
Equipment et fourniture	49.3	10.49	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	66.5	14.16	0.0	0.00
Contrats à la tâche	18.0	3.83	0.0	0.00
Autres coûts	175.2	37.30	0.0	0.00
Subtotal	469.6	41.92	0.0	0.00
total	1,120.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.3
D01	0	0.0
P05	1	119.2
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	1	47.3
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	38.2
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	4	324.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	1,120.0	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.78
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.21

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

148-500	SECRETARIA CORTE I-A DERECHOS HUMANOS	1,120.0
Total		1,120.0

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Comisión de Jubilaciones y Pensiones

Code budgétaire 10R

Origine et Description:

À la réunion du 2 mai 1928, le Conseil d'administration de l'Union panaméricaine a avalisé le Régime de retraites et de pensions de l'Organisation des États américains. Le Comité des retraites et des pensions est responsable de la mise en application de ce Régime. Il est composé de trois membres : le secrétaire général ou son délégué; un membre désigné par le Conseil permanent et un membre du personnel, élu par ses pairs chaque année. Le Régime est réservé au personnel du Secrétariat général de l'OEA et des autres organisations du système interaméricain qui ont décidé d'y participer (l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, l'Institut indianiste interaméricain et le Conseil interaméricain de défense). Le Comité des retraites et des pensions administre également la Caisse de prévoyance qui couvre certains membres du personnel qui ne participent pas au Régime de retraites et de pensions.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995			1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
610.8	610.8	0.00	0.0	-100.00	0.0		0.0	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10R. Comisión de Jubilaciones y Pensiones

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

--

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Réunion d'experts sur le terrorisme

Code budgétaire 10T

Origine et Description:

Demander au Conseil permanent d'envisager la convocation d'une réunion d'experts gouvernementaux chargés d'examiner les moyens qui permettent d'améliorer l'échange d'information et d'autres mesures de coopération entre les Etats membres en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le terrorisme.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
0.0	150.0		50.0	-66.66	0.0	-100.00	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-Programme 10T. Réunion d'experts sur le terrorisme

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

--

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Comité de développement social

Code budgétaire 10V

Origine et Description:

La résolution AG/RES. 1424 (XXVI-0/96) recommande au CIDI d'établir, par l'intermédiaire du CEPCIDI, le Comité de développement social et de définir ses responsabilités.

Le Comité a été créé par la résolution ci-dessus lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Panama en juin 1996. Il est, entre autres, chargé d'assurer le suivi des programmes et projets conjoints de développement social que l'OEA lance ou soutient; d'examiner les dossiers liés au développement social -- et plus particulièrement au combat contre la pauvreté -- que le CIDI ou le CEPCIDI lui confient et d'analyser le programme annuel des activités de l'Unité du développement social et de l'éducation, ainsi que ses rapports d'étape trimestriels.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
0.0	0.0		0.0		49.8	

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10V. Comité de développement social

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	2.5	100.00	0.0	0.00
Subtotal	2.5	5.02	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	16.0	33.82	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.2	2.53	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	28.8	60.88	0.0	0.00
Autres coûts	1.3	2.74	0.0	0.00
Subtotal	47.3	94.97	0.0	0.00
total	49.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	49.8	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.06
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.05

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

135-WS1 COMISSION DE DESARROLLO SOCIAL	49.8
Total	
	49.8

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Conférences

Code budgétaire 10W

Origine et Description:

Les fonds qui sont destinés à l'atteinte de deux objectifs: a) les travaux préparatoires au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en 1998 auxquels le Secrétariat devra se consacrer pendant le premier semestre de 1998; b) les réunions et conférences découlant des directives de l'Assemblée générale, ou celles que le Conseil permanent estime pertinentes en 1998.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
0.0	0.0		0.0		475.0		

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10W. Conférences

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	475.0	100.00	0.0	0.00
Subtotal	475.0	100.00	0.0	0.00
total	475.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	475.0	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	3.30
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.59
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.51

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

190-WS1 CONFERENCIAS NO PROGRAMADAS DE LA OEA	475.0
Total	475.0

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Comité interaméricain du développement durable

Code budgétaire 10Y

Origine et Description:

La résolution AG/RES. 1440 (XXVI-0/96) stipule que le Comité interaméricain du développement durable est un organe subsidiaire du CIDI, lui assigne ses responsabilités et établit un Groupe de travail dans le cadre du CEPCIDI.

Le Comité interaméricain du développement durable, avec la collaboration d'experts gouvernementaux de haut niveau, est responsable de la formulation de la politique de l'Organisation dans ces domaines, en particulier de l'élaboration d'un programme interaméricain de développement durable. Le Groupe de travail du CEPCIDI est chargé du suivi des accords conclus par le Comité et de ses programmes, ainsi que des projets que l'OEA lance dans ce secteur

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	400.0		0.0	-100.00	49.8	

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10Y. Comité interaméricain du développement durable

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	1.8	100.00	0.0	0.00
Subtotal	1.8	3.61	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	16.9	35.20	0.0	0.00
Equipment et fourniture	3.4	7.08	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	22.9	47.70	0.0	0.00
Autres coûts	4.8	10.00	0.0	0.00
Subtotal	48.0	96.38	0.0	0.00
total	49.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	15.2	30.52
APPUI AUX ORGANES	34.6	69.47
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.06
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.05

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

136-WS1 COMISSION INTERAMERICANA PARA EL DESARROLLO SOSTENIBLE	49.8
Total	49.8

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme: Centre d'études sur la démocratie

Code budgétaire 10Z

Origine et Description:

Bien que ne sous-estimant pas la portée des changements obtenus suite à l'exécution de projets spécifiques tendant à la réforme de l'Etat et au renforcement des institutions démocratiques, le Secrétariat général relève cependant certaines lacunes qui limitent les possibilités et l'impact des travaux que mènent les institutions multilatérales. Une approche intégrale des questions de consolidation et d'enracinement de la démocratie exige la création d'un espace qui encourage la recherche, la formation et l'intensification du dialogue continentale au sujet de ces questions.

C'est pourquoi l'OEA se propose de lancer le programme de création de Centre d'études sur la démocratie. Grâce à l'élaboration d'études, de projets de recherche et d'activités de formation, ce programme s'efforcera, dans le moyen et le long terme, de traiter de sujets susceptibles d'avoir des incidences sur le processus de consolidation et de renforcement de la démocratie.

D'autoriser un montant à concurrence de EU\$190 000 par prélèvement sur le budget de l'Unité pour la promotion de la démocratie en vue du co-financement par la Banque interaméricaine de développement du Centre d'études sur la démocratie. Si ce centre n'est pas créé, le Conseil permanent devra décider de l'emploi des fonds en donnant la priorité aux programmes de renforcement des institutions démocratiques dans les Etats membres.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
0.0	0.0		0.0		0.0		

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES
Sous-Programme 10Z. Centre d'études sur la démocratie

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

150-WS1 CENTROS DE ESTUDIOS SOBRE LA DEMOCRACIA

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>20A</u> Organisation interaméricaine de la défense	<u>20D</u> Fondation panaméricaine de développement (FPD)
<u>20B</u> Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)	<u>20J</u> Commission interaméricaine des télécommunications
<u>20C</u> Commission interaméricaine des femmes (CIM)	

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
5,048.8	5,739.6	13.68	6,349.1	10.61	5,924.7	-6.68

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,738.0	79.78	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	440.3	20.21	0.0	0.0
Total Partiel	2,178.3	36.76	0.0	0.0
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	204.7	5.46	0.0	0.0
Documents	146.1	3.89	0.0	0.0
Equipment et fourniture	61.4	1.63	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	54.8	1.46	0.0	0.0
Contrats à la tâche	406.9	10.86	0.0	0.0
Autres coûts	2,872.5	76.67	0.0	0.0
Total Partiel	3,746.4	63.23	0.0	0.0
total	5,924.7	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	3	374.4
P05	3	357.6
P04	1	110.1
P03	4	350.8
P02	4	301.6
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	2	88.4
G05	2	85.8
G04	1	32.7
G03	1	36.6
G02	0	0.0
TOTAL	21	1,738.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	7.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	6.44

Liste des chapitres qui constituent ce budget

20A	Organisation interaméricaine de la défense	2,192.5
20B	Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)	1,685.3
20C	Commission interaméricaine des femmes (CIM)	1,094.7
20D	Fondation panaméricaine de développement (FPD)	192.8
20J	Commission interaméricaine des télécommunications	759.4
Total		5,924.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
------	---	---	-----	---	---	---	---	---	---	---	----------	-------

CHAPITRE 2 ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

20A Organisation interaméricaine de la défense

20A-151-WS1	JUNTA INTERAMERICANA DE DEFENSA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2192.5	2192.5	2192.5
Total 20A	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2192.5	2192.5	2192.5

20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

20B-162-500	INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NIÑO											
	1265.1	80.6	1345.7	0.0	20.6	13.5	41.6	54.8	20.0	78.8	229.3	1575.0
20B-162-501	PROGRAMA INTERAMERICANO DE INFORMACIÓN SOBRE NIÑEZ Y FAMILIA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0	8.0	0.0	10.7	10.7
20B-162-502	PROGRAMA REGIONAL CONJUNTO IIN/UNICEF PARA LA CAPACITACIÓN EN DERECHOS DEL NIÑO Y POLÍTICAS SOCIALES PARA LA INFANCIA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	3.5	0.0	5.3	5.3
20B-162-503	PROGRAMA INTERAMERICANO DE FORTALECIMIENTO DE LOS SISTEMAS DE BIENESTAR INFANTIL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	3.5	0.0	5.3	5.3
20B-162-504	PROGRAMA DE PREVENCIÓN DE LAS FARMACODEPENDENCIAS Y PROMOCIÓN DE LA SALUD MENTAL INFANTIL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	3.6	2.0	0.0	0.0	5.0	0.0	10.6	10.6
20B-162-505	XVIII CONGRESO PANAMERICANO DEL NIÑO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	0.0	0.0	0.0	30.0	0.0	57.0	57.0
20B-162-506	FORTALECIMIENTO DE LA VIGENCIA DE LOS INSTRUMENTOS INTERNACIONALES DE DERECHOS HUMANOS ATINENTES A LA INFANCIA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0	8.0	0.0	10.7	10.7
20B-162-507	PREVENCIÓN Y ATENCIÓN EFICAZ DE LAS DISCAPACIDADES, DESARROLLO DE POLÍTICAS INNOVADORAS DESDE UNA PERSPECTIVA DE DERECHOS HUMANOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	0.0	0.0	8.0	0.0	10.7	10.7
Total 20B	1265.1	80.6	1345.7	0.0	62.9	15.5	41.6	54.8	86.0	78.8	339.6	1685.3

20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

20C-171-WS1	SECRETARIA PERMANENTE DE LA CIM											
	360.6	75.0	435.6	0.0	39.9	32.8	0.0	0.0	67.1	61.8	201.6	637.2

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
20C-172-WS2	CIM - PRESIDENTA Y COMITÉ DIRECTIVO											
	0.0	9.0	9.0	0.0	24.7	22.0	0.0	0.0	20.6	0.0	67.3	76.3
20C-173-WS9	ASAMBLEA DE DELEGADAS - CIM											
	0.0	6.0	6.0	0.0	3.6	25.0	1.0	0.0	42.6	7.6	79.8	85.8
20C-174-801	ORIENTACIONES PROGRAMÁTICAS CIM											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	147.2	147.2	147.2
20C-174-802	CIM- COOPERACIÓN HORIZONTAL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0	128.2	148.2	148.2
Total 20C	360.6	90.0	450.6	0.0	68.2	79.8	1.0	0.0	150.3	344.8	644.1	1094.7
20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)												
20D-181-WS1	FUNDACIÓN PANAMERICANA DE DESARROLLO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	192.8	192.8	192.8
Total 20D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	192.8	192.8	192.8
20J Commission interaméricaine des télécommunications												
20J-195-WS1	COMISIÓN INTERAMERICANA DE TELECOMUNICACIONES (CITEL)											
	112.3	269.7	382.0	0.0	73.6	50.8	18.8	0.0	170.6	63.6	377.4	759.4
Total 20J	112.3	269.7	382.0	0.0	73.6	50.8	18.8	0.0	170.6	63.6	377.4	759.4
CHAPITRE 2	1738.0	440.3	2178.3	0.0	204.7	146.1	61.4	54.8	406.9	2872.5	3746.4	5924.7

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Organisation interaméricaine de la défense

Code budgétaire 20A

Origine et Description:

À la Troisième réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères, organisée en 1942, il a été recommandé de former une commission réunissant des spécialistes militaires et navals nommés par chacun des gouvernements concernés, afin d'étudier et de recommander des mesures relatives à la défense. La résolution IV de la Conférence interaméricaine sur les problèmes de la guerre et de la paix, qui s'est déroulée du 21 février au 28 mars 1945, recommandait : «Que le Conseil interaméricain de défense reste en place comme organe de défense interaméricain jusqu'à ce que soit instauré l'organisme permanent prévu par cette recommandation». La résolution XXXIV de la Neuvième conférence internationale des États américains, qui s'est déroulée en 1948, stipulait que : «1. Le Conseil interaméricain de défense continuera à agir comme organe chargé de préparer l'auto-défense collective contre toute agression, jusqu'à ce que le gouvernement américain décide de mettre fin à ses travaux à une majorité des deux tiers. 2. Le Conseil établira ses propres règles de fonctionnement et de travail, afin de se décharger, en plus des fonctions consultatives qui lui sont dévolues, d'autres responsabilités de même nature que pourrait lui confier le Comité visé à l'article 44 de la Charte de l'OEA. 3. Le Secrétariat du Conseil interaméricain de défense servira de secrétariat au Comité visé à l'article précédent.» Le Conseil interaméricain de défense poursuit ses objectifs par l'entremise du Conseil des délégués (composé de représentants officiels des forces armées, nommés par les gouvernements des pays membres), du Cabinet du président, du Secrétariat et du Collège interaméricain de défense. Le Fonds ordinaire verse une contribution globale au Conseil interaméricain de défense pour couvrir le coût de ses activités.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
2,201.1	2,151.2	-2.26	2,400.0	11.56	2,192.5	-8.64	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES
Sous-Programme 20A. Organisation interaméricaine de la défense

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	2,192.5	100.00	0.0	0.00
Subtotal	2,192.5	100.00	0.0	0.00
total	2,192.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	2,192.5	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	15.24
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.74
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	2.38

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

151-WS1 JUNTA INTERAMERICANA DE DEFENSA	2,192.5
Total	2,192.5

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Code budgétaire 20B

Origine et Description:

L'Institut interaméricain de l'enfant est un organisme spécialisé de l'Organisation des États américains, chargé de promouvoir l'étude des problèmes liés à la maternité, à l'enfance, à l'adolescence et à la famille en Amérique, ainsi que l'adoption de mesures propices à leur solution. Conformément à ses statuts, l'IIE a les fonctions suivantes :

- a) Stimuler et promouvoir la sensibilisation à tous les problèmes relatifs à la maternité, à l'enfance, à l'adolescence, à la famille et à la communauté au sein des peuples des États américains, éveiller ou accroître le sentiment de responsabilité sociale vis-à-vis ces problèmes et canaliser ce sentiment pour mettre en oeuvre des activités favorables à leur règlement dans le cadre des moyens existants.
- b) Collaborer avec les administrations nationales des pays américains, leurs institutions et leurs habitants, avec les organes de l'Organisation des États américains et autres institutions internationales qui contribuent directement ou indirectement à l'amélioration du sort des générations futures par la mise en oeuvre des activités prévues dans ses statuts.
- c) En collaboration avec les gouvernements concernés et avec les organismes nationaux et internationaux, promouvoir : 1) L'étude de la nature, de l'ampleur, de la gravité et de l'importance des divers problèmes se rapportant à la maternité, à l'enfance, à l'adolescence, à la famille et à la communauté en Amérique. 2) La sélection des méthodes et procédés les plus efficaces pour les régler et leur mise en application dans les États américains. 3) La formation et le perfectionnement de personnels techniques et administratifs appelés à agir dans les divers domaines d'activité liés à la protection et au bien-être de l'enfance;
- d) Inciter et aider les gouvernements des États membres à créer, développer et améliorer les institutions et les services assurant la protection et le bien-être des mères de famille, des enfants, des adolescents, de la famille et de la communauté, particulièrement dans les banlieues et les milieux ruraux, en leur fournissant les conseils, l'aide technique et la coopération qu'ils peuvent solliciter.

L'importance et l'actualité de la problématique de l'enfance dans la région des Amériques se manifeste tout particulièrement dans le traitement que les gouvernements lui accordent au niveau des différentes instances internationales, notamment au Sommet mondial pour les enfants, organisé en 1990, et dans la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, qui a été adoptée par la totalité des États membres de l'OEA et ratifiée par la quasi-totalité d'entre eux.

Pour sa part, lors de sa dernière réunion, l'Assemblée générale a adopté la résolution AG/RES. 1425 (XXVI-0/96) sur la programmation provisoire et les directives de planification stratégique du Conseil interaméricain pour le développement intégral portant sur le développement social et l'éducation, et a décidé d'accorder «la priorité aux programmes et projets de développement social axés sur la formulation de politiques et d'initiatives intégrées qui visent spécifiquement l'enfance, qui stimulent l'expansion de l'éducation de base et qui contribuent à l'amélioration de sa qualité...».

Parallèlement, l'IIE a énoncé une nouvelle politique dans laquelle se retrouvent les lignes directrices qui orientent actuellement l'action de l'Organisation des États américains. Dans ce contexte, la réunion extraordinaire du Conseil exécutif tenue à Santiago du Chili en mars 1996, a adopté une résolution appelée «Déclaration de Santiago» affirmant que les grandes lignes de la politique qui orientera l'action de l'IIE pendant la période 1996-2000 sont les suivantes :

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Institut interaméricaine de l'enfance (IIE)

Code budgétaire 20B

- «1. Partir du principe que la mission de l'IIE est non seulement de coopérer avec les gouvernements des États membres pour organiser et développer des activités qui contribuent à la formation adéquate des mineurs et à l'amélioration du niveau de vie des familles (article 3 des Statuts de l'IIE), mais également d'élaborer un consensus dans toute la société, par une intégration croissante des groupes sociaux, des institutions de la communauté et des ONG, pour parvenir à mettre en oeuvre des programmes et des initiatives destinés aux enfants.
2. Lier le travail de l'IIE au processus de consolidation démocratique, en mettant l'accent sur le fait que défendre l'intérêt supérieur de l'enfant revient à défendre l'intérêt supérieur du système démocratique, puisque cela signifie favoriser le développement de citoyens autonomes tout en maintenant le sentiment d'appartenance à une communauté.
3. Lier les activités de l'IIE aux tendances fondamentales du développement historique de la région, pour lui permettre d'anticiper l'irrégularité du processus de croissance et de modernisation.
4. Passer du stade de la reconnaissance et de la promotion des droits de l'enfant à celui de leur protection immédiate, y compris en ayant recours aux lois nationales dans le cadre du système interaméricain des droits de l'homme.
5. Consolider la coopération transversale avec d'autres organes de l'OEA, en coordonnant les actions avec celles des diverses sections spécialisées et en tirant parti de leurs réseaux institutionnels.
6. Privilégier les actions de l'IIE dans les régions et les pays du continent ayant le plus bas indice de développement humain, dans l'intérêt des secteurs les plus démunis en matière de perspectives d'intégration.
7. Générer un financement externe permettant d'établir un budget d'investissement pour créer et développer des programmes viables, en donnant priorité à ceux qui s'appuient sur les meilleures capacités techniques et qui attirent un financement externe.
8. Favoriser les mécanismes de coopération horizontale entre les pays de la région, particulièrement les échanges concernant des expériences positives dans des domaines liés à l'enfance, susceptibles d'être reproduites en d'autres endroits.»

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,280.5	1,618.9	26.42	1,723.4	6.45	1,685.3	-2.21

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES
Sous-Programme 20B. Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,265.1	94.01	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	80.6	5.98	0.0	0.00
Subtotal	1,345.7	79.84	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	62.9	18.52	0.0	0.00
Documents	15.5	4.56	0.0	0.00
Equipment et fourniture	41.6	12.24	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	54.8	16.13	0.0	0.00
Contrats à la tâche	86.0	25.32	0.0	0.00
Autres coûts	78.8	23.20	0.0	0.00
Subtotal	339.6	20.15	0.0	0.00
total	1,685.3	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	149.8
P05	3	357.6
P04	1	110.1
P03	3	269.4
P02	3	235.2
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	35.5
G05	1	38.2
G04	1	32.7
G03	1	36.6
G02	0	0.0
TOTAL	15	1,265.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	42.6	2.52
APPUI AUX ORGANES	103.2	6.12
APPUI GENERAL	1,539.5	91.34

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	11.71
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.10
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.83

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

162-500	INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NIÑO	1,575.0
162-501	PROGRAMA INTERAMERICANO DE INFORMACIÓN SOBRE NIÑEZ Y FAMILIA	10.7
162-502	PROG. REG. IIN/UNICEF P/LA CAPACITACIÓN EN DER. DEL NIÑO Y POLÍTICAS SOCIALES P/LA INFANCIA	5.3
162-503	PROGRAMA INTERAMERICANO DE FORTALECIMIENTO DE LOS SISTEMAS DE BIENESTAR INFANTIL	5.3
162-504	PROG. PREVENCIÓN DE LAS FARMACODEPENDENCIAS Y PROMOCIÓN DE LA SALUD MENTAL INFANTIL	10.6
162-505	XVIII CONGRESO PANAMERICANO DEL NIÑO	57.0
162-506	FORTALECIMIENTO DE LA VIGENCIA DE LOS INSTRUMENTOS INTERNACIONALES DE DERECHOS HUMANOS ATINENTES A LA INFANCIA	10.7
162-507	PREVENCIÓN Y ATENCIÓN EFICAZ DE LAS DISCAPACIDADES, DES. DE POLÍTICAS INNOVADORAS DESDE UNA PERSPECTIVA DE DER. HUMANOS	10.7

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Code budgétaire 20C

Origine et Description:

La CIM a été créée en 1928 à la Sixième conférence internationale des États américains. Depuis 1953, elle est reconnue comme organisme spécialisé de l'OEA. Elle a entre autres pour fonctions de : formuler des stratégies qui permettent une nouvelle conceptualisation du rôle de l'homme et de la femme dans la société, c'est-à-dire partager en toute égalité la responsabilité du destin de l'humanité; analyser la problématique de la femme américaine; mettre au premier plan, mobiliser, habiliter et organiser les femmes en vue de leur participation effective et permanente au processus de développement, et promouvoir l'intégration de la femme à l'éducation. La CIM exerce son mandat par l'intermédiaire des organes et activités suivantes : a) le Comité directeur, composé de la présidente, de la vice-présidente et des représentantes de 5 pays membres élus; b) l'Assemblée des déléguées, chargée de formuler la politique et d'explicitier le programme d'action de la Commission. Ses séances ordinaires ont lieu tous les deux ans et ses séances extraordinaires conformément aux dispositions de la CIM; c) les consultations sur les politiques et les réunions techniques interaméricaines sous-régionales qui se tiennent annuellement pour étudier les questions prioritaires pour la région, dans le but d'élaborer des stratégies particulières pour atteindre les résultats recherchés; et d) le Fonds d'amorçage de la CIM, dont le protocole a été adopté par l'Assemblée des déléguées dans le but d'établir un mécanisme pour prendre en main les activités stratégiques nécessitant une action immédiate aux niveaux national et régional. Les priorités de la CIM pour 1998 s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique d'action de la CIM et des directives énoncées dans la résolution sur l'«Orientation des programmes pour 1996-1999». Elles sont également conformes aux engagements du Sommet des Amériques. Les chapitres du Plan stratégique d'action reflètent les domaines identifiés comme prioritaires par les pays membres : participation de la femme aux structures du pouvoir et aux prises de décision; développement progressif d'un cadre juridique institutionnel; travail; éducation; santé; élimination de la violence; éradication de la pauvreté; renforcement de la capacité d'action des institutions nationales responsables du progrès de la femme; coopération régionale, immigration et situation de la femme dans les zones de conflit.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
835.0	1,008.9	20.82	1,160.3	15.00	1,094.7	-5.65	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES
Sous-Programme 20C. Commission interaméricaine des femmes (CIM)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	360.6	80.02	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	90.0	19.97	0.0	0.00
Subtotal	450.6	41.16	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	68.2	10.58	0.0	0.00
Documents	79.8	12.38	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.0	0.15	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	150.3	23.33	0.0	0.00
Autres coûts	344.8	53.53	0.0	0.00
Subtotal	644.1	58.83	0.0	0.00
total	1,094.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	5	360.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	325.9	29.77
APPUI AUX ORGANES	178.1	16.26
APPUI GENERAL	590.7	53.96

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.61
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.36
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.19

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

171-WS1	SECRETARIA PERMANENTE DE LA CIM	637.2
172-WS2	CIM - PRESIDENTA Y COMITÉ DIRECTIVO	76.3
173-WS9	ASAMBLEA DE DELEGADAS - CIM	85.8
174-801	ORIENTACIONES PROGRAMÁTICAS CIM	147.2
174-802	CIM- COOPERACIÓN HORIZONTAL	148.2
Total		1,094.7

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Code budgétaire 20D

Origine et Description:

La Fondation panaméricaine de développement inc., (FPD) a été établie à Washington, DC, en 1972. Elle a pour objectif d'aider les personnes du continent dont le revenu est le plus faible à améliorer leur niveau de vie au moyen d'une participation au développement économique et social de leur pays. Pour atteindre cet objectif, la FPD encourage la participation du secteur privé. Elle accorde des prêts aux organisations locales pour lancer et développer des fonds de crédit permanents. Elle apporte une assistance technique pour créer les capacités locales nécessaires à l'établissement et à l'exploitation de fonds de crédit permanents par des organisations privées et autonomes appelées «Fondations nationales de développement» (FND). Elle fournit les machines et les outils nécessaires à la formation technique, envoie des équipes hospitalières et médicales qui participent à des programmes de santé locaux et accorde de modestes subventions à des projets concernant l'enfance, principalement des écoles. Les dons qu'elle reçoit servent à financer des projets de l'OEA et d'autres organisations sans but lucratif d'Amérique latine. L'accord entre l'OEA et la FPD précise que l'OEA doit être représentée au Conseil d'administration par cinq de ses fonctionnaires et au Comité consultatif formé de dix membres du Conseil permanent et du Secrétariat général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
212.9	202.9	-4.69	202.9	0.00	192.8	-4.97	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES
Sous-Programme 20D. Fondation panaméricaine de développement (FPD)

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	192.8	100.00	0.0	0.00
Subtotal	192.8	100.00	0.0	0.00
total	192.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	192.8	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.24
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.20

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

181-WS1 FUNDACIÓN PANAMERICANA DE DESARROLLO	192.8
Total	192.8

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Commission interaméricaine des télécommunications

Code budgétaire 20J

Origine et Description:

Les antécédents de la CITELE remontent à la Première conférence internationale des États américains de 1889-1890 qui avait recommandé de poser un câble sous-marin pour assurer les communications télégraphiques entre San Francisco, aux États-Unis et Valparaiso, au Chili.

En 1923, la Cinquième conférence internationale des États américains créait la Commission interaméricaine des communications électroniques et en 1963, le CIES établissait la Commission interaméricaine des télécommunications. L'Assemblée générale de l'OEA a organisé en 1972 la Conférence interaméricaine des télécommunications et finalement, en 1993, lors de sa vingt-troisième session ordinaire (Managua, Nicaragua, du 7 au 11 juin 1993), elle a créé l'actuelle Commission interaméricaine des télécommunications qui est un organe de l'OEA, conformément à l'article 52 de la Charte de l'OEA, et qui est doté d'une autonomie technique dans l'exercice de ses fonctions (résolution AG/RES. 1224 (XXIII-0/93)).

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) a été établie lors de la vingt-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale en remplacement de la Conférence interaméricaine des télécommunications (AG/RES. 1224 (XXIII-0/93)). Les règlements de la Commission ont été approuvés postérieurement par la résolution AG/RES. 1259 (XXIV-0/94).

Les tâches sont réparties entre quatre comités permanents :

* Le Comité directeur permanent de la CITELE (COM/CITELE)

Composé de représentants de onze États membres, il a pour fonction principale de veiller à la réalisation des objectifs de la CITELE, en établissant les programmes de travail et d'activité et en adoptant les mesures urgentes nécessaires avant la réunion suivante de l'Assemblée.

* Le Comité consultatif permanent I : Services publics de télécommunication

Il a pour mandat de promouvoir la modernisation des réseaux de télécommunication, en favorisant l'installation d'un service universel et une disponibilité accrue des services.

* Le Comité consultatif permanent II : Radiodiffusion

Son mandat est d'améliorer la disponibilité des moyens de communication en exploitant les derniers progrès technologiques. Aujourd'hui, ce secteur a pris plus d'importance par suite de la convergence des technologies des télécommunications, de la radiodiffusion et de l'information.

* Le Comité consultatif permanent III : Radiocommunications

Il a pour mandat d'harmoniser les services de radiocommunication. Il est notamment chargé de coordonner l'utilisation du spectre à l'échelle régionale, de recommander les normes à respecter et de disséminer des informations sur les récents développements technologiques.

À l'heure actuelle, la présidence des quatre comités est occupée respectivement par l'Uruguay, le Honduras, le Canada et le Mexique.

Chaque comité a créé des groupes de travail pour examiner de manière détaillée les principaux dossiers qui intéressent les pays, par exemple : la coordination des normes, la modernisation des réseaux, l'homologation du matériel, l'harmonisation de l'utilisation du spectre, les aspects réglementaires, l'infrastructure globale de l'information,

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Commission interaméricaine des télécommunications

Code budgétaire 20J

les services à valeur ajoutée, les systèmes satellitaires, les services mobiles terrestres, etc.

Le fait que des représentants du secteur privé aient été autorisés à participer aux comités consultatifs permanents à titre de membres associés est au coeur de la restructuration de la CITELE. Il y a actuellement plus de 140 membres associés aux trois comités et vu l'évolution vers une privatisation et une libéralisation croissantes du secteur des télécommunications dans la région, on s'attend à ce que ce nombre augmente à l'avenir.

Actuellement, entre 80 et 200 représentants participent aux réunions, tout dépendant du comité.

Cette structure et les sujets examinés s'inscrivent dans le cadre des statuts de la CITELE approuvés par l'Assemblée générale de l'OEA et des missions qui lui ont été confiées lors du Sommet des présidents de Miami (Sommet des Amériques de 1994) et de la Réunion des hautes autorités du secteur des télécommunications qui s'est déroulée en septembre 1996 à Washington, DC, et à laquelle étaient présents les plus hauts représentants officiels du secteur de la majorité des États membres.

On a notamment reconnu, lors du Sommet des présidents de Miami, l'importance des télécommunications pour le développement d'un pays étant donné leur influence dans divers domaines, par exemple, l'économie. On a également demandé à la CITELE, en collaboration avec les organismes sous-régionaux de télécommunication, de :

- (i) Déterminer les dispositifs réglementaires, techniques et juridiques les plus propices à la promotion de la libéralisation, de normes communes, de l'interopérabilité des réseaux et de l'utilisation de fréquences radiophoniques compatibles.
- (ii) Examiner les moyens de promouvoir une homologation cohérente du matériel de télécommunication parmi les États membres.
- (iii) Élaborer des directives régionales pour la fourniture de services réseaux internationaux à valeur ajoutée.
- (iv) Parrainer et coordonner en 1996 une réunion de fonctionnaires de haut niveau experts en télécommunication, pour faire progresser les discussions concernant les décisions mentionnées ci-dessus.

En outre, lors de sa vingt-cinquième session ordinaire à Montrouis, en Haïti, l'Assemblée générale de l'OEA a approuvé la déclaration de Montrouis qui rappelle l'engagement en faveur de la promotion des investissements dans l'infrastructure de l'information, des communications et des télécommunications.

Tel que requis, la CITELE a coordonné une réunion d'experts en télécommunication en septembre 1996, laquelle fut inaugurée par le Secrétaire général et clôturée par le Secrétaire général adjoint.

Les représentants officiels de 32 pays participèrent à cette réunion et adoptèrent un Plan d'action des télécommunications et une Déclaration de principes.

Le Plan d'action appuie les activités courantes de la CITELE visant à satisfaire les besoins des pays de la région et à convertir la CITELE, et par voie de conséquence, l'OEA, en forum de coordination et d'harmonisation des positions des pays de la région en ce qui concerne les télécommunications.

Les programmes jugés prioritaires dans le Plan d'action sont les suivants :

1. Promouvoir les mesures permettant de répondre rapidement à la demande en offrant tous les services de

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Sous-programme: Commission interaméricaine des télécommunications

Code budgétaire 20J

télécommunication à des tarifs raisonnables, et d'assurer un accès et un service universels.

2. Mettre en place des cadres de réglementation flexibles susceptibles de s'adapter facilement aux changements rapides de la technologie et à l'innovation dans les marchés des télécommunications et de faciliter l'implantation de l'infrastructure globale de l'information.
3. Appuyer le développement des ressources humaines de ce secteur.
4. Instaurer un cadre réglementaire pour protéger les droits des usagers.
5. Promouvoir le recours aux télécommunications pour faciliter les processus dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
6. Tout mettre en oeuvre pour que le spectre radioélectrique soit utilisé efficacement.
7. Stimuler une saine concurrence entre les prestataires de services et des relations fondées sur la transparence et la non discrimination.
8. Faciliter la prise de positions communes entre les pays de la CITELE avant les conférences mondiales.
9. Promouvoir l'utilisation des télécommunications pour la préservation de la vie humaine et pour la sécurité publique en cas de situations d'urgence ou de désastre naturel.
10. Promouvoir la coordination régionale dans le domaine des services à valeur ajoutée, de l'homologation du matériel et de la standardisation des normes.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
519.3		757.7	45.90	762.5	0.63	759.4	-0.40

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 2. ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES
Sous-Programme 20J. Commission interaméricaine des télécommunications

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	112.3	29.39	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	269.7	70.60	0.0	0.00
Subtotal	382.0	50.30	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	73.6	19.50	0.0	0.00
Documents	50.8	13.46	0.0	0.00
Equipment et fourniture	18.8	4.98	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	170.6	45.20	0.0	0.00
Autres coûts	63.6	16.85	0.0	0.00
Subtotal	377.4	49.69	0.0	0.00
total	759.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	1	112.3

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	88.8	11.69
APPUI AUX ORGANES	664.2	87.46
APPUI GENERAL	6.4	0.84

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	5.28
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.94
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.82

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

195-WS1 COMISIÓN INTERAMERICANA DE TELECOMUNICACIONES (CITEL)	759.4
Total	759.4

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>30A</u> Cabinet du Secrétaire général	<u>30F</u> Musée d'Art des Amériques
<u>30B</u> Cabinet du Secrétaire général adjoint	<u>30G</u> Bibliothèque Colomb
<u>30C</u> Service de l'information	<u>30H</u> Magazine Américas
<u>30D</u> Département des services juridiques	<u>30L</u> Appui des activités spéciales de l'Organisation
<u>30E</u> Bureau de l'inspecteur général	<u>30T</u> FONDEM

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
6,841.4	9,179.0	34.16	9,248.3	0.75	8,410.4	-9.06

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	5,607.2	85.06	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	984.4	14.93	0.0	0.0
Total Partiel	6,591.6	78.37	0.0	0.0
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	273.0	15.00	8.0	1.2
Documents	400.2	22.00	56.0	8.5
Equipment et fourniture	205.2	11.28	21.0	3.2
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.0
Contrats à la tâche	481.8	26.49	354.0	54.2
Autres coûts	458.6	25.21	213.0	32.6
Total Partiel	1,818.8	21.62	652.0	100.0
total	8,410.4	100.00	652.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	2	166.8
D02	2	238.8
D01	10	1,123.0
P05	8	858.4
P04	5	482.0
P03	11	895.4
P02	9	597.6
P01	1	51.8
G07	2	114.8
G06	9	476.1
G05	9	428.4
G04	3	131.1
G03	1	43.0
G02	0	0.0
TOTAL	72	5,607.2

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	10.51
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	9.85

Liste des chapitres qui constituent ce budget

30A	Cabinet du Secrétaire général	2,266.0
30B	Cabinet du Secrétaire général adjoint	759.3
30C	Service de l'information	1,760.1
30D	Département des services juridiques	843.0
30E	Bureau de l'inspecteur général	624.2
30F	Musée d'Art des Amériques	478.9
30G	Bibliothèque Colomb	1,044.7
30H	Magazine Américas	1,286.2
	Total	9,062.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL												
30A Cabinet du Secrétaire général												
30A-201-WS1	OFICINA DEL SECRETARIO GENERAL											
	1581.4	439.9	2021.3	0.0	135.0	22.6	0.7	0.0	40.0	46.4	244.7	2266.0
Total 30A	1581.4	439.9	2021.3	0.0	135.0	22.6	0.7	0.0	40.0	46.4	244.7	2266.0
30B Cabinet du Secrétaire général adjoint												
30B-206-WS1	OFICINA DEL SECRETARIO GENERAL ADJUNTO											
	689.6	3.0	692.6	0.0	40.5	1.9	4.0	0.0	0.0	20.3	66.7	759.3
Total 30B	689.6	3.0	692.6	0.0	40.5	1.9	4.0	0.0	0.0	20.3	66.7	759.3
30C Service de l'information												
30C-236-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, OFICINA DEL DIRECTOR											
	240.1	0.0	240.1	0.0	30.0	0.0	13.0	0.0	48.0	69.8	160.8	400.9
30C-241-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA. ASAMBLEAS MODELO NACIONALES E INTERNACIONALES											
	66.4	0.0	66.4	0.0	9.5	2.5	0.0	0.0	0.0	5.7	17.7	84.1
30C-246-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, INFORMACIÓN DE PRENSA											
	306.8	157.3	464.1	0.0	0.0	34.2	32.0	0.0	82.8	53.2	202.2	666.3
30C-251-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, RADIO Y TELEVISIÓN											
	443.8	0.0	443.8	0.0	0.0	0.0	80.0	0.0	85.0	0.0	165.0	608.8
Total 30C	1057.1	157.3	1214.4	0.0	39.5	36.7	125.0	0.0	215.8	128.7	545.7	1760.1
30D Département des services juridiques												
30D-255-WS1	DEPARTMENT OF LEGAL SERVICES											
	525.9	221.1	747.0	0.0	5.4	8.0	9.5	0.0	38.0	35.1	96.0	843.0
Total 30D	525.9	221.1	747.0	0.0	5.4	8.0	9.5	0.0	38.0	35.1	96.0	843.0
30E Bureau de l'inspecteur général												

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
30E-260-WS1	OFICINA DEL INSPECTOR GENERAL											
	435.3	0.0	435.3	0.0	49.5	2.7	0.0	0.0	117.0	19.7	188.9	624.2
Total 30E	435.3	0.0	435.3	0.0	49.5	2.7	0.0	0.0	117.0	19.7	188.9	624.2
30F Musée d'Art des Amériques												
30F-270-WS1	MUSEO DE ARTE DE LAS AMERICAS											
	356.7	81.0	437.7	0.0	3.1	6.8	4.4	0.0	0.0	26.9	41.2	478.9
Total 30F	356.7	81.0	437.7	0.0	3.1	6.8	4.4	0.0	0.0	26.9	41.2	478.9
30G Bibliothèque Colomb												
30G-280-WS1	COLUMBUS MEMORIAL LIBRARY, DIRECCION											
	112.3	7.1	119.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	71.0	12.7	83.7	203.1
30G-282-WS1	CML-TECHNICAL SERVICES											
	210.4	0.0	210.4	0.0	0.0	7.3	15.0	0.0	0.0	80.9	103.2	313.6
30G-284-WS1	CML-REFERENCE SERVICES											
	267.9	75.0	342.9	0.0	0.0	0.0	30.4	0.0	0.0	9.5	39.9	382.8
30G-286-WS1	CML-RECORDS MANAGEMENT SERVICES											
	129.0	0.0	129.0	0.0	0.0	0.0	16.2	0.0	0.0	0.0	16.2	145.2
Total 30G	719.6	82.1	801.7	0.0	0.0	7.3	61.6	0.0	71.0	103.1	243.0	1044.7
30H Magazine Américas												
30H-256-WS1	AMERICAS MAGAZINE											
	241.6	0.0	241.6	0.0	8.0	370.2	21.0	0.0	354.0	291.4	1044.6	1286.2
Total 30H	241.6	0.0	241.6	0.0	8.0	370.2	21.0	0.0	354.0	291.4	1044.6	1286.2
CHAPITRE 3	5607.2	984.4	6591.6	0.0	281.0	456.2	226.2	0.0	835.8	671.6	2470.8	9062.4

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Cabinet du Secrétaire général

Code budgétaire 30A

Origine et Description:

Chapitre XIX, articles 113 à 127 de la Charte de l'Organisation des États américains. Conformément aux dispositions de la Charte concernant ses fonctions et aux décisions adoptées par les corps gouvernants, le secrétaire général est responsable devant l'Assemblée générale de l'exécution satisfaisante des charges et obligations du Secrétariat général. Il est le représentant légal du Secrétariat général -- l'organe central permanent de l'OEA -- et dirige ses activités. En outre, il appartient au secrétaire général de mettre en place les services du Secrétariat général nécessaires pour l'accomplissement de ses objectifs, de déterminer le nombre de fonctionnaires et d'emplois requis, de nommer les responsables et de fixer leurs attributions, leurs obligations et leurs émoluments. Relèvent directement du secrétaire général : l'Unité pour la promotion de la démocratie, le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le Secrétariat exécutif de la CICAD, le Service des bourses et de la formation, le Cabinet de l'inspecteur général, le Service de l'information publique, et le Bureau du protocole.

FALTA PARRAFO

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,247.9	2,367.9	89.75	2,318.8	-2.07	2,266.0	-2.27	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30A. Cabinet du Secrétaire général

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,581.4	78.23	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	439.9	21.76	0.0	0.00
Subtotal	2,021.3	89.20	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	135.0	55.16	0.0	0.00
Documents	22.6	9.23	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.7	0.28	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	40.0	16.34	0.0	0.00
Autres coûts	46.4	18.96	0.0	0.00
Subtotal	244.7	10.79	0.0	0.00
total	2,266.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	166.8
D02	1	119.4
D01	4	449.2
P05	4	429.2
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	3	158.7
G05	1	47.6
G04	1	43.7
G03	1	43.0
G02	0	0.0
TOTAL	18	1,581.4

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	1,979.8	87.36
APPUI GENERAL	286.2	12.63

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	15.75
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.83
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	2.46

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

201-WS1 OFICINA DEL SECRETARIO GENERAL	2,266.0
Total	
	2,266.0

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Code budgétaire 30B

Origine et Description:

Les articles 120 et 121 de la Charte de l'OEA traitent de l'élection du secrétaire général adjoint et décrivent ses fonctions. Le secrétaire général adjoint agit comme secrétaire du Conseil permanent et supervise le fonctionnement du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des Conférences. Il a le statut de conseiller du secrétaire général et agit en son nom dans toutes les affaires que celui-ci lui confie. En cas d'absence temporaire ou d'empêchement du secrétaire général, ses fonctions sont déléguées au secrétaire général adjoint. Celui-ci préside également le Comité d'éthique, le Comité consultatif de sélection et de promotion du personnel et le Conseil des publications, et supervise le Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes, le Musée d'art des Amériques, la Bibliothèque Columbus Memorial, l'Institut interaméricain de l'enfant, les bureaux du Secrétariat général dans les États membres et le Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des Conférences.

Ce sous-programme inclut les conséquences de la restructuration qui a été présentée au Conseil permanent. L'Instruction qui entérinera cette restructuration était en cours au moment de l'impression de ce document

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
991.6	1,423.1	43.51	1,304.5	-8.33	759.3	-41.79	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30B. Cabinet du Secrétaire général adjoint

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	689.6	99.56	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	3.0	0.43	0.0	0.00
Subtotal	692.6	91.21	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	40.5	60.71	0.0	0.00
Documents	1.9	2.84	0.0	0.00
Equipment et fourniture	4.0	5.99	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	20.3	30.43	0.0	0.00
Subtotal	66.7	8.78	0.0	0.00
total	759.3	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	2	192.8
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	2	105.8
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	10	689.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	647.0	85.21
APPUI GENERAL	112.3	14.78

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	5.28
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.94
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.82

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

206-WS1 OFICINA DEL SECRETARIO GENERAL ADJUNTO	759.3
Total	
	759.3

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Service de l'information

Code budgétaire 30C

Origine et Description:

Le Service de l'information publique (DIP) est une division du Secrétariat général de l'OEA qui l'administre par l'intermédiaire du directeur de l'Information publique. Le DIP comprend un secteur de la presse écrite doté d'un spécialiste principal, d'un rédacteur, de deux spécialistes en informations et reportages, d'un coordonnateur des projets spéciaux, d'un spécialiste, d'un photographe et d'un photographe assistant qui disposent d'un local pour le développement, le tirage et l'archivage des documents photographiques. Se joint à eux un consultant.

Le Service comprend également une Unité de la radio et de la télévision avec un studio pour le montage et la diffusion de programmes radiophoniques, un studio pour l'enregistrement, le montage et la diffusion d'émissions télévisées, un terminal relié par fibre optique au réseau Telenoticias et une section d'archives audiovisuelles. L'Unité de la radio et de la télévision est dotée d'un spécialiste principal, d'un spécialiste en télévision, d'un spécialiste de l'information radio, d'un spécialiste de l'information radiophonique et télévisuelle, d'un ingénieur du son, d'un présentateur-consultant pour les émissions en portugais et de consultants pour la recherche, le montage, la production, le maniement des caméras et l'archivage des documents.

Ce service se charge de l'organisation et de la réalisation de l'Assemblée modèle.

Les tâches administratives sont assurées par un spécialiste/ adjoint au directeur. Le DIP est chargé de placer les documents de l'OEA sur le réseau Internet. C'est l'une des fonctions du secteur de la presse.

Le directeur est secondé par un spécialiste en information.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,786.3	1,839.0	2.95	1,960.5	6.60	1,760.1	-10.22	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30C. Service de l'information

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,057.1	87.04	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	157.3	12.95	0.0	0.00
Subtotal	1,214.4	68.99	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	39.5	7.23	0.0	0.00
Documents	36.7	6.72	0.0	0.00
Equipment et fourniture	125.0	22.90	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	215.8	39.54	0.0	0.00
Autres coûts	128.7	23.58	0.0	0.00
Subtotal	545.7	31.00	0.0	0.00
total	1,760.1	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	2	192.8
P03	4	325.6
P02	5	332.0
P01	1	51.8
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	14	1,057.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	84.1	4.77
APPUI AUX ORGANES	1,676.0	95.22
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	12.23
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.20
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.91

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

236-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, OFICINA DEL DIRECTOR	400.9
241-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA. ASAMBLEAS MODELO NACIONALES E INTERNACIONALES	84.1
246-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, INFORMACIÓN DE PRENSA	666.3
251-WS1	INFORMACIÓN PÚBLICA, RADIO Y TELEVISIÓN	608.8
Total		1,760.1

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Département des services juridiques

Code budgétaire 30D

Origine et Description:

Au nombre des attributions du Département des services juridiques figurent les suivantes:

- a. Prêter des services consultatifs et d'assistance juridique (au moyen d'avis verbaux et écrits) aux organes de l'organisation (plus fréquemment, mais non pas exclusivement, à l'Assemblée générale, au Conseil permanent, au CIDI, au Secrétariat général, à la Commission des retraites et pensions, à la CITEL, à la CICAD, l'IICA et à la BID), en relation avec les normes internes de l'organisation (y compris la Charte, les accords interaméricains de base et autres documents émanant des organes de l'organisation et régissant les relations entre le Secrétariat général et son personnel, ainsi que les accords intervenus entre l'organisation, ses Etats membres et les Observateurs permanents, le droit administratif, le droit du travail, les normes régissant le fonds de pensions, le droit contractuel, les aspects du droit international public et privé, la législation fiscale des Etats-Unis, les lois et procédures qui régissent les entités à but lucratif et non lucratif dans le pays siège, la législation sur la propriété intellectuelle et les biens immobiliers, les secteurs économiques réglés par l'Etat, les normes, les pratiques et procédures d'autres organisations internationales, les lois relatives à la banqueroute, la compensation au travail, les dommages personnels et la construction, le droit constitutionnel et d'autres domaines du droit, selon les demandes pertinentes.
- b. Fournit des services consultatifs au Secrétaire général et à ses conseillers lors de la rédaction d'instruments juridiques de l'organisation, notamment les Normes générales, les instructions, le règlement du personnel et d'autres dispositions administratives du Secrétariat général. Il prête aussi une aide aux organes politiques et autres dans la rédaction de résolutions qui incluent des règles et autres instruments appelés à faire partie des normes internes de l'organisation.
- c. Négocie et passe des contrats immobiliers, d'achat et de construction, ainsi que des contrats bilatéraux et multilatéraux sur les immunités et programmes d'assistance technique, selon les besoins, en vue de donner suite aux directives des organes politiques et autres organes de l'organisation.
- d. Représente et défend le Secrétariat général et les autres organes de l'organisation (y compris la Commission des retraites et pensions et l'IICA) dans les cas de litige présentés au Tribunal administratif et autres tribunaux des Etats membres, ainsi que dans les cas d'arbitrage. Le Département se fait aussi l'avocat de l'organisation dans les négociations entamées avec les organismes gouvernementaux du pays siège.
- e. compile et met à jour les instruments contenant les normes internes du Secrétariat général et des autres organes, selon toute demande pertinente.
- f. Gère un programme de liaison grâce au maintien de contacts institutionnels avec des bureaux juridiques du pays siège, le barreau des avocats des Etats membres et des professionnels d'autres organisations internationales et des universités.
- g. Assure la formation technique d'avocat des Etats membres dans le cadre d'un programme de bourses de formation et il diffuse des renseignements sur les programmes et activités juridiques de l'organisation dans sa sphère de compétence, au moyen de la participation des avocats du Département en qualité de conférenciers à des séminaires patronnés par des gouvernements, des barreaux d'avocats, des ONG et d'autres organisations publiques internationales.
- h. Elabore et coordonne le programme juridique de la CICAD.
- i. Exécute des projets spéciaux à l'intention du cabinet du Secrétaire général, conformément à toute requête pertinente.

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Département des services juridiques

Code budgétaire 30D

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
411.2	656.8	59.72	857.1	30.49	843.0	-1.64

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30D. Département des services juridiques

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	525.9	70.40	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	221.1	29.59	0.0	0.00
Subtotal	747.0	88.61	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	5.4	5.62	0.0	0.00
Documents	8.0	8.33	0.0	0.00
Equipment et fourniture	9.5	9.89	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	38.0	39.58	0.0	0.00
Autres coûts	35.1	36.56	0.0	0.00
Subtotal	96.0	11.38	0.0	0.00
total	843.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	2	224.6
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	6	525.9

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	499.0	59.19
APPUI GENERAL	344.0	40.80

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	5.86
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.05
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.91

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

255-WS1 DEPARTAMENTO DE SERVICIOS LEGALES	843.0
Total	
	843.0

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Bureau de l'inspecteur général

Code budgétaire 30E

Origine et Description:

Articles 99 à 102 des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général; Décret 95-5 et Règlements budgétaires et financiers, chapitre XV. Ce Bureau a la responsabilité de la vérification interne des procédures opérationnelles et des transactions financières effectuées tant au siège que dans les États membres, afin de : a) vérifier leur exactitude, efficacité et économie; b) vérifier l'application des politiques, règles et pratiques établies; c) déterminer l'efficacité des moyens de contrôle internes, et d) mettre en place un système formel d'évaluation des programmes, des services et des activités de l'OEA. Le Cabinet de l'inspecteur général relève directement du secrétaire général. Il a accès à tout fonctionnaire, registre ou document, quel qu'il soit, au siège ou ailleurs lorsqu'il juge nécessaire de les consulter pour mener ses contrôles de façon efficace. Les recommandations formulées par l'inspecteur général dans ses rapports de vérification et lors de ses inspections et de ses enquêtes ont un caractère exécutoire pour les fonctionnaires du Secrétariat général, après leur approbation par le secrétaire général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
341.4	464.4	36.02	532.4	14.64	624.2	17.24	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30E. Bureau de l'inspecteur général

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	435.3	100.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	435.3	69.73	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	49.5	26.20	0.0	0.00
Documents	2.7	1.42	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	117.0	61.93	0.0	0.00
Autres coûts	19.7	10.42	0.0	0.00
Subtotal	188.9	30.26	0.0	0.00
total	624.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	1	96.4
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	5	435.3

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	624.2	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	4.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.78
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.67

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

260-WS1 OFICINA DEL INSPECTOR GENERAL	624.2
Total	
	624.2

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Musée d'Art des Amériques

Code budgétaire 30F

Origine et Description:

Le Musée a été inauguré en 1976 à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance des États-Unis (AG/RES. 321 (V-E/77)); cependant, depuis 1960, il existait une collection d'oeuvres d'artistes latino-américains qui était gérée par la Division de la musique et des arts visuels. C'est le seul musée du monde consacré exclusivement à l'art contemporain des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ses principales responsabilités sont les suivantes : a) collectionner, conserver et exposer des oeuvres qui ont une valeur esthétique ou un intérêt historique; b) organiser et tenir des expositions (au siège et itinérantes), des séries de conférences et de projections cinématographiques qui stimulent l'intérêt du public pour la culture latino-américaine; c) produire des documents écrits et visuels sur le sujet; d) établir des archives et une bibliothèque de grande envergure sur les arts visuels de la région; e) créer une cinémathèque de films classiques; f) informer les musées d'art des États membres des initiatives qui sont prises pour qu'à leur tour, ils diffusent cette information dans leurs propres pays; g) diffuser aux États-Unis les informations reçues d'autres pays sur les activités artistiques qui s'y déroulent; h) promouvoir et faire connaître l'art de l'Amérique latine et des Caraïbes aux États-Unis, et i) organiser des campagnes de relations publiques afin d'obtenir le meilleur soutien et le meilleur financement possible pour les projets futurs.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
396.3	465.1	17.36	480.7	3.35	478.9	-0.37

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30F. Musée d'Art des Amériques

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	356.7	81.49	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	81.0	18.50	0.0	0.00
Subtotal	437.7	91.39	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	3.1	7.52	0.0	0.00
Documents	6.8	16.50	0.0	0.00
Equipment et fourniture	4.4	10.67	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	26.9	65.29	0.0	0.00
Subtotal	41.2	8.60	0.0	0.00
total	478.9	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	0	0.0
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	5	356.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	478.9	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	3.33
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.59
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.52

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

270-WS1 MUSEO DE ARTE DE LAS AMERICAS	478.9
Total	
	478.9

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Bibliothèque Colomb

Code budgétaire 30G

Origine et Description:

La Bibliothèque Columbus Memorial a été créée lors de la première Conférence internationale des États américains en 1889-1890. Depuis, cette bibliothèque est devenue un centre d'information et de documentation qui s'est chargé de l'enregistrement, de l'archivage et de la gestion des dossiers de l'OEA. La bibliothèque a pour principale fonction de fournir des informations qui sont essentielles pour que la communauté diplomatique et l'OEA puissent prendre des décisions éclairées sur l'exécution des programmes de l'organisation. La bibliothèque sélectionne, catalogue et classe la documentation qu'elle incorpore à sa collection. Elle gère la collection Leo S. Rowe et la collection de livres et de cartes rares de l'OEA. En outre, la bibliothèque est chargée de classer et de conserver les archives permanentes de l'OEA et de les mettre à la disposition des usagers; d'établir des normes pour gérer de façon ordonnée et efficace les archives de l'OEA compte tenu du coût que cela représente actuellement; et de préserver, classer et publier des répertoires de la documentation officielle de l'OEA. La collection de la bibliothèque comprend des documents rares et précieux sur le système interaméricain que peuvent consulter les spécialistes du monde entier.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,035.7	1,359.5	31.26	1,043.2	-23.26	1,044.7	0.14	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30G. Bibliothèque Colomb

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	719.6	89.75	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	82.1	10.24	0.0	0.00
Subtotal	801.7	76.73	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	7.3	3.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	61.6	25.34	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	71.0	29.21	0.0	0.00
Autres coûts	103.1	42.42	0.0	0.00
Subtotal	243.0	23.26	0.0	0.00
total	1,044.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	4	325.6
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	5	238.0
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	11	719.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	932.4	89.25
APPUI GENERAL	112.3	10.74

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.26
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.30
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.13

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

280-WS1	BIBLIOTECA COLON,DIRECCION	203.1
282-WS1	CML-SERVICIOS TECNICOS	313.6
284-WS1	CML-SERVICIOS DE REFERENCIA	382.8
286-WS1	CML- RECORDS MANAGEMENT SERVICES	145.2
Total		1,044.7

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Magazine Américas

Code budgétaire 30H

Origine et Description:

Le magazine Américas a été créé en 1949 comme publication d'intérêt général, avec pour but spécifique de diffuser des informations sur les peuples, les cultures, les valeurs traditionnelles des pays des Amériques, de faire connaître les buts et les réalisations de l'OEA et d'encourager les idéaux de coopération interaméricaine.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
581.5	603.2	3.73	651.1	7.94	634.2	-2.59	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30H. Magazine Américas

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Spécifique	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	241.6	100.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	241.6	38.09	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	8.0	1.22
Documents	314.2	80.03	56.0	8.58
Equipment et fourniture	0.0	0.00	21.0	3.22
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	354.0	54.29
Autres coûts	78.4	19.96	213.0	32.66
Subtotal	392.6	61.90	652.0	100.00
total	634.2	100.00	652.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	241.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	1,130.5	87.89
APPUI GENERAL	155.7	12.10

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	8.94
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.79
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.39

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

256-WS1 REVISTA AMERICAS	1,286.2
Total	1,286.2

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: Appui des activités spéciales de l'Organisation

Code budgétaire 30L

Origine et Description:

Le Secrétariat général s'est trouvé obligé ces dernières années d'assumer des mandats ou de prendre des initiatives dans la foulée d'importants événements politiques qui touchaient tout le continent, sans pour autant avoir l'autorisation d'affecter les crédits nécessaires pour mener à bien ou même entreprendre des actions de ce genre, dans le cadre d'un mandat ou suite à des demandes formelles des États membres. Le Secrétariat général doit donc être doté d'un poste budgétaire qui lui permette de faire front aux initiatives et mandats imprévus dont les assemblées délibérantes le chargent dans le courant de l'exercice budgétaire.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
0.0	0.0		0.0		0.0	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30L. Appui des activités spéciales de l'Organisation

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

--

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme: FONDEM

Code budgétaire 30T

Origine et Description:

En 1965, lors de la Deuxième conférence extraordinaire de l'OEA, a été créé le FONDEM, dans le but de prêter secours et assistance aux pays où existe une situation d'urgence, en y envoyant des équipes médicales, des médicaments, des aliments et une aide économique.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
49.5		0.0	-100.00	0.0		0.0	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL
Sous-Programme 30T. FONDEM

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

--

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>40A</u> Unité du commerce	<u>45A</u> Centres interaméricains
<u>40B</u> Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)	<u>46F</u> Unité de développement social et d'éducation
<u>41C</u> Service pour l'encouragement de la démocratie	<u>47G</u> Bureau des questions culturelles
<u>42D</u> Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO)	<u>48H</u> Bureau de science et de technologie
<u>44E</u> Unité du développement durable et de l'environnement	<u>49M</u> Département de Bourses

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
22,054.0	24,073.8	9.15	19,438.3	-19.25	19,261.7	-0.90

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	5,311.5	72.45	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	2,019.6	27.54	0.0	0.0
Total Partiel	7,331.1	38.06	0.0	0.0
Bourses	7,992.0	66.98	0.0	0.0
Voyages	664.2	5.56	0.0	0.0
Documents	224.9	1.88	0.0	0.0
Equipment et fourniture	209.3	1.75	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	1.2	0.01	0.0	0.0
Contrats à la tâche	1,905.0	15.96	0.0	0.0
Autres coûts	934.0	7.82	0.0	0.0
Total Partiel	11,930.6	61.93	0.0	0.0
total	19,261.7	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	4	477.6
D01	5	561.5
P05	11	1,180.3
P04	15	1,446.0
P03	4	325.6
P02	2	132.8
P01	1	51.8
G07	2	114.8
G06	7	370.3
G05	10	476.0
G04	4	174.8
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	65	5,311.5

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	24.08
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	20.93

Liste des chapitres qui constituent ce budget

40A	Unité du commerce	1,461.1
40B	Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)	597.7
41C	Service pour l'encouragement de la démocratie	3,382.1
42D	Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO)	697.2
44E	Unité du développement durable et de l'environnement	1,373.6
46F	Unité de développement social et d'éducation	1,100.1
47G	Bureau des questions culturelles	646.7
48H	Bureau de science et de technologie	990.7
49M	Département de Bourses	9,012.5
	Total	19,261.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 4 UNITS ET BUREAUS SPECIALISES												
40A Unité du commerce												
40A-400-WS1	UNIDAD DE COMERCIO											
	289.1	622.5	911.6	0.0	0.0	20.0	7.0	0.0	306.0	64.6	397.6	1309.2
40A-400-WS2	CONFERENCIAS Y REUNIONES S/COMERCIO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	93.4	0.0	0.0	0.0	58.5	0.0	151.9	151.9
Total 40A	289.1	622.5	911.6	0.0	93.4	20.0	7.0	0.0	364.5	64.6	549.5	1461.1
40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)												
40B-410-WS1	SISTEMA DE INFORMACIÓN AL COMERCIO EXTERIOR (SICE)											
	0.0	6.2	6.2	0.0	31.5	0.0	20.6	0.0	106.5	71.2	229.8	236.0
40B-410-WS2	SISTEMA DE INFORMACION AL COMERCIO EXTERIOR (SICE)											
	160.2	201.5	361.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	361.7
Total 40B	160.2	207.7	367.9	0.0	31.5	0.0	20.6	0.0	106.5	71.2	229.8	597.7
41C Service pour l'encouragement de la démocratie												
41C-420-WS1	UPD-OFFICINA DEL COORDINADOR EJECUTIVO											
	218.8	83.3	302.1	0.0	63.0	0.0	10.0	0.0	110.0	68.4	251.4	553.5
41C-421-WS1	UPD-FORTALEC.INSTITUCIONES DEMOCRATICA											
	192.8	280.1	472.9	0.0	187.2	30.0	23.0	0.0	394.6	42.7	677.5	1150.4
41C-422-WS1	UPD-ASISTENCIA TEC.ELECTORAL											
	232.4	82.3	314.7	0.0	64.7	48.8	77.7	0.0	410.4	55.2	656.8	971.5
41C-423-WS1	UPD - INFORMACIÓN Y DIALOGO											
	57.4	294.5	351.9	0.0	23.5	38.8	0.0	1.2	90.9	10.4	164.8	516.7
41C-425-000	CENTROS DE ESTUDIOS SOBRE LA DEMOCRACIA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	190.0	190.0	190.0
Total 41C	701.4	740.2	1441.6	0.0	338.4	117.6	110.7	1.2	1005.9	366.7	1940.5	3382.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
42D	Unité intersectorielle du tourism et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO)											
42D-430-WS1	INTER-SECTORAL UNIT FOR TOURISM											
	416.5	75.0	491.5	0.0	41.4	15.0	0.0	0.0	32.0	22.3	110.7	602.2
42D-431-WS1	CARIBBEAN TOURISM ORGANIZATION											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	95.0	95.0	95.0
Total 42D	416.5	75.0	491.5	0.0	41.4	15.0	0.0	0.0	32.0	117.3	205.7	697.2
44E	Unité du développement durable et de l'environnement											
44E-440-WS1	UNIDAD DE DESARROLLO SOSTENIBLE Y MEDIO AMBIENTE											
	1136.7	87.3	1224.0	0.0	22.5	9.3	0.0	0.0	103.0	14.8	149.6	1373.6
Total 44E	1136.7	87.3	1224.0	0.0	22.5	9.3	0.0	0.0	103.0	14.8	149.6	1373.6
46F	Unité de développement social et d'éducation											
46F-450-WS1	UNIDAD DE DESARROLLO SOCIAL Y EDUCACION											
	746.6	193.5	940.1	0.0	36.0	15.0	12.0	0.0	60.0	37.0	160.0	1100.1
Total 46F	746.6	193.5	940.1	0.0	36.0	15.0	12.0	0.0	60.0	37.0	160.0	1100.1
47G	Bureau des questions culturelles											
47G-460-WS1	OFICINA DE CULTURA											
	534.6	2.3	536.9	0.0	18.7	34.5	4.0	0.0	30.5	22.1	109.8	646.7
Total 47G	534.6	2.3	536.9	0.0	18.7	34.5	4.0	0.0	30.5	22.1	109.8	646.7
48H	Bureau de science et de technologie											
48H-360-800	MERCADO COMUN DEL CONOCIMIENTO CYT											
	0.0	0.0	0.0	0.0	36.0	1.0	0.0	0.0	56.5	0.0	93.5	93.5
48H-380-800	RED HEMIS. INTERUNIV.C.T.(REDHUCYT)											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	28.0	0.0	28.0	28.0
48H-470-WS1	OFICINA DE CIENCIA Y TECNOLOGÍA											
	666.7	82.3	749.0	0.0	40.5	0.0	5.0	0.0	60.0	14.7	120.2	869.2

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
Total 48H	666.7	82.3	749.0	0.0	76.5	1.0	5.0	0.0	144.5	14.7	241.7	990.7
49M Département de Bourses												
49M-490-WS1	DEPARTAMENTO DE BECAS											
	563.3	8.8	572.1	58.4	5.8	7.0	50.0	0.0	58.1	221.3	400.6	972.7
49M-490-WS2	FONDO PANAMERICANO LEO S. ROWE											
	96.4	0.0	96.4	0.0	0.0	5.5	0.0	0.0	0.0	4.3	9.8	106.2
49M-495-800	PROGRAMA REG.DE ADIESTRAMIENTO (PRA)											
	0.0	0.0	0.0	6735.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6735.1	6735.1
49M-496-800	SPECAP-BECAS Y ADIESTRAMIENTO CARIBE											
	0.0	0.0	0.0	389.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	389.3	389.3
49M-497-800	BECAS PEC											
	0.0	0.0	0.0	313.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	313.8	313.8
49M-498-800	BECAS ADPD (CAP.DESARROLLO)											
	0.0	0.0	0.0	439.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	439.2	439.2
49M-499-800	CITEL (BECAS COM.IA.TELECOMUN.)											
	0.0	0.0	0.0	56.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	56.2	56.2
Total 49M	659.7	8.8	668.5	7992.0	5.8	12.5	50.0	0.0	58.1	225.6	8344.0	9012.5
CHAPITRE 4												
	5311.5	2019.6	7331.1	7992.0	664.2	224.9	209.3	1.2	1905.0	934.0	11930.6	19261.7

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Unité du commerce

Code budgétaire 40A

Origine et Description:

L'Unité du commerce a été établie le 3 avril 1995. Placée sous la tutelle du Cabinet du secrétaire général de l'OEA, l'Unité du commerce a pour mission d'aider les États membres à se décharger plus efficacement de leurs mandats dans le domaine des échanges commerciaux, notamment ceux qui ont été définis lors du Sommet des Amériques dans le but de mettre en place une Zone de libre-échange dans les Amériques (ZLEA). Les fonctions suivantes lui ont été assignées : apporter un appui technique au Comité spécial du commerce (CEC) et à son groupe consultatif, étudier les divers aspects des relations commerciales dans l'hémisphère, assurer une coordination effective avec les organisations d'intégration régionales et sous-régionales et renforcer les systèmes d'information sur le commerce.

Lors de la vingt-sixième session ordinaire qui s'est déroulée en juin 1996, l'Assemblée générale de l'OEA a adopté la résolution AG/RES. 1430 (XXVI-0/96) «Commerce et intégration dans les Amériques», qui confirme que «l'Organisation des États américains s'engage à appuyer le processus de libre-échange et d'intégration économique dans l'hémisphère grâce au soutien technique de l'Unité du commerce de l'OEA» et définit les grandes orientations des futurs travaux de l'Organisation dans le secteur du commerce. À cet égard, l'Assemblée générale a décidé, inter alia, ce qui suit :

-Appuyer le programme de travail du CEC et de son groupe consultatif, en particulier pour préparer un rapport annuel sur l'évolution des accords touchant le commerce et l'intégration dans l'hémisphère occidental; et

-Demander au Secrétariat général de continuer d'apporter, par l'intermédiaire de l'Unité du commerce, l'appui technique et analytique dont ont besoin les groupes de travail créés dans le cadre du processus d'établissement d'une ZLEA, en tenant compte des ressources disponibles.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
0.0	753.5		1,511.9	100.65	1,461.1	-3.36	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 40A. Unité du commerce

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	289.1	31.71	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	622.5	68.28	0.0	0.00
Subtotal	911.6	62.39	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	93.4	16.99	0.0	0.00
Documents	20.0	3.63	0.0	0.00
Equipment et fourniture	7.0	1.27	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	364.5	66.33	0.0	0.00
Autres coûts	64.6	11.75	0.0	0.00
Subtotal	549.5	37.60	0.0	0.00
total	1,461.1	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	289.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	22.6	1.54
APPUI AUX ORGANES	1,022.3	69.96
APPUI GENERAL	416.2	28.48

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	10.16
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.82
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.58

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

400-WS1 UNIDAD DE COMERCIO	1,309.2
400-WS2 CONFERENCIAS Y REUNIONES S/COMERCIO	151.9
Total	1,461.1

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Code budgétaire 40B

Origine et Description:

Le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) a été établi par le Secrétariat général de l'Organisation des États américains en 1983, dans le but de promouvoir la pénétration des produits de la région sur les marchés étrangers, et pour fournir de l'information sur le commerce extérieur aux secteurs public et privé des États membres.

Conseiller le secrétaire général sur les questions liées à l'information commerciale et administrer une banque de données pertinentes afin de contribuer à la transparence du processus d'établissement d'une Zone de libre-échange dans les Amériques.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
634.6	580.7	-8.49	656.3	13.01	597.7	-8.92

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 40B. Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	160.2	43.54	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	207.7	56.45	0.0	0.00
Subtotal	367.9	61.55	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	31.5	13.70	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	20.6	8.96	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	106.5	46.34	0.0	0.00
Autres coûts	71.2	30.98	0.0	0.00
Subtotal	229.8	38.44	0.0	0.00
total	597.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	2	160.2

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	360.9	60.38
APPUI AUX ORGANES	31.5	5.27
APPUI GENERAL	205.3	34.34

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	4.15
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.74
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.64

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

410-WS1	SISTEMA DE INFORMACIÓN AL COMERCIO EXTERIOR (SICE)	236.0
410-WS2	SISTEMA DE INFORMACION AL COMERCIO EXTERIOR (SICE)	361.7
Total		597.7

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Service pour l'encouragement de la démocratie

Code budgétaire 41C

Origine et Description:

L'Unité pour la promotion de la démocratie a été établie par la résolution AG/RES. 1063 (XX-0/90) et le Décret n 90-3. Elle a été restructurée conformément au Décret n 95-6 du 25 juillet 1995, qui établissait les services et secteurs de programmes suivants :

- Cabinet du coordinateur exécutif
- Renforcement des institutions démocratiques
- Assistance technique en période électorale
- Information et dialogue/Forum démocratique
- Programmes spéciaux

L'UPD a pour fonctions 1) de conseiller le secrétaire général sur les dossiers se rapportant aux travaux de l'Unité; 2) de coordonner les relations de l'Unité avec les autres secteurs du Secrétariat général; 3) de coordonner avec d'autres organisations multilatérales et des institutions gouvernementales et privées les activités et missions liées à la promotion de la démocratie; 4) d'établir des répertoires et des banques de données regroupant des informations sur des particuliers et des organismes spécialisés dans l'étude politique des systèmes et des institutions démocratiques, et sur les ressources humaines et matérielles dont on peut disposer pour mener à bien des missions, des programmes de formation et d'autres activités; 5) de fixer des normes et des procédures pour l'organisation de missions d'observation du processus électoral; 6) de planifier et de coordonner les missions d'observateurs des processus électoraux; 7) de planifier et de coordonner des cours, des séminaires, des tables rondes et des programmes de formation pour faciliter l'échange d'informations et de connaissances spécialisées dans le but de renforcer les institutions politiques et les procédés démocratiques dans les États membres; 8) de donner suite aux demandes d'information sur la promotion de la démocratie formulées par les organes délibérants et les États membres de l'Organisation.

Centre d'études sur la démocratie

Bien que ne sous-estimant pas la portée des changements obtenus suite à l'exécution de projets spécifiques tendant à la réforme de l'Etat et au renforcement des institutions démocratiques, le Secrétariat général relève cependant certaines lacunes qui limitent les possibilités et l'impact des travaux que mènent les institutions multilatérales. Une approche intégrale des questions de consolidation et d'enracinement de la démocratie exige la création d'un espace qui encourage la recherche, la formation et l'intensification du dialogue continentale au sujet de ces questions.

C'est pourquoi l'OEA se propose de lancer le programme de création de Centre d'études sur la démocratie. Grâce à l'élaboration d'études, de projets de recherche et d'activités de formation, ce programme s'efforcera, dans le moyen et le long terme, de traiter de sujets susceptibles d'avoir des incidences sur le processus de consolidation et de renforcement de la démocratie.

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Service pour l'encouragement de la démocratie

Code budgétaire 41C

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,605.2	2,302.3	43.42	3,464.3	50.47	3,382.1	-2.37

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 41C. Service pour l'encouragement de la démocratie

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	701.4	48.65	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	740.2	51.34	0.0	0.00
Subtotal	1,441.6	42.62	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	338.4	17.43	0.0	0.00
Documents	117.6	6.06	0.0	0.00
Equipment et fourniture	110.7	5.70	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	1.2	0.06	0.0	0.00
Contrats à la tâche	1,005.9	51.83	0.0	0.00
Autres coûts	366.7	18.89	0.0	0.00
Subtotal	1,940.5	57.37	0.0	0.00
total	3,382.1	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	2	192.8
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	1	51.8
G07	1	57.4
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	9	701.4

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	1,222.8	36.15
APPUI AUX ORGANES	190.0	5.61
APPUI GENERAL	1,969.3	58.22

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	23.51
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	4.22
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	3.67

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

420-WS1	UPD-OFICINA DEL COORDINADOR EJECUTIVO	553.5
421-WS1	UPD-FORTALEC.INSTITUCIONES DEMOCRATICA	1,150.4
422-WS1	UPD-ASISTENCIA TEC.ELECTORAL	971.5
423-WS1	UPD - INFORMACIÓN Y DIALOGO	516.7
425-000	CENTROS DE ESTUDIOS SOBRE LA DEMOCRACIA	190.0
Total		3,382.1

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO)

Code budgétaire 42D

Origine et Description:

L'Unité intersectorielle du tourisme a été créée le 28 juin 1996 (Instruction 96/7). Elle a pour attribution de fournir un appui plus efficace et plus performant aux activités et projets qui visent à encourager le développement durable dans le continent. Les objectifs de l'Unité, issus directement de mandats reçus, peuvent être classés comme suit: encouragement du développement institutionnel, renforcement du processus politique (notamment la réorganisation et le renforcement du Congrès interaméricain du tourisme); développement de la recherche et commercialisation; assistance aux Etats membres en matière de conception et de formulation de politiques; coopération technique et établissement des relations externes et recherche de sources de financement).

En vue d'atteindre ces objectifs, l'unité développera sa propre capacité fonctionnelle pour assurer que l'OEA renforce son rôle dans le continent, d'une part en tant que centre de coordination et de promotion des politiques de développement touristique, et d'autre part d'entité d'exécution de projets recherchant le développement durable du tourisme.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
108.1	338.0	212.67	688.9	103.81	697.2	1.20

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-Programme 42D. Unité intersectorielle du tourisme et Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	416.5	84.74	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	75.0	15.25	0.0	0.00
Subtotal	491.5	70.49	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	41.4	20.12	0.0	0.00
Documents	15.0	7.29	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	32.0	15.55	0.0	0.00
Autres coûts	117.3	57.02	0.0	0.00
Subtotal	205.7	29.50	0.0	0.00
total	697.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	1	96.4
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	5	416.5

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	32.0	4.58
APPUI AUX ORGANES	642.9	92.21
APPUI GENERAL	22.3	3.19

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	4.84
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.87
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.75

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

430-WS1	UNIDAD INTER-SECTORIAL PARA TURISMO	602.2
431-WS1	ORGANIZACION DE TURISMO DEL CARIBE	95.0
Total		697.2

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Sous-programme: Unité du développement durable et de l'environnement

Code budgétaire 44E

Origine et Description:

L'environnement et le développement durable sont clairement devenus des priorités au plan international, si l'on en juge par le nombre de résolutions adoptées : Déclaration de Rio, Action 21 du Sommet de la terre, Sommet de Miami. Les gouvernements des Amériques ont spécifiquement désigné l'environnement et le développement durable comme des domaines d'action prioritaires pour l'OEA, lors des récentes sessions de l'Assemblée générale, qui se sont déroulées à Washington et à Managua, et de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la coopération et le développement, tenue à Mexico en 1994.

L'Unité du développement durable et de l'environnement remplit quatre fonctions principales : appuyer les forums politiques et techniques pertinents; gérer la formulation et l'exécution sélective des projets de coopération technique relevant de sa sphère de compétence; faciliter l'échange d'informations sur l'environnement et le développement durable dans la région, et appuyer les initiatives tendant à promouvoir la coordination des activités et la coopération entre les différents organismes afin d'atteindre les objectifs établis par les États membres.

En ce qui a trait aux forums politiques, il s'agit d'appuyer le Comité de l'environnement du Conseil permanent et le Comité spécial de l'environnement et du développement, y compris son groupe consultatif, si ces organes sont établis. L'Unité participera aussi aux préparatifs de la Conférence au sommet sur le développement durable, qui doit se dérouler en Bolivie, et à la mise en place des futurs mécanismes de dialogue que les gouvernements établiront lors de cette conférence. Par ailleurs, elle offrira son soutien technique pour faciliter l'organisation de séminaires et d'ateliers portant sur l'environnement et le développement durable.

Les initiatives de coopération technique seront centrées sur les domaines où l'Organisation est censée bénéficier d'un avantage comparatif, notamment les activités de nature multinationale. Cela comprend la coopération requise par les États membres dans certains domaines comme le développement intégré des ressources hydrauliques, particulièrement dans les bassins hydrographiques internationaux; le développement durable des zones frontalières; la protection des zones frontalières; la conservation de la biodiversité; la protection environnementale dans les nouveaux corridors commerciaux; les mesures destinées à remédier aux conséquences des catastrophes naturelles et l'évaluation des ressources naturelles. Le bureau conseille et appuie d'autres secteurs du Secrétariat général impliqués dans des activités techniques ayant trait à l'environnement et au développement durable, par exemple, les programmes relatifs à la législation environnementale, au transfert de technologies respectueuses de l'environnement, à l'éducation environnementale et au développement durable du tourisme.

Pour faciliter l'échange croissant d'informations sur l'environnement et le développement durable, des méthodes informatiques modernes seront utilisées parallèlement aux systèmes traditionnels. C'est par exemple le mode de fonctionnement adopté par le Réseau interaméricain des ressources hydrauliques, destiné à répondre aux besoins de ceux qui sont chargés de gérer les ressources hydrauliques dans l'hémisphère.

L'Unité sera chargée de promouvoir la coordination entre les différents organismes (BIRD, BID, OPS, PNUE, PNUD, etc.) qui sont responsables de la mise en oeuvre des programmes requis par les États membres. À court terme, l'Unité s'occupera en particulier de la coordination et de la mise en oeuvre du Partenariat pour la prévention de la contamination, approuvé lors du Sommet de Miami, ainsi que des missions dont elle a été chargée au Sommet de Bolivie sur le développement durable.

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Unité du développement durable et de l'environnement

Code budgétaire 44E

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,511.4	1,960.3	29.70	1,246.9	-36.39	1,373.6	10.16

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 44E. Unité du développement durable et de l'environnement

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,136.7	92.86	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	87.3	7.13	0.0	0.00
Subtotal	1,224.0	89.10	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	22.5	15.04	0.0	0.00
Documents	9.3	6.21	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	103.0	68.85	0.0	0.00
Autres coûts	14.8	9.89	0.0	0.00
Subtotal	149.6	10.89	0.0	0.00
total	1,373.6	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	0	0.0
P05	5	536.5
P04	4	385.6
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	2	95.2
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	12	1,136.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	1,042.8	75.91
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	330.8	24.08

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	9.55
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.71
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.49

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

440-WS1 UNIDAD DE DESARROLLO SOSTENIBLE Y MEDIO AMBIENTE	1,373.6
Total	1,373.6

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Sous-programme: Centres interaméricains

Code budgétaire 45A

Origine et Description:

Les Centres interaméricains ont pour but de fournir des services de coopération interaméricaine dans leur domaine de spécialisation respective, en complément des services assurés dans le cadre des projets nationaux et régionaux. Les centres ont leur siège dans les États membres.

Ils se chargent principalement de : la formation de cadres techniques et professionnels; la recherche appliquée; l'appui institutionnel à d'autres projets d'apprentissage; la diffusion d'informations techniques ou didactiques; et, à un moindre degré, d'une assistance technique directe. La formation est assurée dans le cadre de cours, séminaires, ateliers et réunions techniques, aux niveaux national et régional; elle est conçue pour être appliquée immédiatement et pour compléter les activités de formation et les études techniques offertes au siège.

Les centres sont administrés par le Secrétariat général. Cet organe et le gouvernement des pays où se trouvent les centres passent un accord qui fixe la contribution de chacune des parties.

Ce sous-programme comprend :

-Les Centres interaméricains qui sont supervisés et coordonnés par l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE), c'est-à-dire : le Centre interaméricain de développement social (CIDES), dont le siège est à Buenos Aires, en Argentine; le Centre interaméricain d'enseignement des statistiques (CIENES), dont le siège est à Santiago du Chili; le Centre interaméricain de marketing dont le siège est à Rio de Janeiro, au Brésil et le Centre interaméricain d'administration financière et fiscale (CITAF), dont le siège est à Buenos Aires, en Argentine.

-Le Centre interaméricain de développement intégral des eaux et des terres (CIDAT), dont le siège est à Mérida, au Venezuela.

[Inclut en 1994, 1995 et 1996 les Centres interaméricains (CIDIAT, CINDER) et le Congrès interaméricain des voyages, à l'exclusion du tourisme].

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
968.7		670.4	-30.79	325.0	-51.52	0.0	-100.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUX SPECIALISES
Sous-Programme 45A. Centres interaméricains

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	0.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.00
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.00

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

--

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Sous-programme: Unité de développement social et d'éducation

Code budgétaire 46F

Origine et Description:

Les Centres interaméricains ont pour but de fournir des services de coopération interaméricaine dans leur domaine de spécialisation respective, en complément des services assurés dans le cadre des projets nationaux et régionaux. Les centres ont leur siège dans les États membres.

Ils se chargent principalement de : la formation de cadres techniques et professionnels; la recherche appliquée; l'appui institutionnel à d'autres projets d'apprentissage; la diffusion d'informations techniques ou didactiques; et, à un moindre degré, d'une assistance technique directe. La formation est assurée dans le cadre de cours, séminaires, ateliers et réunions techniques, aux niveaux national et régional; elle est conçue pour être appliquée immédiatement et pour compléter les activités de formation et les études techniques offertes au siège.

Les centres sont administrés par le Secrétariat général. Cet organe et le gouvernement des pays où se trouvent les centres passent un accord qui fixe la contribution de chacune des parties.

Ce sous-programme comprend :

-Les Centres interaméricains qui sont supervisés et coordonnés par l'Unité du développement social et de l'éducation (UDSE), c'est-à-dire : le Centre interaméricain de développement social (CIDES), dont le siège est à Buenos Aires, en Argentine; le Centre interaméricain d'enseignement des statistiques (CIENES), dont le siège est à Santiago du Chili; le Centre interaméricain de marketing dont le siège est à Rio de Janeiro, au Brésil et le Centre interaméricain d'administration financière et fiscale (CITAF), dont le siège est à Buenos Aires, en Argentine.

-Le Centre interaméricain de développement intégral des eaux et des terres (CIDAT), dont le siège est à Mérida, au Venezuela.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
3,264.0	3,995.0	22.39	888.2	-77.76	1,100.1	23.85

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 46F. Unité de développement social et d'éducation

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	746.6	79.41	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	193.5	20.58	0.0	0.00
Subtotal	940.1	85.45	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	36.0	22.50	0.0	0.00
Documents	15.0	9.37	0.0	0.00
Equipment et fourniture	12.0	7.50	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	60.0	37.50	0.0	0.00
Autres coûts	37.0	23.12	0.0	0.00
Subtotal	160.0	14.54	0.0	0.00
total	1,100.1	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	0	0.0
P05	2	214.6
P04	2	192.8
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	2	105.8
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	9	746.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,100.1	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.65
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.37
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.19

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

450-WS1 UNIDAD DE DESARROLLO SOCIAL Y EDUCACION	1,100.1
Total	1,100.1

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Bureau des questions culturelles

Code budgétaire 47G

Origine et Description:

Les activités du Bureau des questions culturelles visent l'objectif général de protection et de promotion du patrimoine culturel et de respect de l'identité culturelle et linguistique dans le cadre du Programme culturel interaméricain, conformément à la directive émise par l'Assemblée générale de l'OEA (1996) dans la résolution AG/RES. 1434 (XXVI-O/96).

Le programme culturel interaméricain est en cours d'élaboration et d'analyse. Le Bureau essaiera de faciliter un dialogue continental au sujet de questions prioritaires, y compris l'examen et l'analyse d'instruments juridiques pertinents de portée universelle, régionale et nationale traitant de la protection et de la promotion du patrimoine culturel.

Le Bureau identifiera et encouragera des activités pilotes, nouvelles et innovatrices qui permettent d'élaborer des projets de coopération dans des domaines stratégiques du CIDI en exécutant la première étape des travaux préliminaires et en menant une analyse de faisabilité des projets avant de soumettre les demandes de financement y afférents. En ce faisant, le Bureau fera recours à l'expérience des pays, aux organisations multilatérales et non gouvernementales, en vue d'assurer l'excellence de la programmation et d'encourager la coopération dans la région. Le Bureau mettra au point un plan de publications destiné à promouvoir les connaissances, à faire connaître les contributions des intellectuels du continent et à prévoir l'octroi de primes périodiques en reconnaissance des travaux remarquables préparés par des citoyens des Amériques, notamment le prix annuel Gabriela Mistral et la bourse Marcus Garvey accordée tous les deux ans.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
2,667.5	2,139.2	-19.80	652.4	-69.50	646.7	-0.87	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 47G. Bureau des questions culturelles

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	534.6	99.57	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	2.3	0.42	0.0	0.00
Subtotal	536.9	83.02	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	18.7	17.03	0.0	0.00
Documents	34.5	31.42	0.0	0.00
Equipment et fourniture	4.0	3.64	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	30.5	27.77	0.0	0.00
Autres coûts	22.1	20.12	0.0	0.00
Subtotal	109.8	16.97	0.0	0.00
total	646.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	2	192.8
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	2	95.2
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	7	534.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	386.3	59.73
APPUI GENERAL	260.4	40.26

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	4.49
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.80
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.70

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

460-WS1 OFICINA DE CULTURA	646.7
Total	
	646.7

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme: Bureau de science et de technologie

Code budgétaire 48H

Origine et Description:

Aux termes de la résolution AG/RES. 1315 (XXV-O/95), la Réunion continentale des ministres chargés de la science et de la technologie s'est déroulée à Cartagene, (Colombie) en mars 1996 (Instruction No. 97/1).

Le Bureau de science et de technologie coordonne et appuie les activités de promotion. Il applique les recommandations émises par les ministres chargés de la science et de la technologie dans le Déclaration et le Plan d'action de Cartagena.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,582.2	1,754.2	10.87	756.0	-56.90	990.7	31.04

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUS SPECIALISES
Sous-Programme 48H. Bureau de science et de technologie

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	666.7	89.01	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	82.3	10.98	0.0	0.00
Subtotal	749.0	75.60	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	76.5	31.65	0.0	0.00
Documents	1.0	0.41	0.0	0.00
Equipment et fourniture	5.0	2.06	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	144.5	59.78	0.0	0.00
Autres coûts	14.7	6.08	0.0	0.00
Subtotal	241.7	24.39	0.0	0.00
total	990.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	2	192.8
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	2	87.4
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	9	666.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	264.3	26.67
APPUI AUX ORGANES	666.7	67.29
APPUI GENERAL	59.7	6.02

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	6.88
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.23
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.07

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

360-800	MERCADO COMUN DEL CONOCIMIENTO CYT	93.5
380-800	RED HEMIS. INTERUNIV.C.T.(REDHUCYT)	28.0
470-WS1	OFICINA DE CIENCIA Y TECNOLOGÍA	869.2
Total		990.7

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Sous-programme: Département de Bourses

Code budgétaire 49M

Origine et Description:

Le Département des bourses a la responsabilité technique et opérationnelle de toutes les activités liées au programme de formation et de prêts et bourses pour les étudiants des premier, deuxième et troisième cycles, à savoir : Programme ordinaire de formation (PRA); Bourses spéciales pour les Caraïbes (SPECAP); Programme spécial de qualification (PEC); bourses du Programme d'apprentissage entre pays en développement (ADPD); Bourses en télécommunication (CITEL); Cours de spécialisation dans les domaines techniques (CEAT); suivi des prêts CASP, et appui technique et secrétariat du Comité du Conseil permanent qui administre le Fonds Rowe. L'allocation des ressources et le choix des activités et des programmes sont déterminés en priorité par les mandats reçus de l'Assemblée générale dans le cadre des résolutions AG/RES. 1381 et AG/RES. 1387 (XXVI-0/96), respectivement.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)

(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
9,489.5	9,580.2	0.95	9,248.4	-3.46	9,012.5	-2.55

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 4. UNITS ET BUREAUX SPECIALISES
Sous-Programme 49M. Département de Bourses

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	659.7	98.68	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	8.8	1.31	0.0	0.00
Subtotal	668.5	7.41	0.0	0.00
Bourses	7,992.0	95.78	0.0	0.00
Voyages	5.8	0.06	0.0	0.00
Documents	12.5	0.14	0.0	0.00
Equipment et fourniture	50.0	0.59	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	58.1	0.69	0.0	0.00
Autres coûts	225.6	2.70	0.0	0.00
Subtotal	8,344.0	92.58	0.0	0.00
total	9,012.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	2	192.8
P03	2	162.8
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	2	95.2
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	9	659.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	8,196.0	90.94
APPUI AUX ORGANES	5.5	0.06
APPUI GENERAL	811.0	8.99

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	62.67
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	11.26
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	9.79

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

490-WS1	DEPARTAMENTO DE BECAS	972.7
490-WS2	FONDO PANAMERICANO LEO S. ROWE	106.2
495-800	PROGRAMA REG.DE ADIESTRAMIENTO (PRA)	6,735.1
496-800	SPECAF-BECAS Y ADIESTRAMIENTO CARIBE	389.3
497-800	BECAS PEC	313.8
498-800	BECAS ADPD (CAP.DESARROLLO)	439.2
499-800	CITEL (BECAS COM.IA.TELECOMUN.)	56.2
Total		9,012.5

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

- | | |
|---|---|
| <u>55A</u> Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI) | <u>58A</u> Division de la coordination des programmes et des projects |
| <u>56A</u> Division de l'exploitation et des services d'assistance technique | <u>59X</u> Activités de coopération non programmées du CIDI |
| <u>57A</u> Division de la planification et de l'évaluation | |

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
2,300.7	2,004.5	-12.87	2,879.7	43.66	2,621.4	-8.96

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,766.7	87.93	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	242.3	12.06	138.2	100.0
Total Partiel	2,009.0	76.63	138.2	1.2
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	113.5	18.53	0.0	0.0
Documents	46.7	7.62	0.0	0.0
Equipment et fourniture	50.0	8.16	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.0
Contrats à la tâche	373.6	61.00	0.0	0.0
Autres coûts	28.6	4.67	11,215.2	100.0
Total Partiel	612.4	23.36	11,215.2	98.7
total	2,621.4	100.00	11,353.4	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	7	751.1
P04	3	289.2
P03	1	81.4
P02	2	132.8
P01	1	51.8
G07	1	57.4
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	20	1,766.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	3.27
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	15.19

Liste des chapitres qui constituent ce budget

55A	Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)	910.5
56A	Division de l'exploitation et des services d'assistance technique	633.4
57A	Division de la planification et de l'évaluation	303.2
58A	Division de la coordination des programmes et des projects	912.5
59X	Activités de coopération non programmées du CIDI	11,215.2
Total		13,974.8

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 5 COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)												
55A Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)												
55A-500-800	MISIONES DE PROMOCIÓN, PROGRAMACIÓN Y SEGUIMIENTO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	74.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	74.5	74.5
55A-500-WS1	OFICINA DEL SECRETARIO EJECUTIVO -SEDI											
	316.2	15.0	331.2	0.0	39.0	46.7	50.0	0.0	340.5	28.6	504.8	836.0
Total 55A	316.2	15.0	331.2	0.0	113.5	46.7	50.0	0.0	340.5	28.6	579.3	910.5
56A Division de l'exploitation et des services d'assistance technique												
56A-520-WS1	SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE OPERACIONES Y SERVICIOS TÉCNICOS DE APOYO											
	481.1	152.3	633.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	633.4
Total 56A	481.1	152.3	633.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	633.4
57A Division de la planification et de l'évaluation												
57A-530-WS1	SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE PLANIFICACIÓN Y EVALUACIÓN											
	270.1	0.0	270.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.1	0.0	33.1	303.2
Total 57A	270.1	0.0	270.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.1	0.0	33.1	303.2
58A Division de la coordination des programmes et des projects												
58A-540-WS1	SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE COORDINACIÓN DE PROGRAMAS Y PROYECTOS											
	699.3	213.2	912.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	912.5
Total 58A	699.3	213.2	912.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	912.5
59X Activités de coopération non programmées du CIDI												
59X-500-WS1	ACTIVIDADES NO PROGRAMADAS DE COOPERACIÓN DEL CIIDI											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9752.7	9752.7	9752.7
59X-500-WS2	APOORTE DEL 15% APOYO TÉCNICO Y ADMINISTRATIVO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1462.5	1462.5	1462.5

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
Total 59X	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11215.2	11215.2	11215.2
CHAPITRE 5	1766.7	380.5	2147.2	0.0	113.5	46.7	50.0	0.0	373.6	11243.8	11827.6	13974.8

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

Code budgétaire 55A

Origine et Description:

L'action de l'OEA en matière de coopération est un des buts principaux de l'Organisation qui a été confirmé dans le Protocole de modification de la Charte adopté lors de l'Assemblée générale de 1992.

Le Protocole de Washington modifie l'article 2 de la Charte et stipule que l'un des objectifs essentiels de l'OEA est de promouvoir, à travers la coopération, le développement économique, social et culturel des États membres, et de contribuer à faire disparaître la pauvreté extrême dans l'hémisphère.

Conformément à l'article 17 des Statuts du CIDI, le Secrétariat exécutif pour le développement intégral est responsable devant le CIDI de la mise en oeuvre et, le cas échéant, de la coordination des activités de coopération.

Le Secrétariat exécutif est notamment chargé de :

- a) Élaborer les procédures requises et superviser l'exécution des projets aux plans suivants :
 - i. Présentation et évaluation initiale;
 - ii. Élaboration du plan des activités;
 - iii. Autorisation des engagements financiers et des débours; et
 - iv. Suivi et évaluation des résultats.
- b) Assister le CIDI pour formuler les programmes interaméricains et les intégrer au Plan stratégique;
- c) Coordonner l'appui apporté par le Secrétariat général aux États membres qui demandent de l'aide pour formuler des projets;
- d) Faire une première évaluation de toutes les demandes de coopération présentées par les États membres ou le Secrétariat général et en soumettre les résultats à l'avis du CEPCIDI;
- e) Aider le CIDI et ses organes à gérer la participation aux initiatives de coopération d'autres organismes interaméricains et internationaux et d'autres entités de coopération des États membres et des États ayant statut d'observateur;
- f) Autoriser les engagements financiers et l'utilisation des autres ressources approuvés par le CEPCIDI en vue de financer des projets et autres activités de partenariat; et
- g) Transmettre régulièrement au CEPCIDI des rapports d'étape sur les Programmes interaméricains de coopération, leurs résultats et leur évaluation finale.

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

Code budgétaire 55A

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,145.4	2,004.5	75.00	1,235.9	-38.34	910.5	-26.32

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)
Sous-Programme 55A. Cabinet du secrétaire exécutif pour le développement intégral (SEDI)

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	316.2	95.47	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	15.0	4.52	0.0	0.00
Subtotal	331.2	36.37	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	113.5	19.59	0.0	0.00
Documents	46.7	8.06	0.0	0.00
Equipment et fourniture	50.0	8.63	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	340.5	58.77	0.0	0.00
Autres coûts	28.6	4.93	0.0	0.00
Subtotal	579.3	63.62	0.0	0.00
total	910.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	316.2

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	39.0	4.28
APPUI AUX ORGANES	74.5	8.18
APPUI GENERAL	797.0	87.53

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	6.33
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.13
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.98

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-800	MISIONES DE PROMOCIÓN, PROGRAMACIÓN Y SEGUIMIENTO	74.5
500-WS1	OFICINA DEL SECRETARIO EJECUTIVO -SEDI	836.0
Total		910.5

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Division de l'exploitation et des services d'assistance technique

Code budgétaire 56A

Origine et Description:

La Division de l'exploitation et des services d'assistance technique a pour responsabilité d'instaurer et de mettre en oeuvre les mécanismes et les procédures permettant d'assurer la supervision, le suivi et le contrôle de la gestion des projets et activités nationales et régionales approuvés par le CIDI, et de recommander toute mesure corrective pertinente. Parallèlement, elle est chargée de la planification, de l'organisation et de la gestion des réunions ministérielles et de celles des corps subalternes du CIDI, ainsi que d'autres activités techniques liées au renforcement du dialogue interaméricain et au maintien d'un système de communication, d'information et de diffusion permettant le partage d'expériences qui renforcent la coopération interaméricaine.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		522.0		633.4	21.34

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)
Sous-Programme 56A. Division de l'exploitation et des services d'assistance technique

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	481.1	75.95	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	152.3	24.04	0.0	0.00
Subtotal	633.4	100.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	633.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	1	96.4
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	1	51.8
G07	0	0.0
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	7	481.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	633.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	4.40
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.79
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.68

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

520-WS1 SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE OPERACIONES Y SERVICIOS TÉCNICOS DE APOYO	633.4
Total	633.4

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Division de la planification et de l'évaluation

Code budgétaire 57A

Origine et Description:

La Division de la planification et de l'évaluation est chargée de la planification stratégique dans les secteurs relevant de la compétence du CIDI, de la programmation, de l'évaluation des propositions concernant des activités et des projets nationaux et régionaux soumises au CEPCIDI, par l'entremise de son Sous-comité des programmes, du budget et de l'évaluation, ainsi que du suivi du processus à partir de la présentation des propositions jusqu'à la décision finale, et enfin de la mise en marche et du fonctionnement d'une banque de projets pour enregistrer les propositions originales reçues par le Secrétariat exécutif et les suites qui leur sont données, ainsi que toute information utile pour leur évaluation et pour la préparation de rapports transmis au Secrétariat général et aux différents pays.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		462.8		303.2	-34.48

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)
Sous-Programme 57A. Division de la planification et de l'évaluation

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	270.1	100.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	270.1	89.08	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	33.1	100.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	33.1	10.91	0.0	0.00
total	303.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	1	96.4
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	270.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	303.2	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.10
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.37
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.32

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

530-WS1 SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE PLANIFICACIÓN Y EVALUACIÓN	303.2
Total	303.2

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Division de la coordination des programmes et des projets

Code budgétaire 58A

Origine et Description:

La Division de la coordination des programmes et des projets a la responsabilité de coordonner la mise en oeuvre des initiatives sur place par l'entremise des organisations sous-régionales et des bureaux de l'OEA dans les pays membres. Elle encourage les activités régionales d'intérêt primordial pour les pays des sous-régions correspondantes. Elle veille également à compléter l'action de l'OEA dans le domaine de la coopération technique avec d'autres entités internationales, des organisations non gouvernementales, etc., en recherchant toujours un financement partagé afin d'éviter les initiatives qui font double emploi et d'utiliser efficacement des ressources qui sont rares

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	0.0		659.0		774.3	17.49

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)
Sous-Programme 58A. Division de la coordination des programmes et des projets

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Spécifique	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	699.3	90.31	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	75.0	9.68	138.2	100.00
Subtotal	774.3	100.00	138.2	100.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
total	774.3	100.00	138.2	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	5	536.5
P04	1	96.4
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	7	699.3

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	912.5	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	6.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.96
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.99

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

540-WS1 SUBPROGRAMA: DIVISIÓN DE COORDINACIÓN DE PROGRAMAS Y PROYECTOS	912.5
Total	912.5

CHAPITRE 5: COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)

Sous-programme: Activités de coopération non programmées du CIDI

Code budgétaire 59X

Origine et Description:

Le Protocole de Managua, ratifié le 29 janvier 1996, a créé le CIDI et a déterminé ses attributions. Par sa résolution AG/RES.1443 (XXVI-O/96), l'Assemblée générale a adopté le statut du CIDI et selon l'article 29 de ce statut, il a été institué un Fonds special multilatéral visant à recueillir les offres de contributions volontaires des Etats membres.

Le CIDI établira les normes relatives aux mécanismes de financement, recueillera les contributions volontaires des Etats membres et d'autres institutions publiques et privées provenant tant des Etats membres qu des Etats Observateurs permanents ainsi que d'autres institutions internationales. Ces contributions ont pour but de financer les programmes, projets et activités qui sont conformes au Plan stratégique et aux orientations programmatiques et sont approuvés par le CIDI ou la CEPCIDI.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,216.0	0.0	-100.00	0.0		0.0	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 5. COUNSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (CIDI)
Sous-Programme 59X. Activités de coopération non programmées du CIDI

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	11,215.2	100.00
Subtotal	0.0	0.00	11,215.2	100.00
total	0.0	100.00	11,215.2	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	11,215.2	100.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	77.99
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.00
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	12.19

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1	ACTIVIDADES NO PROGRAMADAS DE COOPERACIÓN DEL CIIDI	9,752.7
500-WS2	APORTE DEL 15% APOYO TÉCNICO Y ADMINISTRATIVO	1,462.5
Total		11,215.2

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Sous-programme: Bureau hors siège de l'OEA

Code budgétaire 60G

Origine et Description:

En 1953, le Conseil permanent de l'Organisation a autorisé l'ouverture de bureaux du Secrétariat général dans les États membres. Chaque bureau a, entre autres, les fonctions suivantes :

- a) Appui et coordination des services directs : Assurer la fourniture efficace et en temps voulu dans les différents pays des services directs offerts par les différents secteurs, dans le cadre des programmes techniques et par les organes spécialisés du Secrétariat général. Ces bureaux jouent le rôle de relais entre le Secrétariat général et les pays concernés et fournissent des informations sur les activités afférentes à ces services.
- b) Appui général et liaison : Les bureaux représentent le Secrétariat général dans les divers États membres et appuient les activités qui ne sont pas liées à la coopération technique.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
7,189.4		8,518.7	18.48	6,783.6	-20.36	6,658.6	-1.84

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 6. BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA
Sous-Programme 60G. Bureau hors siège de l'OEA

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	5,006.8	94.54	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	288.9	5.45	0.0	0.00
Subtotal	5,295.7	79.53	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	1.0	0.07	0.0	0.00
Documents	8.7	0.63	0.0	0.00
Equipment et fourniture	179.5	13.17	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	839.5	61.59	0.0	0.00
Contrats à la tâche	10.0	0.73	0.0	0.00
Autres coûts	324.2	23.78	0.0	0.00
Subtotal	1,362.9	20.46	0.0	0.00
total	6,658.6	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	28	3,337.6
P04	1	110.1
P03	8	718.4
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	12	426.0
G05	10	382.0
G04	1	32.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	60	5,006.8

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	2,576.2	38.68
APPUI GENERAL	4,082.4	61.31

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	46.30
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	8.32
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	7.23

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

<p>(Voir la liste de projets à la page suivante)</p>
--

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 6 BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА												
60G	Bureau hors siège de l'OEА											
60G-792-800	COMISIONES BANCARIAS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	42.0	42.0	42.0
60G-792-801	COURIER COST FROM HQ											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	4.4	14.4	14.4
60G-792-AB1	OFICINA EN ANTIGUA Y BARBUDA											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.5	1.0	9.4	35.9	0.0	9.0	55.8	210.5
60G-792-AR1	OFICINA EN ARGENTINA											
	282.7	0.0	282.7	0.0	0.0	1.2	9.4	44.2	0.0	17.2	72.0	354.7
60G-792-BA1	OFICINA EN BARBADOS											
	119.2	28.9	148.1	0.0	0.0	0.0	5.2	32.1	0.0	9.3	46.6	194.7
60G-792-BO1	OFICINA EN BOLIVIA											
	89.8	28.9	118.7	0.0	0.0	0.8	4.2	25.3	0.0	12.2	42.5	161.2
60G-792-BR1	ESCRITORIO NO BRASIL											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	2.2	14.1	40.9	0.0	20.5	77.7	232.4
60G-792-BS1	OFICINA EN BAHAMAS											
	119.2	28.9	148.1	0.0	0.0	0.0	5.2	25.2	0.0	10.8	41.2	189.3
60G-792-BZ1	OFFICE IN BELIZE											
	119.2	28.9	148.1	0.0	0.0	0.0	7.8	7.9	0.0	11.5	27.2	175.3
60G-792-CH1	OFICINA EN CHILE											
	241.7	0.0	241.7	0.0	0.0	0.4	3.2	40.0	0.0	10.5	54.1	295.8
60G-792-CO1	OFICINA EN COLOMBIA											
	192.9	0.0	192.9	0.0	0.0	0.0	6.2	32.8	0.0	6.1	45.1	238.0
60G-792-CR1	OFICINA EN COSTA RICA											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	0.3	6.5	3.7	0.0	7.5	18.0	172.7
60G-792-DO1	OFICINA DE DOMINICA											
	119.2	28.9	148.1	0.0	0.0	0.0	7.6	23.7	0.0	7.6	38.9	187.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL	
60G-792-EC1	OFICINA EN ECUADOR	89.8	0.0	89.8	0.0	0.0	0.0	7.9	36.0	0.0	5.6	49.5	139.3
60G-792-ES1	OFICINA EN EL SALVADOR	35.5	0.0	35.5	0.0	0.0	0.0	4.0	23.9	0.0	9.5	37.4	72.9
60G-792-GR1	OFICINA EN GRENADA	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	1.0	3.8	24.9	0.0	9.3	39.0	193.7
60G-792-GU1	OFICINA EN GUATEMALA	119.2	0.0	119.2	0.0	0.0	0.0	4.3	21.9	0.0	6.7	32.9	152.1
60G-792-GY1	OFICINA EN GUYANA	119.2	28.9	148.1	0.0	0.0	0.0	4.6	15.0	0.0	5.6	25.2	173.3
60G-792-HA1	OFICINA EN HAITI	157.4	0.0	157.4	0.0	0.0	0.0	6.8	34.4	0.0	6.1	47.3	204.7
60G-792-HO1	OFICINA EN HONDURAS	119.2	18.5	137.7	0.0	0.0	0.0	2.8	30.4	0.0	6.2	39.4	177.1
60G-792-JA1	OFICINA EN JAMAICA	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	0.0	8.3	32.6	0.0	8.6	49.5	204.2
60G-792-KN1	OFICINA EN ST. KITTS Y NEVIS	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	0.0	4.2	6.8	0.0	7.1	18.1	172.8
60G-792-ME1	OFICINA EN MEXICO	267.5	0.0	267.5	0.0	0.0	1.2	11.0	53.7	0.0	13.0	78.9	346.4
60G-792-NI1	OFICINA EN NICARAGUA	157.4	28.9	186.3	0.0	0.0	0.0	5.7	33.4	0.0	7.3	46.4	232.7
60G-792-PE1	OFICINA EN EL PERU	157.4	0.0	157.4	0.0	0.0	0.0	2.1	39.0	0.0	7.9	49.0	206.4
60G-792-PN1	OFICINA EN PANAMA	157.4	0.0	157.4	0.0	0.0	0.0	8.2	25.9	0.0	4.4	38.5	195.9
60G-792-PY1	OFICINA EN PARAGUAY	209.0	0.0	209.0	0.0	0.0	0.0	4.1	25.4	0.0	8.2	37.7	246.7
60G-792-RD1	OFICINA EN REPUBLICA DOMINICANA	89.8	18.5	108.3	0.0	0.0	0.0	2.4	8.8	0.0	5.4	16.6	124.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
60G-792-SL1	OFICINA EN SANTA LUCIA											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	0.0	3.7	25.9	0.0	6.9	36.5	191.2
60G-792-SU1	OFICINA EN SURINAME											
	195.6	0.0	195.6	0.0	0.0	0.0	2.1	6.5	0.0	5.4	14.0	209.6
60G-792-SV1	OFICINA EN SAN VICENTE Y GRENADINES											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.0	0.0	3.0	22.1	0.0	5.3	30.4	185.1
60G-792-TT1	OFICINA EN TRINIDAD Y TOBAGO											
	154.7	0.0	154.7	0.0	0.5	0.0	3.3	22.0	0.0	6.4	32.2	186.9
60G-792-UR1	OFICINA EN URUGUAY											
	209.0	28.9	237.9	0.0	0.0	0.6	6.7	9.0	0.0	15.7	32.0	269.9
60G-792-VE1	OFICINA EN VENEZUELA											
	247.2	20.7	267.9	0.0	0.0	0.0	1.7	30.2	0.0	5.0	36.9	304.8
Total 60G	5006.8	288.9	5295.7	0.0	1.0	8.7	179.5	839.5	10.0	324.2	1362.9	6658.6
CHAPITRE 6	5006.8	288.9	5295.7	0.0	1.0	8.7	179.5	839.5	10.0	324.2	1362.9	6658.6

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>70A</u> Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques	<u>70G</u> Secrétariat du Tribunal administratif
<u>70B</u> Service du droit international	<u>70H</u> Service de la coopération et de la diffusion juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,383.4	1,712.2	23.76	1,582.8	-7.55	1,848.3	16.77

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 7. SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,232.7	77.84	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	350.9	22.15	0.0	0.0
Total Partiel	1,583.6	85.67	0.0	0.0
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	61.9	23.38	0.0	0.0
Documents	11.2	4.23	0.0	0.0
Equipment et fourniture	29.6	11.18	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	36.6	13.82	0.0	0.0
Contrats à la tâche	42.2	15.94	0.0	0.0
Autres coûts	83.2	31.43	0.0	0.0
Total Partiel	264.7	14.32	0.0	0.0
total	1,848.3	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	1	119.4
D01	1	112.3
P05	2	214.6
P04	1	110.1
P03	3	244.2
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	5	219.2
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	15	1,232.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.31
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	2.00

Liste des chapitres qui constituent ce budget

70A	Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques	325.2
70B	Service du droit international	1,059.5
70G	Secrétariat du Tribunal administratif	176.9
70H	Service de la coopération et de la diffusion juridiques	286.7
Total		1,848.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 7 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES												
70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques												
70A-800-WS1	OFICINA DEL SUBSECRETARIO DE ASUNTOS JURÍDICOS											
	260.5	2.0	262.5	0.0	22.3	7.8	2.0	0.0	0.0	30.6	62.7	325.2
Total 70A	260.5	2.0	262.5	0.0	22.3	7.8	2.0	0.0	0.0	30.6	62.7	325.2
70B Service du droit international												
70B-810-WS1	DEPARTAMENTO DE DERECHO INTERNACIONAL											
	470.9	219.6	690.5	0.0	32.4	3.0	7.0	0.0	5.0	19.5	66.9	757.4
70B-811-WS1	SECRETARÍA DEL COMITÉ JURÍDICO INTERAMERICANOS.											
	186.5	20.7	207.2	0.0	0.0	0.0	15.0	36.6	23.0	20.3	94.9	302.1
Total 70B	657.4	240.3	897.7	0.0	32.4	3.0	22.0	36.6	28.0	39.8	161.8	1059.5
70G Secrétariat du Tribunal administratif												
70G-818-WS1	SECRETARÍA DEL TRIBUNAL ADMINISTRATIVO											
	154.9	2.0	156.9	0.0	2.0	0.0	4.0	0.0	5.0	9.0	20.0	176.9
Total 70G	154.9	2.0	156.9	0.0	2.0	0.0	4.0	0.0	5.0	9.0	20.0	176.9
70H Service de la coopération et de la diffusion juridiques												
70H-819-WS1	DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN Y DIFUSIÓN JURÍDICA											
	159.9	106.6	266.5	0.0	5.2	0.4	1.6	0.0	9.2	3.8	20.2	286.7
Total 70H	159.9	106.6	266.5	0.0	5.2	0.4	1.6	0.0	9.2	3.8	20.2	286.7
CHAPITRE 7	1232.7	350.9	1583.6	0.0	61.9	11.2	29.6	36.6	42.2	83.2	264.7	1848.3

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Code budgétaire 70A

Origine et Description:

Le Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques fait partie de l'organigramme du Sous-secrétariat des affaires juridiques en vertu du Décret n 96-04 du 13 mai 1996, Chapitre A -- Cabinet du sous-secrétaire.

Le Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques remplit, entre autres, les grandes fonctions suivantes :

- a) Contribuer au développement et à la codification du droit international, dans tous les domaines touchant la coopération interaméricaine, au moyen de recommandations, d'études et d'activités de nature juridique.
- b) Planifier, diriger et coordonner les activités du Sous-secrétariat; établir les politiques, procédures et normes lui permettant de fonctionner de façon satisfaisante; assumer les tâches de nature administrative et budgétaire qu'exige son fonctionnement; assurer le suivi des questions qui requièrent la participation du Sous-secrétariat des affaires juridiques; et promouvoir les études et les recherches juridiques.
- c) Veiller à ce que les conseils et les services juridiques requis soient fournis à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères, aux conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation. Le sous-secrétaire des affaires juridiques doit aussi conseiller le secrétaire général et le secrétaire général adjoint à propos des dossiers relevant de sa compétence.
- d) Diriger et coordonner la coopération juridique et judiciaire avec les États membres, les organisations internationales et autres institutions gouvernementales et non gouvernementales. Il a, par ailleurs, pour fonction de promouvoir et de faire connaître les activités de l'Organisation en matière de développement du droit international dans la région. À cet effet, il doit préparer des communications, déclarations et autres documents en collaboration avec le Département de l'information publique. Il planifie et organise des réunions dont les participants collaborent au développement du droit international dans les Amériques. Dans le cadre de ses fonctions, le Cabinet établit et coordonne les politiques relatives aux publications du Sous-secrétariat des affaires juridiques ainsi que l'information sur les traités. Il veille en outre à ce que le Secrétariat général, en tant que dépositaire des traités et des accords interaméricains, se décharge de ses responsabilités.
- e) Diriger et coordonner les activités du Service du droit international et du Service de coopération et de diffusion juridiques, ainsi que celles du Sous-secrétariat des affaires juridiques, en relation avec le Comité juridique interaméricain.
- f) Appuyer et superviser le Sous-secrétariat et le Secrétariat du tribunal administratif. Par ailleurs, le Cabinet coordonne les relations du Sous-secrétariat avec les divers services relevant du Secrétariat général.
- g) Entreprendre et mener à bien des projets spéciaux et autres initiatives à la demande du secrétaire général.

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Code budgétaire 70A

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
694.3	425.2	-38.75	265.4	-37.58	325.2	22.53

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 7. SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES
Sous-Programme 70A. Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	260.5	99.23	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	2.0	0.76	0.0	0.00
Subtotal	262.5	80.71	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	22.3	35.56	0.0	0.00
Documents	7.8	12.44	0.0	0.00
Equipment et fourniture	2.0	3.18	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	30.6	48.80	0.0	0.00
Subtotal	62.7	19.28	0.0	0.00
total	325.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	1	66.4
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	260.5

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	7.8	2.39
APPUI GENERAL	317.4	97.60

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.26
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.35

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

800-WS1 OFICINA DEL SUBSECRETARIO DE ASUNTOS JURÍDICOS	325.2
Total	
	325.2

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Service du droit international

Code budgétaire 70B

Origine et Description:

Le Service du droit international a été créé le 13 mai 1996 par le Décret n 96-04, Chapitre B.

Il a assumé les fonctions antérieurement remplies par le Service du développement et de la codification du droit international, les Bureaux des traités et le Secrétariat du Comité juridique interaméricain.

Le Service du droit international a pour fonctions de :

- a) Fournir des avis et des services juridiques concernant le droit international public et privé, le droit interaméricain et les statuts et règlements à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des Affaires étrangères et aux divers conseils de l'Organisation, en particulier au Conseil permanent, à son Comité des affaires juridiques et politiques et à ses groupes de travail, ainsi qu'à d'autres organes, organismes et entités de l'Organisation.
- b) Assumer les fonctions de secrétariat du Comité juridique interaméricain et, à cet effet, préparer des études et des documents pour le développement de son programme de travail et fournir des conseils pendant ses sessions ainsi que le soutien administratif nécessaire, tant au siège de l'Organisation qu'à Rio de Janeiro.
- c) Coordonner l'organisation et la prestation du cours de droit international offert tous les ans à Rio de Janeiro, et publier les conférences données dans le cadre de chaque cours.
- d) Fournir des services consultatifs, dans le domaine du droit international public et privé, aux Conférences spécialisées interaméricaines qui examinent des questions techniques de caractère juridique.
- e) Préparer ou coordonner des études ou des recherches sur des questions d'intérêt particulier liées à l'évolution et à la codification du droit international.
- f) En effectuant des études et en produisant d'autres documents sur le droit public, le droit privé et le droit relatif à l'intégration, coopérer aux mesures allant dans le sens de l'unification et de l'harmonisation des législations des États membres de l'Organisation.
- g) Assumer la fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains conférée par la Charte au secrétaire général.

À cette fin, tenir à jour une banque électronique de données sur l'Internet concernant la signature et la ratification des instruments interaméricains, fournir des textes certifiés et préparer la publication des traités.
- h) Assumer la fonction de dépositaire des accords bilatéraux conclus par les organes de l'OEA avec les États américains ou avec d'autres organismes interaméricains ou entités nationales des pays membres ou observateurs, ainsi que des accords passés entre les États membres, dont le Secrétariat général est le dépositaire officiel. Ici encore, le Service gère une banque de données informatique et fournit les textes en question.
- i) Entretenir des relations et échanger des informations avec les secrétariats d'autres organisations internationales à caractère juridique ou qui poursuivent des activités dans ce secteur, ainsi qu'avec d'autres institutions gouvernementales ou non gouvernementales revêtant un intérêt pour l'Organisation.

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Service du droit international

Code budgétaire 70B

j) Organiser, dans le cadre de ses compétences, un programme de formation juridique (stages, séminaires et cours) pour les avocats et les juges des États membres.

k) Fournir des avis de nature juridique sur les projets et les initiatives des secteurs prioritaires, et apporter son concours pour élaborer des conventions ou des lois «modèles», à la demande.

Afin de remplir ces fonctions, le Service est divisé en cinq sphères d'activité :

- 1) Conseils aux organes, aux organismes et entités de l'Organisation dans le domaine du droit public et privé.
- 2) Études et recherches.
- 3) Traités.
- 4) Secrétariat technique et administratif du Comité juridique interaméricain.
- 5) Conseils d'ordre juridique aux Conférences interaméricaines.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
555.8	1,134.5	104.12	1,149.6	1.33	1,059.5	-7.83	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 7. SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES
Sous-Programme 70B. Service du droit international

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	657.4	73.23	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	240.3	26.76	0.0	0.00
Subtotal	897.7	84.72	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	32.4	20.02	0.0	0.00
Documents	3.0	1.85	0.0	0.00
Equipment et fourniture	22.0	13.59	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	36.6	22.62	0.0	0.00
Contrats à la tâche	28.0	17.30	0.0	0.00
Autres coûts	39.8	24.59	0.0	0.00
Subtotal	161.8	15.27	0.0	0.00
total	1,059.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	1	119.4
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	1	110.1
P03	3	244.2
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	2	76.4
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	8	657.4

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	749.6	70.75
APPUI GENERAL	309.9	29.24

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.36
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.32
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.15

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

810-WS1	DEPARTAMENTO DE DERECHO INTERNACIONAL	757.4
811-WS1	DEPARTAMENTO DE DERECHO INTERNACIONAL - SEDE RIO DE JANEIRO, BRASIL	302.1
Total		1,059.5

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Secrétariat du Tribunal administratif

Code budgétaire 70G

Origine et Description:

AG/RES. 35 (I-0/71), création du Tribunal administratif (TRIBAD); Statut du Tribunal administratif, article V; Règlements du TRIBAD, Article IV -- Secrétariat du Tribunal et Décret n 96-04 du 13 mai 1996, Chapitre II, D. -- Secrétariat du Tribunal administratif.

Le Secrétariat du Tribunal administratif remplit les fonctions suivantes :

- 1) Il fournit sur une base permanente des services de secrétariat au Tribunal administratif de l'Organisation et s'occupe des procédures afférentes aux plaintes déposées au Tribunal;
- 2) Il organise et conserve les dossiers pendant l'instruction des recours; il notifie les parties et organise les audiences du Tribunal;
- 3) Il fournit des services de consultation technique au président et aux autres membres du Tribunal;
- 4) Il prépare le projet de Rapport annuel du Tribunal à l'Assemblée générale et les autres études techniques demandées par le Tribunal;
- 5) Il tient à jour un répertoire et une base de données informatique sur la jurisprudence du Tribunal et publie ses jugements et résolutions;
- 6) Il effectue dans la mesure où le permet l'accomplissement normal de ses fonctions, des tâches particulières de nature juridique qui ne sont pas contraires aux responsabilités propres du Secrétariat général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
133.3	152.5	14.40	167.8	10.03	176.9	5.42	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 7. SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES
Sous-Programme 70G. Secrétariat du Tribunal administratif

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	154.9	98.72	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	2.0	1.27	0.0	0.00
Subtotal	156.9	88.69	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	2.0	10.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	4.0	20.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	5.0	25.00	0.0	0.00
Autres coûts	9.0	45.00	0.0	0.00
Subtotal	20.0	11.30	0.0	0.00
total	176.9	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	1	107.3
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	2	154.9

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	154.9	87.56
APPUI GENERAL	22.0	12.43

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.23
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.22
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.19

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

818-WS1 SECRETARÍA DEL TRIBUNAL ADMINISTRATIVO	176.9
Total	
	176.9

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Code budgétaire 70H

Origine et Description:

Le Service de la coopération et de la diffusion juridiques a son origine dans le Décret n 96-04 émis par le secrétaire général le 13 mai 1996. Le Service de la coopération et de la diffusion juridiques a pour fonctions de :

1. Donner des conseils sur toutes les initiatives de coopération juridique approuvées ou encouragées par l'Organisation, à la demande des États membres.
2. Canaliser et coordonner l'exécution des demandes de consultation que peuvent faire les États membres au Secrétariat général en matière d'assistance juridique et judiciaire, en réalisant les études nécessaires et en fournissant les services spécialisés que ces activités exigent.
3. Promouvoir et mener à bien, dans le cadre de ses compétences, des programmes et projets de coopération technique liés aux divers aspects de l'activité juridique interaméricaine.
4. Organiser et coordonner des réunions ayant pour but d'approfondir les aspects particuliers de la coopération technique dans le domaine juridique et judiciaire.
5. Canaliser et coordonner les offres de coopération juridique reçues d'États qui sont, ou non membres de l'Organisation et d'institutions nationales et internationales, dans le but de mener à bien des programmes ou des projets conjoints liés aux divers aspects de l'activité juridique interaméricaine.
6. Centraliser l'information nécessaire pour faciliter l'exécution et le suivi des activités de coopération juridique de l'Organisation.
7. Établir et maintenir, dans le cadre de sa compétence, des relations de coopération avec les secrétariats des organismes internationaux à caractère juridique, ainsi qu'avec d'autres institutions revêtant un intérêt pour l'Organisation.
8. Fournir une assistance technique, de concert avec d'autres institutions internationales, pour appuyer les programmes nationaux ou régionaux ayant pour but d'améliorer l'administration de la justice dans les États membres de l'Organisation.
9. Promouvoir, de concert avec d'autres organes de l'Organisation et avec des institutions gouvernementales, des cours, des rencontres et des séminaires sur des sujets juridiques d'intérêt hémisphérique.
10. Diffuser, par les moyens appropriés, les études et autres rapports produits par le Comité juridique interaméricain, les conférences spécialisées à caractère juridique et le Sous-secrétariat des affaires juridiques.
11. Publier les études, rapports et autres documents produits par le Comité juridique interaméricain, les conférences spécialisées à caractère juridique et le Sous-secrétariat des affaires juridiques.
12. Gérer, dans le cadre de sa compétence, un programme de stages de formation juridique pour les avocats des États membres.
13. Tenir la bibliothèque du Sous-secrétariat des affaires juridiques, en collaboration avec la Bibliothèque Columbus

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Code budgétaire 70H

Memorial.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995			1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	0.0		0.0		0.0		286.7	

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 7. SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES
Sous-Programme 70H. Service de la coopération et de la diffusion juridiques

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	159.9	60.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	106.6	40.00	0.0	0.00
Subtotal	266.5	92.95	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	5.2	25.74	0.0	0.00
Documents	0.4	1.98	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.6	7.92	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	9.2	45.54	0.0	0.00
Autres coûts	3.8	18.81	0.0	0.00
Subtotal	20.2	7.04	0.0	0.00
total	286.7	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	2	159.9

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	157.9	55.07
APPUI GENERAL	128.8	44.92

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.99
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.35
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.31

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

819-WS1 DEPARTAMENTO DE COOPERACIÓN Y DIFUSIÓN JURÍDICA	286.7
Total	286.7

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

80M Sous-secrétariat à l'administration
80N Service des finances
80P Service du programme et du budget

80Q Service des ressources matérielles
80R Service des ressources humaines
80S Service d'informatique de gestion

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
8,979.3	9,881.5	10.04	9,185.0	-7.04	9,456.6	2.95

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	7,689.2	88.39	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	1,009.9	11.60	0.0	0.0
Total Partiel	8,699.1	91.98	0.0	0.0
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	23.4	3.08	0.0	0.0
Documents	48.8	6.44	0.0	0.0
Equipment et fourniture	153.7	20.29	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.0
Contrats à la tâche	428.5	56.56	0.0	0.0
Autres coûts	103.1	13.61	0.0	0.0
Total Partiel	757.5	8.01	0.0	0.0
total	9,456.6	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	0	0.0
D01	6	673.8
P05	8	858.4
P04	13	1,253.2
P03	10	814.0
P02	16	1,062.4
P01	3	155.4
G07	7	401.8
G06	15	793.5
G05	13	618.8
G04	12	524.4
G03	9	387.0
G02	0	0.0
TOTAL	113	7,689.2

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	11.82
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	10.27

Liste des chapitres qui constituent ce budget

80M	Sous-secrétariat à l'administration	327.2
80N	Service des finances	2,196.2
80P	Service du programme et du budget	1,119.4
80Q	Service des ressources matérielles	2,676.0
80R	Service des ressources humaines	1,507.4
80S	Service d'informatique de gestion	1,630.4
Total		9,456.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 8 SECRETARIAT A LA GESTION												
80M Sous-secrétariat à l'administration												
80M-820-WS1	SUBSECRETARÍA DE ADMINISTRACION											
	285.3	0.0	285.3	0.0	7.2	2.0	6.0	0.0	16.0	10.7	41.9	327.2
Total 80M	285.3	0.0	285.3	0.0	7.2	2.0	6.0	0.0	16.0	10.7	41.9	327.2
80N Service des finances												
80N-830-WS1	DIRECCIÓN SERVICIOS FINANCIEROS											
	165.2	0.0	165.2	0.0	2.2	0.0	4.3	0.0	0.0	11.6	18.1	183.3
80N-831-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, CAJA											
	486.0	61.4	547.4	0.0	0.0	15.0	3.8	0.0	116.0	3.6	138.4	685.8
80N-832-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, CONTABILIDAD											
	666.9	4.5	671.4	0.0	0.0	1.5	5.7	0.0	66.0	0.0	73.2	744.6
80N-836-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, COMPROBANTES											
	380.7	55.4	436.1	0.0	0.0	6.7	7.7	0.0	132.0	0.0	146.4	582.5
Total 80N	1698.8	121.3	1820.1	0.0	2.2	23.2	21.5	0.0	314.0	15.2	376.1	2196.2
80P Service du programme et du budget												
80P-840-WS1	DEPTO. PROGRAMA-PRESUPUESTO, DIRECCION											
	272.5	0.0	272.5	0.0	0.0	10.0	6.0	0.0	0.0	21.2	37.2	309.7
80P-842-WS1	DPP - ANALISIS/OPERACIONES											
	753.1	13.9	767.0	0.0	0.0	0.0	12.7	0.0	30.0	0.0	42.7	809.7
Total 80P	1025.6	13.9	1039.5	0.0	0.0	10.0	18.7	0.0	30.0	21.2	79.9	1119.4
80Q Service des ressources matérielles												
80Q-850-WS1	DMR - DIRECCION											
	305.1	35.4	340.5	0.0	2.7	2.0	4.2	0.0	1.0	32.9	42.8	383.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
80Q-850-WS2	DMR - ADMINISTRACION PRESUPUESTARIA/FINANCIERA											
	153.8	33.1	186.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	186.9
80Q-850-WS3	DMR - SERVICIOS DE ARQUITECTURA											
	107.3	0.0	107.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	107.3
80Q-850-WS4	DMR - MENSAJERIA/TRANPORTE/CORREO											
	489.5	1.4	490.9	0.0	0.0	0.0	75.8	0.0	0.0	0.9	76.7	567.6
80Q-850-WS5	DMR - SERVICIOS DE COMUNICACIONES											
	153.8	38.8	192.6	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	194.6
80Q-850-WS6	DMR - SERVICIOS DE SEGURIDAD											
	66.4	0.0	66.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	66.4
80Q-851-WS1	DMR - COMPRAS/CONTRATAACIONES/SEGUROS											
	352.6	175.0	527.6	0.0	0.0	0.0	5.0	0.0	0.0	0.0	5.0	532.6
80Q-852-WS1	DMR - ADMINISTRACION DE ACTIVOS FIJOS											
	91.3	100.1	191.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	191.4
80Q-853-WS1	DMR - MANTENIMIENTO DE EDIFICIOS											
	445.9	0.0	445.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	445.9
Total 80Q	2165.7	383.8	2549.5	0.0	2.7	4.0	85.0	0.0	1.0	33.8	126.5	2676.0

80R Service des ressources humaines

80R-860-WS1	DEPTO.RECURSOS HUMANOS, DIRECCION											
	159.9	33.1	193.0	0.0	7.3	4.1	21.3	0.0	23.1	13.6	69.4	262.4
80R-862-WS1	PLANIF./DES.RECURSOS HUMANOS											
	544.6	0.0	544.6	0.0	4.0	4.3	0.0	0.0	0.0	2.8	11.1	555.7
80R-864-WS1	COMPENSACION/BENEFICIOS											
	647.6	0.0	647.6	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	36.5	4.7	41.7	689.3
Total 80R	1352.1	33.1	1385.2	0.0	11.3	8.9	21.3	0.0	59.6	21.1	122.2	1507.4

80S Service d'informatique de gestion

80S-870-WS1	DEPT.SIST.ADMINIST. E INFOR.-DIRECCION											
	282.0	12.3	294.3	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	1.6	1.1	3.0	297.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
80S-872-WS1	ANÁLISIS ADMINISTRATIVO-DEPT.SIST.ADM.											
	327.5	285.5	613.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.5	613.5
80S-874-WS1	DESARROLLO SISTEMAS-DEPTO.SISTEMA ADM.											
	285.1	75.0	360.1	0.0	0.0	0.4	0.7	0.0	6.3	0.0	7.4	367.5
80S-876-WS1	PROCESAMIENTO DE DATOS-DEPTO.SIST.ADM.											
	267.1	85.0	352.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	352.1
Total 80S	1161.7	457.8	1619.5	0.0	0.0	0.7	1.2	0.0	7.9	1.1	10.9	1630.4
CHAPITRE 8	7689.2	1009.9	8699.1	0.0	23.4	48.8	153.7	0.0	428.5	103.1	757.5	9456.6

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Sous-secrétariat à l'administration

Code budgétaire 80M

Origine et Description:

Le bureau du Sous-secrétariat à l'administration a été créé par une résolution du Conseil permanent de l'Organisation des États américains, approuvée le 31 octobre 1968. Ce bureau est chargé de la planification, de l'organisation, de la coordination et du contrôle général des activités administratives liées au programme et au budget, à la gestion financière, à la gestion du personnel, aux contrats d'achat de biens et de services, au traitement des données, aux constructions et terrains, aux communications, à la sécurité des personnes et des biens et à la gestion des systèmes et procédures du Secrétariat. Ces services sont assurés par l'intermédiaire du Service des finances, du Service du programme et du budget, du Service des ressources humaines, du Service des ressources matérielles et du Service d'informatique de gestion. Le bureau est également responsable des communications et des relations entre le secteur administratif et les secteurs techniques. Les directeurs des bureaux du Secrétariat général dans les États membres soumettent au sous-secrétaire à l'administration tous les dossiers de caractère administratif.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
227.7	285.9	25.56	291.3	1.88	327.2	12.32	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80M. Sous-secrétariat à l'administration

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	285.3	100.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	285.3	87.19	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	7.2	17.18	0.0	0.00
Documents	2.0	4.77	0.0	0.00
Equipment et fourniture	6.0	14.31	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	16.0	38.18	0.0	0.00
Autres coûts	10.7	25.53	0.0	0.00
Subtotal	41.9	12.80	0.0	0.00
total	327.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	1	146.5
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	1	81.4
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	3	285.3

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	10.7	3.27
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	316.5	96.72

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.27
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.40
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.35

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

820-WS1 SUBSECRETARÍA DE ADMINISTRACION	327.2
Total	
	327.2

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Service des finances

Code budgétaire 80N

Origine et Description:

Décrets nos 75-16 du 31 octobre 1975, 81-7 du 29 septembre 1981 et 82-6 du 5 novembre 1982. La direction du Service joue un rôle consultatif auprès du secrétaire général, du secrétaire général adjoint, des secrétaires exécutifs, des sous-secrétaires et des directeurs des services et des bureaux dans tous les domaines liés à l'allocation et à l'utilisation des ressources financières. En outre, le directeur est le trésorier de tous les fonds administrés par le Secrétariat général. Il agit à titre de secrétaire technique du Conseil des vérificateurs externes, de trésorier du Fonds panaméricain Leo S. Rowe et de secrétaire-trésorier du Fonds commémoratif de bienfaisance Leo S. Rowe. La Division de la comptabilité est responsable de l'ouverture et de la clôture des registres comptables; de l'enregistrement des transactions (entrées et sorties); de la tenue des registres comptables; de la programmation et de l'authentification des rapports comptables informatisés; de la préparation des états financiers; de la fourniture de conseils sur les états financiers. La Division de la trésorerie encaisse, débourse et tient sous bonne garde l'argent que lui confie le Secrétariat général, coordonne toutes les transactions bancaires, offre des services consultatifs sur la façon de planifier et de gérer les placements de liquidités et les prêts -- y compris la préparation de rapports -- administre le processus de perception des quotes-parts et contributions aux fonds du Secrétariat général, prépare les rapports pertinents et enregistre toutes les transactions en espèces. La Division des pièces comptables examine, comptabilise et autorise les débours pour le paiement de toutes les dépenses engagées par le Secrétariat général à partir des fonds qu'il administre. Elle tient les registres de présence mensuels du personnel du Secrétariat et elle est le centre de supervision, de formation et de responsabilité financière des bureaux du Secrétariat général à l'extérieur. En outre, elle prépare les factures et tient les registres des comptes de tiers débiteurs pour les avances de voyage et les primes d'assurance-maladie.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,854.7	2,182.1	17.65	1,958.8	-10.23	2,196.2	12.11	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80N. Service des finances

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,698.8	93.33	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	121.3	6.66	0.0	0.00
Subtotal	1,820.1	82.87	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	2.2	0.58	0.0	0.00
Documents	23.2	6.16	0.0	0.00
Equipment et fourniture	21.5	5.71	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	314.0	83.48	0.0	0.00
Autres coûts	15.2	4.04	0.0	0.00
Subtotal	376.1	17.12	0.0	0.00
total	2,196.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	2	214.6
P04	3	289.2
P03	2	162.8
P02	4	265.6
P01	2	103.6
G07	1	57.4
G06	4	211.6
G05	5	238.0
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	25	1,698.8

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	2,196.2	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	15.27
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.74
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	2.38

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

830-WS1	DIRECCIÓN SERVICIOS FINANCIEROS	183.3
831-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, CAJA	685.8
832-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, CONTABILIDAD	744.6
836-WS1	SERVICIOS FINANCIEROS, COMPROBANTES	582.5
Total		2,196.2

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Service du programme et du budget

Code budgétaire 80P

Origine et Description:

Le Service du programme et du budget a été établi par le Décret n 75-16 du 31 octobre 1975. La résolution AG/RES. 321 (V-E/77) et les Décrets 81-7 et 82-6 attribuent aux divisions du service la responsabilité d'administrer un système intégré de programmation, de formulation, de coordination, d'exécution et de contrôle du budget. La «Réorganisation du Secrétariat général» entreprise suite à la résolution AG/RES. 561 (XI-0/81) restituait au service les fonctions de l'administration budgétaire. Le service (en collaboration avec d'autres bureaux) poursuit le processus d'intégration des secteurs administratifs au système électronique d'information budgétaire. Le directeur du Service du programme et du budget conseille le secrétaire général, le secrétaire général adjoint et les autres cadres de direction sur les activités se rapportant au programme et au budget et représente le Secrétariat général lors de la revue, de la discussion et de l'approbation des projets de programme et de budget et lors des réunions des organes politiques. Par l'entremise de la Division de l'analyse et des opérations budgétaires, le service supervise la mise en oeuvre du budget pour s'assurer que les normes en vigueur sont observées; révisé les plans d'exploitation et les demandes d'affectation de fonds (PASAF); autorise et contrôle les niveaux d'affectation; analyse, contrôle, approuve et enregistre les affectations; autorise les dépenses sur le terrain; effectue des analyses comparatives d'avantages-coûts; coordonne les activités d'ordre budgétaire avec les Services des finances, des ressources humaines, des ressources matérielles et le Service d'informatique de gestion, en plus de recueillir les données qui sont entrées dans le système informatique de gestion budgétaire. Il transmet les données requises aux Conseils et coordonne la préparation et la publication de rapports conformes aux objectifs vérifiables, fournit des renseignements relatifs aux contributions réciproques des pays et institutions internationales participants, gère le système d'allocation et d'information budgétaire et fournit des services consultatifs se rapportant aux coûts du personnel.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,100.3	1,271.4	15.55	1,124.0	-11.59	1,119.4	-0.40	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80P. Service du programme et du budget

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,025.6	98.66	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	13.9	1.33	0.0	0.00
Subtotal	1,039.5	92.86	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	10.0	12.51	0.0	0.00
Equipment et fourniture	18.7	23.40	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	30.0	37.54	0.0	0.00
Autres coûts	21.2	26.53	0.0	0.00
Subtotal	79.9	7.13	0.0	0.00
total	1,119.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	2	214.6
P04	0	0.0
P03	3	244.2
P02	3	199.2
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	4	211.6
G05	0	0.0
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	14	1,025.6

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,119.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	7.78
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.39
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.21

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

840-WS1	DEPTO.PROGRAMA-PRESUPUESTO,DIRECCION	309.7
842-WS1	DPP - ANALISIS/OPERACIONES	809.7
Total		1,119.4

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Service des ressources matérielles

Code budgétaire 80Q

Origine et Description:

Décrets nos 75-16 du 31 octobre 1975; 81-7 du 29 septembre 1981 et 82-6 du 5 novembre 1982.

Le Service des ressources matérielles conseille le secrétaire général, le secrétaire général adjoint et les autres dirigeants de l'Organisation en fournissant des informations sur les aspects techniques, financiers, administratifs et réglementaires des fonctions du service qui sont principalement les suivantes : mise en oeuvre des politiques, des programmes et du budget approuvés par les dirigeants de l'OEA pour les activités suivantes se rapportant à la gestion des ressources matérielles de l'Organisation : achats, contrats et polices d'assurance; expéditions; entreposage; voyages; photocopies; assistance aux bureaux du Secrétariat général à l'extérieur; messageries, transport et courrier; contrôle de l'inventaire des immobilisations; administration et maintenance des immeubles; encadrement pour les événements spéciaux et les réunions; communications, sécurité et stationnement. (Se reporter également aux Sous-programmes 90C, D et E gérés par ce service.)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
2,532.6	2,844.5	12.31	2,581.3	-9.25	2,676.0	3.66	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80Q. Service des ressources matérielles

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	2,165.7	84.94	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	383.8	15.05	0.0	0.00
Subtotal	2,549.5	95.27	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	2.7	2.13	0.0	0.00
Documents	4.0	3.16	0.0	0.00
Equipment et fourniture	85.0	67.19	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	1.0	0.79	0.0	0.00
Autres coûts	33.8	26.71	0.0	0.00
Subtotal	126.5	4.72	0.0	0.00
total	2,676.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	2	192.8
P03	2	162.8
P02	6	398.4
P01	0	0.0
G07	1	57.4
G06	4	211.6
G05	3	142.8
G04	9	393.3
G03	9	387.0
G02	0	0.0
TOTAL	38	2,165.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	2,676.0	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	18.60
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	3.34
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	2.90

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

850-WS1	DMR - DIRECCION	383.3
850-WS2	DMR - ADMINISTRACION PRESUPUESTARIA/FINANCIERA	186.9
850-WS3	DMR - SERVICIOS DE ARQUITECTURA	107.3
850-WS4	DMR - MENSAJERIA/TRANPORTE/CORREO	567.6
850-WS5	DMR - SERVICIOS DE COMUNICACIONES	194.6
850-WS6	DMR - SERVICIOS DE SEGURIDAD	66.4
851-WS1	DMR - COMPRAS/CONTRATACIONES/SEGUROS	532.6
852-WS1	DMR - ADMINISTRACION DE ACTIVOS FIJOS	191.4
853-WS1	DMR - MANTENIMIENTO DE EDIFICIOS	445.9
Total		2,676.0

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Service des ressources humaines

Code budgétaire 80R

Origine et Description:

Décrets nos 75-16 du 31 octobre 1975, 81-7 du 29 septembre 1981, 82-6 du 5 novembre 1982.

Le directeur du Service des ressources humaines, conformément aux Normes générales et aux Règlements relatifs au personnel, établit les politiques et les systèmes de recrutement, de sélection, de classification, d'administration des rémunérations et avantages sociaux, d'évaluation, de promotion et de formation du personnel. Il étudie et propose des changements en matière de rémunération, autres avantages et conditions d'emploi du personnel du Secrétariat général. La Division de la dotation en personnel et de la classification offre des services consultatifs, fait des recherches et élabore les politiques et les systèmes qui s'appliquent au personnel. Elle planifie, organise et gère les activités liées à l'emploi, au recrutement et à la sélection, aux promotions, aux mutations, à l'analyse des performances, à la classification des postes, aux compressions de personnel, aux concours d'entrée dans l'Organisation, à la gestion des postes et aux programmes de stages pour étudiants. La Division des avantages sociaux offre des conseils sur les politiques et procédures se rapportant aux ressources humaines; tient les registres du personnel; administre les avantages sociaux; s'occupe du transport des effets mobiliers et personnels, et des visas G-IV et G-V; prépare et classe les documents officiels sur les voyages du personnel de l'OEA; délivre des pièces justificatives sur l'emploi et le salaire; contrôle le système de données informatisées sur le personnel; traite les demandes du personnel; administre les programmes d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'indemnisation des accidentés du travail; fournit des conseils relativement aux programmes d'assurance-vie et d'assurance-maladie; assure la prestation de services médicaux et d'infirmerie au siège pour les cas d'urgence; organise des programmes de médecine préventive et assure des services de secrétariat technique pour les Comités chargés de la discipline et des recours; assure la liaison avec le Service du programme et du budget concernant les questions budgétaires. (Voir également les Sous-programmes 90E, G, H, I, J et L, administrés par ce service.)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
1,374.9	1,561.7	13.58	1,517.7	-2.81	1,507.4	-0.67	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80R. Service des ressources humaines

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,352.1	97.61	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	33.1	2.38	0.0	0.00
Subtotal	1,385.2	91.89	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	11.3	9.24	0.0	0.00
Documents	8.9	7.28	0.0	0.00
Equipment et fourniture	21.3	17.43	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	59.6	48.77	0.0	0.00
Autres coûts	21.1	17.26	0.0	0.00
Subtotal	122.2	8.10	0.0	0.00
total	1,507.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	1	112.3
P05	1	107.3
P04	6	578.4
P03	1	81.4
P02	2	132.8
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	2	105.8
G05	4	190.4
G04	1	43.7
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	18	1,352.1

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,507.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	10.48
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.88
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.63

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

860-WS1	DEPTO.RECURSOS HUMANOS, DIRECCION	262.4
862-WS1	PLANIF./DES.RECURSOS HUMANOS	555.7
864-WS1	COMPENSACION/BENEFICIOS	689.3
Total		1,507.4

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme: Service d'informatique de gestion

Code budgétaire 80S

Origine et Description:

Décret n 82-6. Le directeur du Service d'informatique de gestion organise, dirige et contrôle la planification et l'élaboration des systèmes et procédures informatiques et télématiques ayant pour but d'assurer la transmission appropriée d'informations sur la gestion; garde le contact avec les services et les bureaux de l'OEA; gère les informations sur les dossiers et les fonds, ainsi que l'analyse des comptes, des registres des congés, des dossiers et de l'équipement. La Division de l'analyse administrative élabore et met en place les systèmes de bureautique -- micro-ordinateurs, traitement de texte, courrier électronique, éditique et autres systèmes informatisés. Elle aide les différents secteurs de l'Organisation à concevoir, mettre en place et utiliser les systèmes d'information et les bases de données de micro-informatique. Elle organise et gère les centres d'information. La Division du développement des systèmes fait la revue des systèmes existants, procède à des études pour concevoir et implanter de meilleurs systèmes et formule les normes de procédure. Elle entretient les systèmes existants; détermine les besoins en équipement et en programmes; conçoit et installe les systèmes; s'occupe des relations avec les usagers, de la formation et du soutien aux secteurs qui utilisent les systèmes informatiques. La Division du traitement des données établit des échéances, contrôle le traitement des données, vérifie et distribue l'information produite par ordinateur. Elle exploite et entretient les ordinateurs, les périphériques, le matériel informatique, les systèmes de télécommunication, les logiciels, les langages et les programmes. Elle conserve les dossiers sur l'équipement, les formulaires et les fournitures, et recommande les améliorations nécessaires en se fondant sur les besoins des usagers. (Voir également le Sous-programme 90B, administré par ce service.)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,151.8		1,735.9	50.71	1,711.9	-1.38	1,630.4	-4.76

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 8. SECRETARIAT A LA GESTION
Sous-Programme 80S. Service d'informatique de gestion

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	1,161.7	71.73	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	457.8	28.26	0.0	0.00
Subtotal	1,619.5	99.33	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.7	6.42	0.0	0.00
Equipment et fourniture	1.2	11.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	7.9	72.47	0.0	0.00
Autres coûts	1.1	10.09	0.0	0.00
Subtotal	10.9	0.66	0.0	0.00
total	1,630.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	2	224.6
P05	2	214.6
P04	2	192.8
P03	1	81.4
P02	1	66.4
P01	1	51.8
G07	4	229.6
G06	1	52.9
G05	1	47.6
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	15	1,161.7

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,630.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	11.33
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	2.03
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.77

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

870-WS1	DEPT.SIST.ADMINIST. E INFOR.-DIRECCION	297.3
872-WS1	ANÁLISIS ADMINISTRATIVO-DEPT.SIST.ADM.	613.5
874-WS1	DESARROLLO SISTEMAS-DEPTO.SISTEMA ADM.	367.5
876-WS1	PROCESAMIENTO DE DATOS-DEPTO.SIST.ADM.	352.1
Total		1,630.4

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Ce chapitre comprend les sous-programmes suivants

<u>90A</u> Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)	<u>90H</u> Licenciements et rapatriements
<u>90B</u> Équipements et fournitures informatiques	<u>90I</u> Voyages au pays d'origine
<u>90C</u> Équipements et fournitures	<u>90J</u> Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux
<u>90D</u> Administration et maintenance des immeubles	<u>90K</u> Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités
<u>90E</u> Assurances	<u>90L</u> perfectionnement des ressources humaines
<u>90F</u> Audits pour le personnel du Secrétariat général	<u>90M</u> Contribution à l'association du personnel
<u>90G</u> Embauche et mutations	<u>90Q</u> Systèmes administratifs, Etude du système intelligent de gestion des documets

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
19,144.6	9,181.1	-52.04	15,740.2	71.44	11,428.3	-27.39

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS

BUDGET APPROUVÉ 1998 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Fonds Vol. / Esp.	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.0
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.0
Total Partiel	0.0	0.00	0.0	0.0
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.0
Voyages	810.8	7.09	0.0	0.0
Documents	0.2	0.00	0.0	0.0
Equipment et fourniture	1,077.4	9.42	0.0	0.0
Bâtiments et entretien	5,621.3	49.18	0.0	0.0
Contrats à la tâche	179.6	1.57	0.0	0.0
Autres coûts	3,739.0	32.71	0.0	0.0
Total Partiel	11,428.3	100.00	0.0	0.0
total	11,428.3	100.00	0.0	100.0

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	0.0	0.00

Part par fonds au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	14.28
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	12.42

Liste des chapitres qui constituent ce budget

(Voir la liste de sous-programmes à la page suivante)

CHAPITRE 9 - SERVICES COMMUNS

Code		US\$
90A	Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)	76.1
90B	Équipements et fournitures informatiques	775.0
90C	Équipements et fournitures	300.4
90D	Administration et maintenance des immeubles	5,621.3
90E	Assurances	248.4
90F	Audits pour le personnel du Secrétariat général	50.0
90G	Embauche et mutations	225.0
90H	Licenciements et rapatriements	1,531.3
90I	Voyages au pays d'origine	211.5
90J	Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux	283.3
90K	Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités	1,377.5
90L	perfectionnement des ressources humaines	161.8
90M	Contribution à l'association du personnel	15.5
90Q	Systèmes administratifs, Etude du système intelligent de gestion des documets	551.2
TOTAL CHAPITRE 9:		11,428.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
CHAPITRE 9 SERVICES COMMUNS												
90A Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)												
90A-901-WS1	FUNCIONES OFICIALES - SECRETARIO GENERAL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	33.2	33.3	33.3
90A-901-WS2	FUNCIONES OFICIALES - SECRETARIO GENERAL ADJUNTO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.5	9.5	9.5
90A-901-WS3	FUNCIONES OFICIALES - CONSEJO PERMANENTE											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	33.2	33.3	33.3
Total 90A	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	75.9	76.1	76.1
90B Équipements et fournitures informatiques												
90B-905-501	EQUIPO COMPUTARIZADO, PROCESAMIENTO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	160.0	0.0	0.0	0.0	160.0	160.0
90B-905-502	EQUIPO COMPUTARIZADO, ALQUILER SOFTWARE											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	150.0	0.0	0.0	0.0	150.0	150.0
90B-905-503	EQUIPO COMPUTARIZADO, MANTENIMIENTO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	97.3	0.0	0.0	0.0	97.3	97.3
90B-905-504	EQUIPO COMPUTARIZADO, SUMINISTROS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	48.0	0.0	0.0	0.0	48.0	48.0
90B-905-505	EQUIPO COMPUTARIZADO, SOFTWARE											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	68.5	0.0	0.0	0.0	68.5	68.5
90B-905-506	EQUIPO COMPUTARIZADO, ADQUISICION											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	251.2	0.0	0.0	0.0	251.2	251.2
Total 90B	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	775.0	0.0	0.0	0.0	775.0	775.0
90C Équipements et fournitures												
90C-910-500	MOBILIARIO DE OFICINA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	88.9	0.0	0.0	0.0	88.9	88.9

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
90C-910-501	EQUIPO DE OFICINA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	70.0	0.0	0.0	0.0	70.0	70.0
90C-910-502	MANTENIMIENTO MOBILIARIO Y EQUIPOS DE OFICINA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	32.5	0.0	0.0	0.0	32.5	32.5
90C-911-500	UTILES DE OFICINA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	109.0	0.0	0.0	0.0	109.0	109.0
Total 90C	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	300.4	0.0	0.0	0.0	300.4	300.4

90D Administration et maintenance des immeubles

90D-916-WS2	RESIDENCIA - CALLE CALIFORNIA											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
90D-916-WS3	SUBSIDIO VIVIENDA SECRETARIO GENERAL ADJUNTO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	29.2	0.0	0.0	29.2	29.2
90D-916-WS4	RESIDENCIA OFICIAL - UNIVERSITY TERRACE											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	95.6	0.0	0.0	95.6	95.6
90D-917-WS1	MANTENIMIENTO EDIFICIOS PRINCIPAL, ADMINSTRATIVO, CASITA Y MUSEO											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1585.2	0.0	0.0	1585.2	1585.2
90D-918-WS1	MANTENIMIENTO DEL EDIFICIO DE LA SECRETARIA GENERAL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1717.9	0.0	0.0	1717.9	1717.9
90D-920-900	SERVICIO TELEFONO SECRETARIA GENERAL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	520.4	0.0	0.0	520.4	520.4
90D-921-800	HIPOTECA GSB											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1673.0	0.0	0.0	1673.0	1673.0
Total 90D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5621.3	0.0	0.0	5621.3	5621.3

90E Assurances

90E-944-WS1	SEGUROS GENERALES											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	248.4	248.4	248.4
Total 90E	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	248.4	248.4	248.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
90F	Audits pour le personnel du Secrétariat général											
90F-300-WS1	AUDITORÍAS DE PUESTOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0	0.0	50.0	50.0
Total 90F	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	50.0	0.0	50.0	50.0
90G	Embauche et mutations											
90G-952-WS1	RECLUTAMIENTOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5	112.5
90G-953-WS2	TRANSFERENCIAS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5	112.5
Total 90G	0.0	0.0	0.0	0.0	225.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	225.0	225.0
90H	Licenciements et rapatriements											
90H-954-WS1	TERMINACIÓN Y REPATRIACIÓN											
	0.0	0.0	0.0	0.0	232.6	0.0	0.0	0.0	0.0	743.8	976.4	976.4
90H-954-WS2	FONDO DE CONTIGENCIA - LIQUIDACIÓN POR LITIGIOS Y ARBITRACIONES											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	95.0	95.0	95.0
90H-954-WS3	TERMINACIONES Y REPATRIACIONES-OFICINAS NACIONALES											
	0.0	0.0	0.0	0.0	112.5	0.0	0.0	0.0	0.0	347.4	459.9	459.9
Total 90H	0.0	0.0	0.0	0.0	345.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1186.2	1531.3	1531.3
90I	Voyages au pays d'origine											
90I-955-WS1	VIAJES AL PAÍS DE ORIGEN											
	0.0	0.0	0.0	0.0	211.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	211.5	211.5
Total 90I	0.0	0.0	0.0	0.0	211.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	211.5	211.5
90J	Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux											
90J-956-WS1	SUBS. EDUCATION E IDIOMAS Y EXAM. MEDIC.											
	0.0	0.0	0.0	0.0	29.2	0.0	0.0	0.0	0.0	22.5	51.7	51.7

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
90J-956-WS2	SUBSIDIO EDUCACIONAL P/DEPENDIENTES (PARIDAD UN)											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	231.6	231.6	231.6
Total 90J	0.0	0.0	0.0	0.0	29.2	0.0	0.0	0.0	0.0	254.1	283.3	283.3
90K	Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres											
90K-960-500	PENS. EJEC.RETIR.Y SEG.SALUD Y VIDA FUN.JUBILADOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	322.2	322.2	322.2
90K-961-500	PENSION EX=GRATIA EX FUNCIONARIOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.6	31.6	31.6
90K-962-600	SEGURO SALUD FUNCION.JUBILADOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	888.3	888.3	888.3
90K-962-601	SEGURO VIDA FUNCION.RETIRADOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	135.4	135.4	135.4
Total 90K	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1377.5	1377.5	1377.5
90L	perfectionnement des ressources humaines											
90L-965-WS1	DESARROLLO DE RECURSOS HUMANOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	129.6	30.2	161.8	161.8
Total 90L	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0	129.6	30.2	161.8	161.8
90M	Contribution à l'association du personnel											
90M-970-WS1	CONTRIBUCIONES ASOCIACION PERSONAL											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.5	15.5	15.5
Total 90M	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.5	15.5	15.5
90Q	Systèmes administratifs, Etude du système intelligent de gestion des documets											
90Q-990-WS1	SISTEMAS ADMINISTRATIVOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	275.6	275.6	275.6
90Q-990-WS2	SISTEMAS DOCUMENTOS											
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	275.6	275.6	275.6

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes

Code	1	2	1+2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(3,9)	TOTAL
Total 90Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	551.2	551.2	551.2
CHAPITRE 9	0.0	0.0	0.0	0.0	810.8	0.2	1077.4	5621.3	179.6	3739.0	11428.3	11428.3
TOTAL	35297.7	7223.4	42521.1	8126.0	3100.1	1728.7	2272.0	6667.3	6335.0	21245.3	49474.4	91995.5

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Code budgétaire 90A

Origine et Description:

Proposition du secrétaire général dans l'Avant-projet de programme et de budget de l'Organisation 1976-1978, approuvé par l'Assemblée générale par la résolution AG/RES. 258 (VI-0/76) et ensuite, par les résolutions AG/RES. 321 (V-E/77) et AG/RES. 384 (VI-E/78). Les fonds de ce sous-programme sont destinés à financer les fonctions officielles du Conseil permanent, du secrétaire général et du secrétaire général adjoint. Ils doivent être utilisés pour établir des contacts dans le but de contribuer à une meilleure compréhension des problèmes de développement du continent et du rôle de l'OEA dans ce domaine, et pour explorer les perspectives de coopération entre les divers secteurs et groupes d'intérêts similaires et le Secrétariat (ou son intermédiaire).

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
30.9		30.9	0.00	70.0	126.53	76.1	8.71

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90A. Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.2	0.26	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	75.9	99.73	0.0	0.00
Subtotal	76.1	100.00	0.0	0.00
total	76.1	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	76.1	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.52
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.09
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.08

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

901-WS1	FUNCIONES OFICIALES - SECRETARIO GENERAL	33.3
901-WS2	FUNCIONES OFICIALES - SECRETARIO GENERAL ADJUNTO	9.5
901-WS3	FUNCIONES OFICIALES - CONSEJO PERMANENTE	33.3
Total		76.1

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Équipements et fournitures informatiques

Code budgétaire 90B

Origine et Description:

Ce sous-programme dispose d'un poste budgétaire pour l'acquisition et la maintenance des équipements nécessaires au bon fonctionnement du Secrétariat général. Il est administré par le Service d'informatique de gestion.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995			1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
434.9	434.9	0.00	777.3	78.73	775.0	-0.29		

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90B. Équipements et fournitures informatiques

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	775.0	100.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	775.0	100.00	0.0	0.00
total	775.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	775.0	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	5.38
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.96
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.84

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

905-501	EQUIPO COMPUTARIZADO, PROCESAMIENTO	160.0
905-502	EQUIPO COMPUTARIZADO, ALQUILER SOFTWARE	150.0
905-503	EQUIPO COMPUTARIZADO, MANTENIMIENTO	97.3
905-504	EQUIPO COMPUTARIZADO, SUMINISTROS	48.0
905-505	EQUIPO COMPUTARIZADO, SOFTWARE	68.5
905-506	EQUIPO COMPUTARIZADO, ADQUISICION	251.2
Total		775.0

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Équipements et fournitures

Code budgétaire 90C

Origine et Description:

Le Décret n 81-7 du 29 septembre 1981 a établi le Service des ressources matérielles placé sous l'autorité du Sous-secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à ce que les crédits généraux alloués à l'acquisition d'équipement, de mobilier et de fournitures de bureau, à la maintenance et aux réparations des immeubles et au financement des assurances soient utilisés de façon appropriée. Ce Sous-programme dispose d'un poste budgétaire pour l'acquisition de l'équipement, du mobilier et des fournitures de bureau du Secrétariat général. Il est géré par le Service des ressources matérielles.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
307.2	107.2	-65.10	336.8	214.17	300.4	-10.80

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90C. Équipements et fournitures

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	300.4	100.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	300.4	100.00	0.0	0.00
total	300.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	300.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	2.08
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.37
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.32

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

910-500	MOBILIARIO DE OFICINA	88.9
910-501	EQUIPO DE OFICINA	70.0
910-502	MANTENIMIENTO MOBILIARIO Y EQUIPOS DE OFICINA	32.5
911-500	UTILES DE OFICINA	109.0
Total		300.4

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Administration et maintenance des immeubles

Code budgétaire 90D

Origine et Description:

Le Décret n 81-7 du 29 septembre 1981 a établi le Service des ressources matérielles placé sous la tutelle du Sous-secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à ce que les crédits généraux alloués à la maintenance et aux réparations des immeubles, à l'acquisition d'équipement, de mobilier et de fournitures de bureau et au financement des assurances soient utilisés de façon appropriée. Ce Sous-programme dispose d'un poste budgétaire pour l'administration et l'entretien des immeubles et des terrains achetés ou loués par le Secrétariat général. Il est géré par le Service des ressources matérielles.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	
5,329.3	5,026.2	-5.68	5,335.6	6.15	5,621.3	5.35	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90D. Administration et maintenance des immeubles

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	5,621.3	100.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	5,621.3	100.00	0.0	0.00
total	5,621.3	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	5,621.3	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	39.09
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	7.02
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	6.11

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

916-WS2	RESIDENCIA - CALLE CALIFORNIA	
916-WS3	SUBSIDIO VIVIENDA SECRETARIO GENERAL ADJUNTO	29.2
916-WS4	RESIDENCIA OFICIAL - UNIVERSITY TERRACE	95.6
917-WS1	MANTENIMIENTO EDIFICIOS PRINCIPAL, ADMINSTRATIVO, CASITA Y MUSEO	1,585.2
918-WS1	MANTENIMIENTO DEL EDIFICIO DE LA SECRETARIA GENERAL	1,717.9
920-900	SERVICIO TELEFONO SECRETARIA GENERAL	520.4
921-800	HIPOTECA GSB	1,673.0
Total		5,621.3

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Assurances

Code budgétaire 90E

Origine et Description:

Assurances

Le Décret n 81-7 du 29 septembre 1981 a établi le Service des ressources matérielles placé sous la tutelle du Sous-secrétariat à l'administration. Il fut ensuite modifié par le Décret n 82-6. Il est chargé de veiller à ce que les crédits généraux alloués à la maintenance et aux réparations des immeubles, à l'acquisition d'équipement, de mobilier et de fournitures de bureau et au financement des assurances soient utilisés de façon appropriée. Ce Sous-programme dispose d'un poste budgétaire pour l'administration et le contrôle des polices d'assurance couvrant les propriétés de l'OEA et autres, sauf ce qui a trait aux avantages dont bénéficie le personnel. Il est géré par le Service des ressources matérielles.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
292.4	292.4	0.00	251.0	-14.15	248.4	-1.03

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90E. Assurances

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	248.4	100.00	0.0	0.00
Subtotal	248.4	100.00	0.0	0.00
total	248.4	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	248.4	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.72
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.31
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.27

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

944-WS1 SEGUROS GENERALES	248.4
Total	
	248.4

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Audits pour le personnel du Secrétariat général

Code budgétaire 90F

Origine et Description:

Les fonds qui seront destinés au financement des audits pour le personnel du Secrétariat général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE)
(en \$EU 1,000)

1995		1996		1997		1998	
\$		\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0		0.0		0.0		50.0	

* Nouveau sous-programme

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90F. Audits pour le personnel du Secrétariat général

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	50.0	100.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	50.0	100.00	0.0	0.00
total	50.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	50.0	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.34
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.06
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.05

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

300-WS1 AUDITORÍAS DE PUESTOS	50.0
Total	50.0

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Embauche et mutations

Code budgétaire 90G

Origine et Description:

Les Décrets nos 75-1, daté le 7 juillet 1975, et 82-6 ont établi le Service des ressources humaines sous la tutelle du Secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à l'utilisation appropriée des crédits généraux alloués aux avantages sociaux non compris dans les coûts prévisionnels.

Ce Sous-programme détient les crédits nécessaires pour recruter de nouveaux employés et financer la mutation des personnels d'un lieu d'affectation à un autre. Il est géré par le Service des ressources humaines.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
270.7	274.0	1.21	300.0	9.48	225.0	-25.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90G. Embauche et mutations

BUDGET APPROUVÉ 1998
 (EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	225.0	100.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	225.0	100.00	0.0	0.00
total	225.0	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	225.0	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.56
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.28
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.24

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

952-WS1 RECLUTAMIENTOS	112.5
953-WS2 TRANSFERENCIAS	112.5
Total	225.0

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Licenciements et rapatriements

Code budgétaire 90H

Origine et Description:

Les Décrets nos 75-1, daté le 7 juillet 1975, et 82-6 ont établi le Service des ressources humaines sous la tutelle du Secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à l'utilisation appropriée des crédits généraux alloués aux avantages sociaux non compris dans les coûts prévisionnels.

Ce Sous-programme, géré par le Service des ressources humaines, détient les crédits nécessaires pour financer les indemnités de licenciement et les dépenses engagées pour rapatrier les membres du personnel qui quittent l'Organisation.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
1,097.1	1,093.1	-0.36	1,141.4	4.41	1,531.3	34.15

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90H. Licenciements et rapatriements

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	345.1	22.53	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	1,186.2	77.46	0.0	0.00
Subtotal	1,531.3	100.00	0.0	0.00
total	1,531.3	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,531.3	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	10.64
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.91
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.66

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

954-WS1	TERMINACIÓN Y REPATRIACIÓN	976.4
954-WS2	FONDO DE CONTIGENCIA - LIQUIDACIÓN POR LITIGIOS Y ARBITRACIONES	95.0
954-WS3	TERMINACIONES Y REPATRIACIONES- OFICINAS NACIONALES	459.9
Total		1,531.3

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Voyages au pays d'origine

Code budgétaire 90I

Origine et Description:

Les Décrets nos 75-1, daté le 7 juillet 1975, et 82-6 ont établi le Service des ressources humaines sous la tutelle du Secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à l'utilisation appropriée des crédits généraux alloués aux avantages sociaux non compris dans les coûts prévisionnels.

Ce Sous-programme détient les crédits nécessaires pour financer les congés dans leur pays d'origine des personnels autorisés (niveaux J et au-dessus) et des personnes à leur charge, dans le cadre des règles pertinentes. Il est géré par le Service des ressources humaines.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*
289.5	217.1	-25.00	299.2	37.81	211.5	-29.31

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90I. Voyages au pays d'origine

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	211.5	100.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	211.5	100.00	0.0	0.00
total	211.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	211.5	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.47
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.26
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.22

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

955-WS1 VIAJES AL PAÍS DE ORIGEN	211.5
Total	211.5

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Code budgétaire 90J

Origine et Description:

Les Décrets nos 75-1, daté le 7 juillet 1975, et 82-6 ont établi le Service des ressources humaines sous la tutelle du Secrétariat à l'administration. Il est chargé de veiller à l'utilisation appropriée des crédits généraux alloués aux avantages sociaux non compris dans les coûts prévisionnels.

Ce Sous-programme, géré par le Service des ressources humaines, finance les coûts suivants : frais d'inscription, livres et voyages des enfants du personnel de niveaux J et supérieurs qui étudient hors de leur pays d'origine; examens médicaux des nouveaux employés et du personnel âgé de 40 ans et plus exigés par le Service des ressources humaines, conformément aux règlements en vigueur; reconnaissance des longs états de service; indemnisations pour la perte ou la détérioration des effets personnels. Le poste correspondant aux indemnités d'étude pour les enfants du personnel, qui fait partie du nouveau système de rémunération approuvé par la résolution AG/RES. 1275 (XXIV-0/94) et entré en vigueur le 1er juillet 1995, figure sous la rubrique «Personnel» dans tous les programmes budgétaires. Sa valeur estimée est de 565 161 \$. Quand le projet de programme et de budget pour l'année 1997 sera préparé, le montant des allocations d'étude figurera dans ce Sous programme.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
25.2	25.2	0.00	458.5	1,719.44	283.3	-38.21

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS

Sous-Programme 90J. Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	29.2	10.30	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	254.1	89.69	0.0	0.00
Subtotal	283.3	100.00	0.0	0.00
total	283.3	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	283.3	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.97
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.35
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.30

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

956-WS1	SUBS. EDUCATION E IDIOMAS Y EXAM. MEDIC.	51.7
956-WS2	SUBSIDIO EDUCACIONAL P/DEPENDIENTES (PARIDAD UN)	231.6
Total		283.3

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Code budgétaire 90K

Origine et Description:

La résolution AG/RES. 207 (V-0/75), approuvée lors de la sixième session plénière qui s'est tenue le 19 mars 1975, autorise le versement d'une pension aux cadres supérieurs retraités de l'Organisation.

La résolution AG/RES. 321 (V-E/77), approuvée lors de la cinquième session extraordinaire de 1977, autorise le financement d'une assurance-maladie pour les membres du personnel retraités. Les fonds affectés à ce sous-programme couvrent les pensions des cadres supérieurs de l'Organisation et le coût de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie des personnels retraités. Le sous-programme est géré par le Service des finances.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	\$	%*	\$	%*	\$
1,870.7	1,533.4	-18.03	1,510.5	-1.49	1,377.5	-8.80

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS

Sous-Programme 90K. Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	1,377.5	100.00	0.0	0.00
Subtotal	1,377.5	100.00	0.0	0.00
total	1,377.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	1,377.5	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	9.57
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	1.72
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	1.49

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

960-500	PENS. EJEC.RETIR.Y SEG.SALUD Y VIDA FUN.JUBILADOS	322.2
961-500	PENSION EX=GRATIA EX FUNCIONARIOS	31.6
962-600	SEGURO SALUD FUNCION.JUBILADOS	888.3
962-601	SEGURO VIDA FUNCION.RETIRADOS	135.4
Total		1,377.5

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: perfectionnement des ressources humaines

Code budgétaire 90L

Origine et Description:

Résolutions AG/RES. 63 (II-0/72) et AG/RES. 64 (II-0/72).

Le Centre de formation et de développement a pour objectif principal de fournir au Secrétariat général les outils nécessaires pour améliorer la productivité et l'efficacité du personnel et répondre aux besoins des États membres à mesure qu'ils évoluent. Il fait aussi appel aux méthodes de développement organisationnel et aux techniques et procédés de gestion pour accroître la productivité ou la qualité de la vie au travail. Il est géré par le Service des ressources humaines.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995	1996		1997		1998	
	\$	%*	\$	%*	\$	%*
180.4	130.4	-27.71	163.4	25.30	161.8	-0.97

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90L. perfectionnement des ressources humaines

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	2.0	1.23	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	129.6	80.09	0.0	0.00
Autres coûts	30.2	18.66	0.0	0.00
Subtotal	161.8	100.00	0.0	0.00
total	161.8	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	161.8	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	1.12
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.20
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.17

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

965-WS1 DESARROLLO DE RECURSOS HUMANOS	161.8
Total	161.8

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Contribution à l'association du personnel

Code budgétaire 90M

Origine et Description:

L'article 49 des Normes générales stipule que, pour assurer une bonne communication entre le personnel et la direction du Secrétariat général, il doit y avoir une Association du personnel regroupant tout le personnel du Secrétariat général. Traditionnellement, l'Association du personnel bénéficie d'une contribution du Fonds ordinaire pour l'aider à couvrir le coût de ses activités.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995			1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
16.3	16.3	0.00	16.3	0.00	15.5	-4.90		

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS
Sous-Programme 90M. Contribution à l'association du personnel

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	15.5	100.00	0.0	0.00
Subtotal	15.5	100.00	0.0	0.00
total	15.5	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	15.5	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	0.10
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.01
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.01

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

970-WS1 CONTRIBUTIONES ASOCIACION PERSONAL	15.5
Total	15.5

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous-programme: Systèmes administratifs, Etude du système intelligent de gestion des documents

Code budgétaire 90Q

Origine et Description:

Ce sous-programme dispose d'un poste budgétaire couvrant le coût du transfert des systèmes administratifs à la plate-forme client-serveur et de la modernisation de l'infrastructure technologique du Secrétariat général.

Le sous-programme appelé Système informatisé de gestion des documents dispose d'un poste budgétaire pour mettre au point, au niveau du Secrétariat général, un système de gestion des documents qui recourt aux technologies de pointe pour traiter les documents sous forme électronique, y compris la reconnaissance optique de caractères et les supports magnétiques, et pour constituer une banque de données à partir des documents produits dans tous les secteurs du Secrétariat général.

RESUME COMPARATIF DES CREDITS APPROUVES (FONDS ORDINAIRE) (en \$EU 1,000)

1995			1996		1997		1998	
\$	\$	%*	\$	%*	\$	%*	\$	%*
0.0	0.0		580.2		551.2	-4.99		

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

CHAPITRE 9. SERVICES COMMUNS

Sous-Programme 90Q. Systèmes administratifs, Etude du système intelligent de gestion des documets

BUDGET APPROUVÉ 1998
(EU\$ 1,000)

Résumé d'objet de dépenses

Budget d'exploitation	Fonds Ordinaire		Volontaires	
	\$	%	\$	%
Postes approuvés	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats temporaires et heures	0.0	0.00	0.0	0.00
Subtotal	0.0	0.00	0.0	0.00
Bourses	0.0	0.00	0.0	0.00
Voyages	0.0	0.00	0.0	0.00
Documents	0.0	0.00	0.0	0.00
Equipment et fourniture	0.0	0.00	0.0	0.00
Bâtiments et entretien	0.0	0.00	0.0	0.00
Contrats à la tâche	0.0	0.00	0.0	0.00
Autres coûts	551.2	100.00	0.0	0.00
Subtotal	551.2	100.00	0.0	0.00
total	551.2	100.00	0.0	100.00

Résumé des Postes Objet 1

Grade	No.	\$
NC	0	0.0
D02	0	0.0
D01	0	0.0
P05	0	0.0
P04	0	0.0
P03	0	0.0
P02	0	0.0
P01	0	0.0
G07	0	0.0
G06	0	0.0
G05	0	0.0
G04	0	0.0
G03	0	0.0
G02	0	0.0
TOTAL	0	0.0

Classification par Catégorie d'Activité

	\$	%
SERVICES DIRECTS	0.0	0.00
APPUI AUX ORGANES	0.0	0.00
APPUI GENERAL	551.2	100.00

Part de ce sous-programme au montant global du budget 1998 en rapport avec

	\$	%
CHAPITRE	14,380.1	3.83
FONDS ORDINAIRE (ORG.)	79,990.1	0.68
TOUS LES FONDS (ORG.)	91,995.5	0.59

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

990-WS1	SISTEMAS ADMINISTRATIVOS	275.6
990-WS2	SISTEMAS DOCUMENTOS	275.6
Total		551.2



ESPAÑOL

ENGLISH

PORTUGUÊS

FRANÇAIS